

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9h
Officiel: mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame



Entreprise de plâtrerie-peinture
Claudio Gabbarini

Rue des Sources 8 – 2613 Villeret – 032 941 32 78 – 079 679 45 59

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvillier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

ESPACE NOIR SAINT-IMIER

Ce soir, ils vont mettre le feu !

Espace Noir et Flutzeug prod sont très honorés d'accueillir ce vendredi la pointure lyonnaise de Pili Coït (Dur et Doux, Grand Sbam, PoiL, ICSIS, Ukandanz, Ez3kiel, Meï Teï Sho, etc.), ainsi que les jeunes talents genevois de Fire Cult.

Pili Coït, une histoire d'amour amenée sur scène

Mais tout en poil et en sueur, on est loin de Roméo et Juliette. Jessica Martin Maresco et Guilhem Meier débutent en 2014 leur nouveau duo, qu'ils baptisent du nom d'une composition, *Billy Goat*, mais prononcé avec l'accent alsacien, car c'est bien plus drôle, plus tranchant, plus évocateur. Elle et lui jouent déjà ensemble dans le trio Icsis (pop-punk-electro) et le Grand Sbam (ensemble de musique contemporaine).

Guilhem joue dans le monde (Europe, Ethiopie, USA, Japon, etc.) avec Ukandanz (ethio-crunch music), PoiL ou Piniol (rock progressif). Jessica



Fire Cult, un trio de feu et une musique à faire tomber des murs ...



Guilhem Meier et Jessica Martin Maresco forment le groupe Pili Coït

chante dans Mercuriale (pop electro), Saddam Webcam (math punk), Little Coquette (old jazz). Elle a fait partie de la dernière formule de Meï Teï Sho et participe au nouvel album d'Ez3kiel qui sortira début 2022.

Leur musique est centrée sur la mixité de leurs voix, orchestrée par une formule instrumentale minimaliste, mais allant à l'essentiel: un set de percussion (tom basse, bidon, synthé-drum) et une guitare électrique à pédale. Peut contenir des traces de Portishead, White Stripes, Sonic Youth, Velvet Underground, etc.

Le culte du feu

Fire Cult! El culto del fuego! Le Feu Culte! Le power trio présente son premier EP: *We Die Alive!* Six titres cathartiques dévoués au feu céleste, au feu créatif, à l'énergie holistique, celle qui lie tout ensemble, qui donne la vie et dicte la mort. Tout ça dans un indie punk à faire tomber des murs, brûler des toasts et pousser les fleurs.

| espace noir

Rue Francillon 29
Vendredi 19 novembre, 21 h,
Fire Cult et Pili Coït
Prix libre

Le ceff ouvre ses portes ce vendredi 19 novembre

Après une édition 2020 annulée en raison de la crise sanitaire, le ceff ouvre à nouveau ses portes au public. L'occasion de venir découvrir la vingtaine de formations plein temps qu'il propose sur ses sites de Saint-Imier et Tramelan.

Au vu du succès rencontré lors des précédentes éditions, le ceff organise à nouveau ses traditionnelles portes ouvertes. Celles-ci auront lieu ce vendredi, de 16h30 à 21h:

– au ceff Commerce, chemin des Lovières 4, à Tramelan;

– au ceff Industrie, rue Baptiste-Savoie 26 et rue Pierre-Jolissaint 37, à Saint-Imier;

– au ceff Santé-Social, rue de la Clef 44, à Saint-Imier.

Des séances d'information lors desquelles les directeurs des domaines concernés présenteront en détail l'entier de leur offre de formation se tiendront sur chaque site à 18h30. Il est à noter que le certificat covid sera demandé aux visiteurs pour accéder à la manifestation. Ces portes ouvertes sont ainsi l'occasion idéale pour

le jeune public et son entourage d'obtenir tous les renseignements nécessaires au moment de décider de sa future voie professionnelle. Au programme, selon les sites, des démonstrations pratiques dans les ateliers, des exercices ludiques et visuels, des activités thématiques et en tout temps la possibilité de rencontrer et de dialoguer avec nos actuels élèves et nos enseignants.



www.ceff.ch

SOMMAIRE

Fin du ramassage des ordures Conteneurs semi-enterrés à La Heutte	5
Des cantonniers heureux Un tout nouveau véhicule avant l'hiver	7
Découvrez les 10 derniers artistes ... qui exposent à la Biennale de la SPSJ	13
Jeanne Bueche honorée Une place de Saint-Imier baptisée à son nom	16
Trois œuvres rentrent au bercail Après un demi-siècle de voyage	19
Jetez un coup d'œil à l'agenda Ne manquez aucun événement!	21
Un tout grand HC Saint-Imier Lors de son déplacement dans l'Oberland	25

Réclame

Ensemble
créer plus de jobs ici
pour ceux qui habitent ici



Bettina Zürcher
à la Mairie de Saint-Imier!

Soupe aux pois

Samedi 20 novembre 2021
A la Cour d'Agibert 15
à Cortébert
Société de Tir Cortébert

Divertissements



Rue Francillon 29 - 2610 St-Imier
032 941 35 35
www.espacenoir.ch - info@espacenoir.ch

Fire Cult & Pili Coït

Vendredi 19 novembre à 21h
Informations: voir communiqué

S P E C T A C L E

La compagnie La Dérive

présente
L'autre conquête
Samedi 27 novembre à 20h
Tramelan, Salle Juventuti

Réservations: 079 212 31 88
www.laderive.ch

Favorisez nosannonceaux



Nouveau SAMAIDD
Service d'aide et de maintien à domicile
Saint-Imier et environs

www.samaidd.com Tél. 079 439 28 95

TEST Covid-19 avec certificat dans les 15 min. Uniquement sur rendez-vous.

- Nous travaillons pour maintenir les personnes à domicile dans le confort et la sécurité.
- Les prestations infirmières, soins de base et conseils en diabétologie sont remboursés par la LAMAL.
- Les prestations ménagères sont remboursées par les assurances complémentaires.

Appelez nous, nous répondrons à vos questions.

débat

Votations communales
Tramelan

Recommandations de vote

Intégration de la crèche dans l'administration communale **OUI**
Adhésion au syndicat d'épuration des eaux de Tavannes et environs **OUI**

bechtel-imprimerie.ch



OUVERTURE
Samedi 20 novembre 2021
Dès 9h
Verre de l'amitié offert à 11h
Petite restauration dès 11h
Famille Marianne et Elie Zürcher
Route de Villeret 13
2612 Cormoret

bechtel-imprimerie.ch

CONCERT D'AUTOMNE

Halle de gymnastique - Orvin
DIMANCHE 28 NOVEMBRE 2021
Les couillisses de l'EJMO
Direction: Johnny Vicenzi



15H30 - OUVERTURE DES PORTES

16H00 - CONCERT DE L'EJMO

ENTRÉE LIBRE - CHAPEAU À LA SORTIE



Passer COVID obligatoire



Marché de Noël

Hospice Le Pré-aux-Bœufs, Sonvilier



Vous dites ? Une année s'est déjà écoulée depuis notre « Non Marché de Noël 2020 » ? Oui oui, il était bien prévu, mais n'avait pas pu avoir lieu et vous savez pourquoi ; mais soyons sérieux, un an déjà ? C'est impossible, les mois passent si vite ?

Alors bonne nouvelle : tous à vos calendriers et réservez le

26 novembre dès 16h00

Nous vous attendons à notre petit marché de Noël où vous pourrez acquérir divers produits issus de notre fabrication et de nos ateliers. Vous redoutez le froid pour votre visite ? Ne vous inquiétez pas : de la soupe, du vin chaud et du thé vous attendent déjà pour vous réchauffer le temps de faire vos emplettes et de repartir avec plus de chaleur qu'en arrivant.



Nous nous réjouissons de vous accueillir et vous disons à très bientôt !

Chez Didou
Pizzeria Bar Fondue
Stade de la courline 3, 2606 Corgémont
Tel. 078 913 23 17
www.chezdidou.ch

SOIREE ANNÉE 80

Samedi 27 novembre
Dès 19h Pasta Party
21h DJ Zéphyr

PASTA PARTY

CHF 15.-
Réservation 078 913 23 17



Parti socialiste du Jura bernois

Votations fédérales du 28 novembre 2021

Positions socialistes

OUI Initiative populaire «Pour des soins infirmiers forts»
Les professions de la santé doivent être revalorisées dans l'intérêt de toutes et tous

NON Initiative populaire «Désignation des juges par tirage au sort»
Le système actuel a fait ses preuves

OUI Loi fédérale COVID-19
Ni discriminatoire, ni liberticide, la loi COVID-19 est la seule voie pour sortir de la pandémie

Parti socialiste du Jura bernois

PLR

Les Libéraux-Radicaux

Saint-Imier



Denis Gerber pour la mairie

«Toujours là pour Saint-Imier»

"Voter Denis Gerber, c'est construire le futur de Saint-Imier et de notre région."

plr-stimier.ch



Mon avenir professionnel au ceff

ADMISSIONS 2022

FORMATION ES EN SOINS INFIRMIERS

Durée des études : 3 ans
Conditions : CFC ou diplôme secondaire II
Délai d'inscription : 27 février 2022
Date des examens : 16 mars 2022
Entretiens d'admissions : 9 au 20 mai 2022
Début des cours : 20 septembre 2022

CFC ASSC (Assistant-e en soins et santé communautaire)

Formation profil-stages avec possibilité de suivre la maturité professionnelle orientation santé en voie intégrée :

Durée des études : 3 ans
Délai d'inscription : 24 novembre 2021
Date des examens : 3 décembre 2021
Entretiens d'admissions : 10 janvier au 4 février 2022
Début des cours : 22 août 2022

CFC ASE (Assistant-e socio éducatif-ve)

Formation profil-stages avec possibilité de suivre la maturité professionnelle orientation travail social en voie intégrée :

Durée des études : 3 ans
Délai d'inscription : 24 novembre 2021
Date des examens : 3 décembre 2021
Entretiens d'admissions : 10 janvier au 4 février 2022
Début des cours : 22 août 2022

MATURITÉ PROFESSIONNELLE SANTÉ OU TRAVAIL SOCIAL

Formation à plein temps post-CFC

Durée des études : 1 an
Conditions : CFC
Délai d'inscription : 27 février 2022
Date des examens : 9 mars 2022
Début des cours : 22 août 2022

Plus d'informations sur ceff.ch

ceff SANTÉ-SOCIAL

Rue de la Clef 44 CH-2610 Saint-Imier
Tél. +41 32 942 62 62 - santésocial@ceff.ch

ORVIN

C'est parti !

Les Tschunisiens ont donné le départ des réjouissances masquées

Point besoin de prince de carnaval à Orvin pour ouvrir les portes de la saison 2021-2022, la Tschuni-clique, formation forte de plus de 40 souffleurs et joueurs de drums a amplement suffi pour mettre le feu.

Equipés de leur bonne humeur, en manque après la longue période de disette, les instrumentistes ont sonné le rassemblement sur la place du village où un très grand nombre de fidèles étaient présents pour fêter en cœur cette date de novembre en heure et minute. Pour cette manifestation carnavalesque d'ouverture à Orvin, la Tschuni-clique aux lueurs des bougies finlandaises a encore frappé très fort pour le bonheur des amoureux de ces manifestations marquées par le tohu-bohu et charivari faisant partie de la vie du village orvinois. | jcl



Selon la tradition, la Tschuni-clique a démarré le carnaval le 11.11 à 19h 11

COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS

Visite surprise à l'Ecole enfantine

Mercredi passé, Patrik Devaux, maire, accompagné de Kevin Casati, nouveau concierge à partir du 1^{er} janvier prochain, ont fait une visite à l'Ecole enfantine d'Orvin. Tout d'abord pour échanger avec les enseignantes sur les nouveaux locaux inaugurés en juin dernier, mais aussi pour faire connaissance avec le nouveau concierge. Après quelques papotages avec les petits élèves, ceux-ci ont gratifié les visiteurs d'un chant enjoué et fort sympathique.

La visite s'est poursuivie à la salle des maîtres de l'école, où M. Casati a été présenté officiellement au corps enseignant d'Orvin. | cm

Délégations municipales

Sylvain Grosjean a représenté la commune d'Orvin lors de la dernière assemblée des délégués du SEGO (syndicat pour l'épuration des eaux usées de la région des gorges). | cm

ORVIN

Concert d'automne

La Fanfare Harmonie a le plaisir de vous convier au concert d'automne des jeunes musiciens (EJMO). Il aura lieu le 28 novembre à la halle de gym.

L'entrée est libre, avec une collecte à la fin du concert. Une partie récréative avec des gaufres et des boissons prolongera cet après-midi.

La Fanfare Harmonie se réjouit de vous voir nombreux ! | fanfare harmonie

Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

Assemblée municipale et élections

Mardi 14 décembre

Le point 10 de la prochaine Assemblée municipale du 14 décembre prévoit les élections du Conseil municipal et du Bureau des assemblées. A ce jour, nous pouvons communiquer que tous les postes en élection ont trouvé un candidat :

Conseil municipal

Mairie :

– Patrik Devaux, 1964, ancien

Membres :

– Arthur Balz, 1993, ancien

– Stéphane Beney, 1974, ancien

– Gautier Boder, 1985, ancien
 – Stéphan Chopard, 1976, ancien
 – Sylvain Grosjean, 1956, ancien
 – Julien Tièche, 1990, ancien

Bureau des Assemblées

Présidence :

– Jacques Girardin, 1960, nouveau

Vice-présidence :

– Sacha Boder, 2001, nouveau

Secrétariat :

– Séverine Muresan-Flaig, 1989, ancienne

Mentionnons que le Conseil municipal se représente in corpore ; Jacques Girardin, actuellement vice-président des assemblées, se présente pour la présidence des assemblées, avec le soutien du Conseil municipal. Sacha Boder, jeune citoyen, se propose pour occuper le poste de vice-président.

Conformément au Règlement d'Organisation de la Commune municipale d'Orvin, il n'y a pas de dépôt de listes, si bien que tous les postes restent ouverts jusqu'au soir de l'assemblée, où d'autres candidatures peuvent encore être présentées. | cm

Récolte déchets spéciaux

La Commune organise depuis de nombreuses années la récolte des déchets spéciaux. Celle-ci avait lieu les jeudis soir précédant la tournée de ramassage de ferraille (6x par année). Les citoyens d'Orvin avaient la possibilité de venir déposer les appareils électriques, peintures, tubes fluorescents, huiles ou autres déchets au hangar des travaux publics à L'Echelette. Cependant, les postes de collectes qui

réceptionnent les déchets spéciaux doivent dorénavant bénéficier d'une autorisation selon la loi cantonale sur les déchets. La Commune d'Orvin a déposé une demande en ce sens au canton de Berne. Malheureusement, de nombreuses contraintes techniques sont exigées pour que le poste de collecte soit conforme aux normes légales. De ce fait et au vu des coûts élevés pour les travaux de mise en conformité,

l'exécutif municipal a décidé de renoncer à ce ramassage à partir de 2022. Cependant, nous avons convenu d'un accord avec l'entreprise Celtor SA afin que les citoyens d'Orvin puissent aller déposer les déchets spéciaux à la déchetterie de Rondchâtel notamment ou à celle de Tavannes. Nous regrettons ce changement, mais espérons que les citoyens continueront à trier leurs déchets. | cm

COMMUNE DE SAUGE AVIS OFFICIELS



Informations hivernales

Comme la neige ne va pas tarder à faire son apparition, nous en profitons pour vous remémorer quelques règles élémentaires à respecter.

Il est strictement interdit de parquer des véhicules pouvant gêner le déblaiement de la neige et le ramassage des ordures sur la voie publique (routes, places).

En cas de dégâts occasionnés par le passage du chasse-neige, la commune décline toute responsabilité et ne paiera aucuns frais de réparation d'un véhicule endommagé.

Il est rappelé aux propriétaires ou locataires qu'il est également interdit de pousser la neige des places privées sur la voie publique.

Par mesure de sécurité, les vitres des voitures doivent être parfaitement dégivrées et l'équipement d'hiver est de rigueur.

Nous demandons également à la population de ne pas modifier, déplacer ou enlever le jalonnement posé le long des routes.

Merci de prendre bonne note de ce qui précède ! | cm

Décoration du sapin de Noël à Plagne

Comme l'année dernière, les enfants motivés sont invités à venir décorer le sapin de Noël placé dans le rond-point devant l'ancien restaurant du Cerf.

Chacune et chacun peut, selon son désir, créer, fabriquer, bricoler ou juste apporter une décoration à accrocher sur une branche du sapin ! Attention de ne pas faire des déco-

ratings trop petites ou trop foncées, car elles seront difficilement visibles.

Le rendez-vous est fixé au samedi 27 novembre dès 15h. Afin de respecter les directives sanitaires en vigueur, nous vous demandons de vous inscrire auprès de la famille Bösiger au 079 417 91 69.

Merci d'avance à tous les artistes en herbe ! | cm

Vacations 2021

Toutes les personnes ayant œuvré au sein d'une commission communale durant cette année, sont priées de remettre leurs décomptes (heures de travail et frais accessoires) jusqu'au 30 novembre au secrétariat municipal. Merci d'avance. | cm

COMMUNE DE ROMONT AVIS OFFICIELS



Assemblée

L'ordre du jour de l'assemblée municipale du 16 décembre prochain a été arrêté par le Conseil municipal. Le budget 2022 et deux crédits pour remplacer le mobilier du bureau communal et acquérir un nouveau logiciel informatique, seront discutés et soumis au vote. | cm

Easyvote

Le Conseil du Jura bernois a proposé de faire parvenir aux jeunes de 18 ans les brochures easyvote pour l'année 2022, proposition acceptée par le Conseil municipal. Ces brochures permettent aux jeunes de mieux appréhender les enjeux des votations et élections. | cm

Fenêtres de l'Avent

1^{er} au 24 décembre

Le concept est simple : faire une belle décoration d'une fenêtre sur le thème de Noël avec bougies, vitraux, dessins ou tout autre décor. L'apéro est seulement autorisé à l'extérieur à cause de la situation actuelle liée au Covid.

Pour ce faire, inscrivez-vous sur la liste qui est apposée à l'entrée de l'école.

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez svp vous adresser à Tanja Allenberg, courriel : tanja.allenberg@gmail.com ou par téléphone : 079 132 58 37.

| club sport culture et loisirs de romont

FENÊTRES DE L'AVENT À VAUFFELIN

- 1 Erika et Roland Gurtner chemin des Oeuchettes 26
- 2 Commune de Sauge avec le sapin de Noël Place du Village 3 Apéro à 18h
- 3 Famille Asun Perea et James Dore chemin des Grappes 3
- 4 Famille Mélanie et Nicolas Gomez chemin des Oeuchettes 29 Apéro à 18h
- 5 Famille Eveline Boder route Principale 18
- 6 Famille Barbara Schütz et Beat Rawyler chemin des Etampés 6
- 7 Famille Aurélie et Yann Roth route Principale 10
- 8 Nul Bar Ailleurs Ancien stand de tir Apéro à 19h

- 9 Louis Voiblet chemin des Oeuchettes 8 Apéro à 18h
- 10 Famille Steed et Mélanie Hofmann route Principale 14 Apéro à 18h30
- 11 Alina et Jeremy Kocher chemin des Oeuchettes 11
- 12 Famille Chantal Voegeli et Messer route de Plagne 4
- 13 Famille Noelle et Claude Poffet chemin de la Sauge 3
- 14 Famille Sandra et David Joye chemin des Etampés 1
- 15 Aurélie Heimann et Ludovic Beuret chemin des Etampés 2 Apéro à 18h

- 16 Cabinet vétérinaire Vet.J, Elise Rondez route de Romont 3 Apéro à 18h
- 17 Famille Jonas Messerli route de Plagne 18/int.
- 18 Alice Huguélet chemin des Etampés 20
- 19 Familles Gurtner et Allemann Place du Village Apéro à 18h
- 20 -
- 21 -
- 22 Famille Véro et Christophe Sartori chemin de l'Eglise 1, rdc, entrée ouest Apéro à 18h
- 23 Familles Daniel Zaugg et Nora Beyer chemin des Oeuchettes 25
- 24 Myrta et Hans Rickenbacher chemin des Oeuchettes 16

Réclame



RESIDENCE POUR SENIORS

LES ROCHES
RESIDENCE MEDICO-SOCIALE

L'EMS CONVIVAL ET CHALEUREUX

- Chambres individuelles spacieuses avec salle de bain privative
- Durée de séjour variable (vacances, convalescence ou permanent)
- Soins professionnels et accompagnement personnalisé, cuisine soignée et animations 7 jours sur 7

UN LIEU OÙ IL FAIT BON VIVRE

2534 Orvin | 032 358 09 50 | www.residence-les-roches.ch

Numéro national
0842 80 40 20

 Pour vous – chez vous
AIDE ET SOINS A DOMICILE

Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:
SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:
Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):
SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch

 **LA ROSERAIE**

Home médicalisé pour personnes âgées propose:

des **COURTS SÉJOURS**, après une hospitalisation, pour soulager un proche aidant ou des **LONGS SÉJOURS**.

Dans des **CHAMBRES INDIVIDUELLES** avec salle de bains. Lieu de vie avec activités journalières, cuisine de saison.

LA ROSERAIE
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

Immobilier

À LOUER
COURTELARY

Grand-Rue 55
Appart. 5½ pièces

110 m², 1^{er} étage, avec cachet, grand jardin et garage. Idéal pour 2/3 pers. Loyer 1500 fr. TTC

www.anibis.ch | 079 799 56 55

Emplois

 **SAMAIDD**
Service d'aide et de soins à domicile Vallon de Saint-Imier

recrute
ASSC ou infirmière
poste à 80 ou 100 %

Nous cherchons à compléter notre petite équipe soignante

- Vous êtes dynamique en ayant le sens de l'autonomie et de l'indépendance
- Vous aimez les responsabilités et les défis
- Vous avez votre permis de conduire, la voiture est fournie

Prenez contact avec nous
SAMAIDD
Service d'aide et de maintien à domicile
079 439 28 95 – samaidd@bluewin.ch

bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch

Un service complet au cœur de votre région

imprimerie
bechtel sa

www.bechtel-imprimerie.ch 2608 Courtelary 032 944 18 18

bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch

 La Paroisse réformée de Tramelan cherche

un(e) concierge pour l'église
taux d'occupation: 15%

(Revenus supplémentaires en fonction des locations)
entrée en fonction: 1^{er} janvier 2022

Description du poste et cahier des charges sur demande auprès du secrétariat paroissial.
Renseignements: M^{me} Sonia Maire, 032 487 57 64.
Offre de service à adresser à: Paroisse réformée, Secrétariat, Grand-Rue 120, 2720 Tramelan, jusqu'au 5 décembre 2021.

Soupe *Ski-club Courtelary*

aux pois à l'emporter
samedi 27 novembre dès 11h 30

Espace **Nicolas Béguelin**
de Courtelary

Devant la boucherie **Vuitel**
à Cormoret

Amenez votre contenant!
Nous nous chargeons du contenu!



Courtelary, Halle de gymnastique
Samedi 20 novembre à 20 heures

SUPER LOTO

24 tournées à 240 francs **DU TIR**

Quine – Double-quine – Carton
Tous les lots en bons d'achats
40 fr. 80 fr. 120 fr.

2 tournées royales à 2000 francs
Bon de voyage à 1500 francs

La brouette des tireurs

 **enneasoft sarl**

Entreprise d'informatique à Corgémont cherche

un(e) intervenant(e) en support informatique aux utilisateurs(trices) à temps partiel (60% à 80%)

Entrée: date à convenir

Le support téléphonique et par téléassistance en relation à l'ERP SORBA sera votre tâche principale. Vous serez amené(e) à avoir des échanges réguliers avec le support suisse-allemand à Saint-Gall.

Vos compétences :

- parfaitement bilingue (allemand-français)
- très bonnes connaissances en informatique
- aime le contact avec la clientèle
- capacité de synthèse, d'analyse et de résolution des supports
- personne responsable, dynamique et proactive
- connaissances basiques dans le domaine de la comptabilité et de la construction seraient un plus

Nous vous offrons :

Une place avec une grande liberté d'action dans une entreprise dynamique et jeune. Nous vous assurons un soutien professionnel dans un environnement de travail agréable.

Nous nous réjouissons de recevoir votre lettre de motivation et votre CV.

E-mail: info@enneasoft.ch
Adresse: **enneasoft sarl – Rue de l'Avenir 4 - 2606 Corgémont**

UN CADEAU ORIGINAL QUI SOUTIEN L'ÉCONOMIE LOCALE?

DEUX CORNETS 100% TERROIR À OFFRIR OU À S'OFFRIR

Cornet Terroir « Les Pâturages »
CHF 24.-

Cornet Terroir « Les Moines »
CHF 35.-



Commander simplement sur parchasseral.ch/cadeaux-terroir

18^e Semaine des médias à l'école

22-26 novembre 2021

“S’informer pour comprendre le monde”

www.semainedesmedias.ch



La Heutte : les déchets ménagers doivent dans les conteneurs !

Dès lundi, les installations de la place du Lion d'Or sont fonctionnelles et les collectes au porte-à-porte supprimées



Les trois conteneurs installés sur la place du Lion d'Or, pas encore tout à fait débarrassés, seront utilisables dès lundi

Après les plantations et le marquage des places de stationnement, une nouvelle étape importante intervient sur la place du Lion d'Or complètement rénovée: les trois conteneurs semi-enterrés entrent en fonction lundi!

La population de la Heutte a été informée personnellement par un papillon distribué en tous ménages. L'essentiel de son contenu est rappelé ici à l'attention des habitantes et des habitants du village.

En préambule, on soulignera que la mise en fonction de neuf conteneurs du même type, au printemps dernier à Péry, a donné jusqu'ici pleine satisfac-

tion, aussi bien aux autorités qu'aux utilisateurs.

Sacs officiels

La dernière collecte des déchets ménagers, au porte-à-porte, a eu lieu cette semaine à La Heutte. Dès lundi, on pourra déposer ses ordures dans les conteneurs semi-enterrés de la place du Lion d'Or, à la condition de les avoir glissées préalablement dans les sacs officiels taxés.

Attention: aucun autre contenant ou matériau ne pourra être déversé dans ces conteneurs!

Par ailleurs, si le grand avantage du nouveau système

consiste en la liberté d'éliminer ses ordures chaque jour du lundi au samedi, sans que cer-

tains déchets malodorants ne doivent être conservés durant toute une semaine, les horaires d'utilisation des conteneurs, qui sont exactement les mêmes pour les EcoPoints, doivent impérativement être respectés, à savoir: du lundi au vendredi de 7 h à 12 h et de 13 h à 20 h, le samedi de 7 h à 12 h et de 13 h à 18 h.

Merci!

Par avance, les autorités municipales remercient la population de La Heutte de respecter ces prescriptions, qui contribuent directement au bien-vivre ensemble.

Au demeurant, qu'ils aient déversé dans les conteneurs des sacs ou des déchets non conformes, ou qu'ils aient utilisé les conteneurs hors des horaires légaux, les contrevenants seront amendés, ainsi que le prévoit la réglementation communale.

A signaler enfin que si les trois conteneurs installés devaient être pleins trop rapidement, un quatrième pourra leur être adjoint. | cm

Indépendants et commerces, vos conteneurs demeurent

Si les conteneurs pour immeubles locatifs sont évidemment proscrits désormais, l'industrie, l'artisanat et le commerce locaux ne seront nullement préterités par le nouveau système. En effet, les conteneurs dits *avec vignette* continueront à pouvoir être utilisés par les indépendants, à savoir les sociétés inscrites au Registre du commerce, les agriculteurs, les artisans, les industries, les entreprises et les commerces.

Seule modification à noter: les utilisateurs de tels conteneurs devront simplement appeler par téléphone l'entreprise Reichert SA, au plus tard le mercredi (veille de la tournée), pour annoncer qu'ils souhaitent la vidange de leur conteneur. | cm

Des détails tout bientôt

Les citoyens attentifs auront lu la semaine dernière, dans les pages de la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*, l'ordre du jour de la prochaine assemblée municipale, convoquée pour le lundi 13 décembre au Centre communal de Péry.

Pas moins de cinq crédits d'investissement seront soumis à l'approbation des ayants droit, respectivement pour un trottoir, l'agrandissement de l'Ecole secondaire du Bas-Vallon (établissement dont on étudiera plus avant une modification mineure du règlement), le remplacement des fenêtres du bâtiment municipal, l'aména-

gement de la place de sport du Paradis et le premier pas vers la création d'un médicentre dans notre agglomération.

Le budget 2022 sera évidemment au centre des débats, qui statueront encore sur l'augmentation proposée du crédit accordé par la commune à la société du chauffage à distance de La Heutte.

Sept arrêtés de compte - dont un seul débouche sur un léger dépassement! - seront enfin présentés au Législatif.

Nous reviendrons en détail sur ces différents objets, dans les prochaines éditions de ces Avis officiels. | cm

Votation fédérale du 28 novembre

Cette votation aura lieu au local de vote de la commune de Péry situé dans la Maison communale de Péry dimanche 28 novembre de 10 h à 11 h.

Les citoyennes et citoyens qui, depuis la dernière votation, ont acquis le droit de vote en matière fédérale et cantonale et communale sont invités à se faire inscrire au bureau municipal jusqu'au jeudi 25 novembre à 17 heures.

Le registre électoral est déposé au bureau municipal pendant le délai légal où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les citoyennes et citoyens qui n'auraient pas reçu leur carte de vote lors de la distribution sont invités à en faire la réclamation au bureau municipal jusqu'au jeudi 25 novembre à 17 heures.

| cm

Des caméras acceptables

Sur demande des autorités municipales, la police cantonale est allée examiner les caméras de surveillance en fonction sur le site de l'ancienne usine Carfa, à Péry. Dans son rapport, elle précise que ces installations ne contrevennent pas à la législation en vigueur; une information que l'Exécutif relaie donc ici à l'attention de la population. | cm

Pompiers Vigier: des discussions

Une étude, basée sur des discussions entre la Municipalité, le corps en lui-même, les SP de Péry-La Heutte et l'inspecteur régional Didier Wicht, est en cours concernant l'avenir du corps des sapeurs-pompiers de l'entreprise Vigier. Des informations plus précises sont attendues pour le courant du mois prochain. | cm

Avent lumineux et convivial

Un calendrier géant de l'Avent sera proposé aux habitants de notre commune, dès le 1^{er} décembre prochain. Le détail des fenêtres décorées, ainsi que des moments de convivialité proposés dans ce cadre, sera publié la semaine prochaine dans le cadre de ces Avis officiels. | cm

Bureau de vote

Pour le scrutin fédéral du 28 novembre prochain, le bureau de vote a été formé ainsi:

- présidente, Nadia Keller
- secrétaire, Thierry Egger
- membres, Ana Cristofori, Céline Chavaillaz, Daniele Adriani, Jérémy Vidalis
- remplaçants, Tania Caccivio, Alain Audétat.

| cm

Deux-roues: vignettes et plaques désormais à l'OCRN

A la fin de cette année, l'administration municipale devra cesser définitivement de délivrer des plaques et des vignettes destinées aux cyclomoteurs. Dès le 1^{er} janvier 2022, pour immatriculer

un vélomoteur ou un cycle électrique, les habitantes et les habitants de la commune devront s'adresser aux bureaux officiels de l'OCRN (Office cantonal de la circulation routière et de la navigation).

Décision cantonale

Cette modification des pratiques a été ordonnée par les instances cantonales concernées. La décision en question fait suite à l'augmentation exponentielle des immatriculations de deux-roues, laquelle est liée en particulier à l'avalanche de vélos électriques atteignant une vitesse de 45 km/h.

En effet, plus de 40 000 vignettes sont vendues chaque année dans le canton. Le traitement manuel

des avis y relatifs, induit par la collaboration avec de nombreux intermédiaires locaux tels que notre Municipalité, exige un travail administratif considérable pour l'OCRN; conséquemment, celui-ci ne parvient plus à remplir suffisamment rapidement ses obligations face aux assurances et aux services de police.

Pour que sa base de données soit parfaitement à jour, l'office cantonal a donc décidé de centraliser la distribution des vignettes et des plaques, dès le début de l'année prochaine.

A Orpond et Tavannes

Pour la population de notre commune, les bureaux de délivrance les plus proches seront donc désormais

les centres d'expertises de Tavannes et d'Orpond. Les requérants pourront également présenter leurs demandes par courrier postal.

Attention, l'original du permis de circulation sera requis pour les nouvelles immatriculations, ainsi que pour tout changement de détenteur, de plaque ou de véhicule.

Pour la nouvelle année d'assurance, les propriétaires de deux-roues immatriculés recevront une facture par courrier. Dès qu'ils l'auront payée, la vignette 2022 leur sera adressée par la même voie.

Les acheteurs de nouveaux deux-roues motorisés ou électriques, pour leur part, seront informés de la marche à suivre par le vendeur. | cm



PÉRY

Avis de recherche

A l'occasion de son 50^e anniversaire, nous sommes à la recherche active de photos du centre communal de Péry-La Heutte, ainsi que de l'ancienne halle de gymnastique.

Si vous en avez à partager, vous pouvez les envoyer par poste à Thomas Sutter, rue du Montoz 10, 2603 Péry ou par mail à thomas.sutter62@gmail.com. Si vous avez aussi quelques anecdotes à joindre avec ces photos, c'est avec un grand plaisir que nous les recevrons. Afin de pouvoir récupérer vos photos, n'hésitez pas à inscrire vos noms et adresses au dos de celles-ci. | le comité d'organisation du 50^e anniversaire du centre communal



Versez maintenant!
cec.clientis.ch

PRIVOR compte prévoyance pilier 3a
Toute l'année: taux préférentiel 0.200%

Clientis
Caisse d'Épargne Courtelary

RÉFORMÉES

COLLABORATION DES PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

Ecoute et prière: 077 423 20 20 ou ecoute@referguel.ch.

Collaboration: *Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. www.referguel.ch.*

PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Culte: dimanche 21 novembre, 10h, chapelle de Cortébert. Culte du souvenir avec Sainte-Cène. Officiant: David Kneubühler.

Assemblée de paroisse: mardi 23 novembre, 19h30 à la salle de paroisse. L'ordre du jour et les documents sont disponibles sur le site internet ou auprès de David Kneubühler. Mesures sanitaires: masque, traçage, désinfection des mains et distances.

Groupe de prière œcuménique: tous les mercredis, à 19h15 au temple de Corgémont pour un temps de prières et de silences.

Pasteur: *David Kneubühler, 079 823 75 84, david.kneubuehler@referguel.ch. Services funèbres: 0800 225 500. Présidente du conseil de paroisse: Christine Brechbühler, 079 565 93 66, ch.c.brechbuehler@gmx.ch. Réservation salle de paroisse: E. Hohermuth, 032 963 11 89, 4hohermuth@bluewin.ch. 032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch, www.referguel.ch.*

PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

Culte: dimanche 21 novembre, 10h, culte du souvenir. Inscriptions auprès de la pasteurie si possible, pour des raisons sanitaires.

Coin enfant: disponible durant toutes les célébrations à l'église.

Graines de sens (0-6 ans avec parents): prochaine rencontre le 4 décembre à 15h à Courtelary.

Noël avec les enfants (6-10 ans): première rencontre le 19 novembre de 16h30 à 18h30 à la salle de paroisse de Courtelary, puis tous les vendredis jusqu'au 19 décembre, jour du culte de Noël avec les enfants.

Partages bibliques: prochaine rencontre le 9 décembre à Courtelary.

Prêt entre particuliers: Vous souhaitez emprunter / mettre à disposition un outil de jardinage ou de cuisine? Allez voir dans la vitrine devant la maison de paroisse de Courtelary, Ramées 1.

Pasteur: *Maëlle Bader, 032 944 11 63, 076 713 39 55 (aussi SMS et Whats*

App), maelle.bader@referguel.ch. Président: Philippe Hauri, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch. Secrétaire: Annelise Stieger, 079 413 47 32, annelise@bluewin.ch. Réservation de la salle de paroisse: Philippe Hauri, 079 271 99 10. Services funèbres: 0800 225 500. www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Culte du souvenir: dimanche 21 novembre à 10h au temple de la Ferrière avec le pasteur Daniel Wettstein, célébration de la Sainte-Cène.

Enfants Noël au temple: la paroisse de la Ferrière souhaite créer un groupe d'enfants pour animer la traditionnelle fête de Noël au temple le 25 décembre à 20h. Si vos jeunes sont motivés à y participer, une première rencontre est prévue le samedi 27 novembre à 10h à la cure de la Ferrière avec le pasteur Daniel Wettstein. Merci de communiquer votre intérêt auprès de Aurore Oppliger: 079 308 79 91.

Offres en ligne: www.referguel.ch, textes, méditations, poèmes et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël.

Facebook / Instagram: aussi présentes sur les réseaux sociaux. Abonnez-vous pour suivre les activités. Chaque mardi, vous pouvez découvrir la présentation d'une paroisse de l'Erguël.

Envie d'une visite?: prenez contact avec nos deux dames visiteuses: Suzanne Stauffer (032 961 11 58), Lotti Lanz (032 961 16 43) ou avec le pasteur (coordonnées ci-dessous).

Ecoute et prière: à votre disposition pour parler, vous apaiser, faire le point, reprendre courage, retrouver confiance et/ou demander une prière. Téléphonnez au 077 423 20 20 ou envoyez un courriel à: ecoute@referguel.ch.

Pasteur: *Daniel Wettstein, 079 229 34 84, daniel.wettstein@unine.ch. Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81 ou 079 291 42 05. Secrétariat: laferriere@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres: 0800 225 500.*

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL PÉRY rue du Collège 12

Culte: dimanche 21 novembre, 10h, à Orvin. Officiant: Gilles Bourquin. Offrande en faveur du budget des autres CSP.

Proposition d'intercession: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour le Conseil Synodal.

Catéchisme Cycle I, préparation de Noël: samedi 27 novembre, 9h-11h30, Grain de sel, Orvin.

Catéchisme 10H: vendredi 26 novem-

bre, Justice-Injustice, à la Source à Bienne. Samedi 27 novembre, Justice-Injustice, à la Source à Bienne. Dimanche 28 novembre, culte Justice-Injustice à l'église du Pasquart à Bienne.

Fruits TerrEspoir: les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 25 novembre. Livraisons le 9 décembre à Péry, Vauffelin, Orvin.

A votre disposition: pour un temps de discussion ou un échange de messages, contacter Daniel de Roche 079 337 50 76 ou Gilles Bourquin 079 280 20 16.

Site internet: www.paroisse-rondchatel.ch. Les informations sont actualisées au fur et à mesure.

032 485 11 85 (lundi: 13h-17h30, vendredi: 7h45-11h30), contact@paroisse-rondchatel.ch, www.paroisse-rondchatel.ch. Services funèbres: 079 724 80 08. Location de salles 032 485 11 85: Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry. Visites: Daniel de Roche 079 337 50 76, Gilles Bourquin 079 280 20 16. Catéchisme: 7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, 9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, et Christian Borle, 078 739 58 28, 10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28, et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74, 11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28, et Daniel de Roche, 079 337 50 76.

PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

Culte du souvenir: dimanche 21 novembre 10h à La Ferrière: avec Sainte-Cène, pasteur Daniel Wettstein

Offres en ligne: textes, méditations, poèmes, célébrations en ligne et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël: www.referguel.ch.

Ecoute et prière: à votre disposition pour parler, vous apaiser, faire le point, reprendre courage, retrouver confiance et/ou demander une prière. Téléphonnez au 077 423 20 20 ou envoyez un courriel à: ecoute@referguel.ch.

Pasteur: *Daniel Wettstein, 079 229 34 84. Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38. Secrétariat: renan@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres: 0800 225 500.*

PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIER

Culte: dimanche 21 novembre, temps du souvenir à la collégiale, de 10h à 12h. Eglise ouverte. Collecte: Terre Nouvelle, nouveaux envoyés DM.

Musique à la collégiale: samedi 20 novembre, 12h15, Intercity Flute Player. Quinze flûtes sous la direction de Pierre-André Bovey. Entrée libre, collecte. Certificat Covid demandé. Plus de renseignements sur www.musiquecollégiale.ch.

Coin-enfants à la collégiale: pour les petits qui accompagnent leurs parents.

Jardin communautaire à la cure: pour tout renseignement, s'adresser à Françoise Zwahlen-Gerber, 079 696 74 30.

Femmes protestantes: la Baratte vous accueille le vendredi de 9h30 à 11h autour d'un café-croissant, à deux pas du marché.

Après-midis récréatifs des aînés: prochaine rencontre mardi 30 novembre, de 14h30 à 17h30 à la cure.

Respiration: le mercredi de 12h à 12h30, des moments de rencontre et de méditation en compagnie de notre pasteur Macaire Gallopin à la collégiale, dans notre coin-méditation.

Coin-méditation à la collégiale: situé dans l'abside nord, durant les heures d'ouverture de la collégiale, de 7h à 17h. Brochures et Bibles, à consulter ou à emporter, et ambiance propice à la détente et à la réflexion.

A votre service: nous sommes à la disposition de nos aînés pour tout service, commission, transport chez le médecin, ou simplement pour un entretien téléphonique. Le secrétariat est atteignable de 8h30 à midi, et de 14h à 16h30. Notre pasteur est également joignable au numéro indiqué ci-dessous. Nous continuons de privilégier les entretiens téléphoniques par rapport aux visites à domicile.

Pasteur: *Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. 032 941 37 58, paroisse.st-imier@referguel.ch, www.referguel.ch. Services funèbres: 0800 22 55 00.*

PAROISSE RÉFORMÉE SONVILIER

Culte du souvenir: samedi 20 novembre à 17h15 à l'église. Officiant: Alain Wimmer.

Catéchisme de cycle 1: séquence de Noël *Les oiseaux de la crèche*: chaque vendredi de 16h30 à 18h30 à la maison de paroisse de Sonvilier.

A noter, culte autrement: pour entrer dans l'Avent, retrouver l'ambiance des veillées d'antan, le dimanche 28 novembre à 17h15 à l'église.

Pasteur: *Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch. Présidente de paroisse: Beatrix Ogi, 079 725 15 41. Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, location@paroissesonvilier.ch. Services funèbres: 0800 225 500. www.referguel.ch.*

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN TAVANNES rue du Pasteur Frêne 12

Gottesdienst: zum Ewigkeitssonntag am 21.11. um 10 Uhr in Moutier mit Pfarrer Stefan Meili.

Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Culte du souvenir: dimanche 21 novembre, 10h, avec Sainte-Cène et apéro. Culte avec certificat Covid. Pasteur J.-L. Dubigny. Collecte en faveur du Groupe d'accompagnement pour personnes endeuilées (GAPE). Taxi: prière de s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 032 487 67 84.

Catéchisme cycle I (3 H – 6H): samedi 20 novembre, 9h-11h, cure Virgile Rossel, rencontre pour la préparation de la Fête de Noël; renseignements: Th. Dominicé 078 715 46 52.

Célébration œcuménique au home Les Lovières: lundi 22 novembre, 15h, salle polyvalente, officiant J.-L. Créatin; merci de vous renseigner auprès de la direction du home.

Chœur Cantemus & Groupe de chant de la paroisse catholique: lundi 22 novembre, 19h30, église réformée, 3^e répétition *Chantons Noël 2021*. Infos: L. Gerber, 032 487 64 84, libegerber@bluewin.ch ou M. Burion, 079 250 44 72, marlyse.burion@bluewin.ch.

Rencontre œcuménique des aînés: mercredi 24 novembre, 14h30, salle de paroisse catholique, découverte de Saint-Pétersbourg et animation musicale avec G. Gagnebin. Responsable et renseignements: Th. Schmid 032 487 53 16.

Conseil de paroisse: mercredi 24 novembre, 19h, maison de paroisse, séance.

Nota bene: les activités annoncées peuvent être sujettes à modification selon les restrictions sanitaires édictées; merci de votre compréhension.

Présidente de paroisse: *Evelyne Hiltbrand, 079 717 05 39, evelyne.hiltbrand@par8.ch. Pasteur: Philippe Kneubühler, 078 616 71 57, philippe.kneubuehler@par8.ch. Secrétaire: Lorena von Allmen, 032 487 48 20, lorena.vonallmen@par8.ch. Réservation de salles: Maud Berberat, 079 863 17 46, maud.berberat@par8.ch. www.par8.ch. Services funèbres: 0848 77 88 88.*

PAROISSE RÉFORMÉE VILLERET

Culte: dimanche 21 novembre 10h, à la cure Villeret, culte du souvenir.

Assemblée de paroisse: lundi 22 novembre 20h à la cure de Villeret.

Prière du mardi: mardi 23 novembre 6h30 à la cure.

Marché de Noël: samedi et dimanche 27 et 28 novembre à la halle de gymnastique, certificat Covid obligatoire.

Information: à la suite des inondations du mois de juin, le chauffage de l'église est hors service. Son remplacement est en bonne voie, mais pourrait prendre un certain temps. Il sera connecté au chauffage à distance. Dès lors et jusqu'à nouvel avis, les services funèbres auront lieu à l'église de Courtelary ou à la chapelle de Saint-Imier. Pour les cultes et autres manifestations, veuillez vous référer à la rubrique paroissiale.

Pasteur: *Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch, à votre disposition tous les jours, sauf le lundi. Présence pastorale au bureau le vendredi de 8h à 10h30. Secrétariat: 032 941 14 58, villeret@referguel.ch, ouvert le vendredi de 8h à 11h30. Site internet: www.referguel.ch. Services funèbres et urgences: 0800 225 500.*

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE POUR CHRIST CORGÉMONT sur le Crêt 3

Culte en français: dimanche 21 novembre à 10h, culte partage.

www.gfc.ch

ÉGLISE MOUVEMENT ORVIN Le Crêt 2

Culte: dimanche 21 novembre à 10h, culte en présentiel. Port du masque obligatoire. Programme pour les enfants sur place. Possibilité de suivre le culte en live sur notre chaîne YouTube: église mouvement.

Pasteurs: *Odile Darcey 079 253 71 01 et Eric Naegele, 079 816 95 51. contact@eglisemvmt.ch, www.eglisemvmt.ch.*

ÉGLISE DU ROC SAINT-IMIER Jacques-David 12

Soirée AntiZone: vendredi 19 novembre à 19h30, pour les jeunes de 13 ans et plus. Infos: Timothée Jacard 076 675 94 85.

Soirée du groupe de jeunes du Roc: samedi 20 novembre à 20h. Pour infos Thomas et Sonia, 079 216 25 11.

Célébration: dimanche 21 novembre à 10h avec Joël Bussy, artiste et animateur à la Ligue de la lecture de la Bible et de Cabes. Maximum 50 personnes. Règles sanitaires: port du masque, distance et désinfection des mains. Durant la rencontre il y a une garderie et une école du dimanche.

Prière: pour les temps de prière du lundi à 20h, contacter Timothée Jacard, 076 675 94 85.

Rencontre du cours Alpha live: mardi le 23 novembre à 19h. Pour infos Jacques Lachat, 079 372 18 10.

Service d'entraide disponible pour tous: écoute, partage, coup de main et prière: Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25.

Autres activités: cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine. Pour info contactez le pasteur au 032 941 58 25.

Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25, <http://egliseroc.wordpress.com>.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA SAINT-IMIER Fourchaux 36

Culte: dimanche 21 novembre à 9h30 avec l'évêque Patrick Streiff. Les messages du culte peuvent être écoutés sur le blog de www.la-bethania.ch.

Catéchisme: vendredi 19 novembre à 17h, vendredi 26 novembre à 17h.

Cellule Haut Vallon: vendredi 19 novembre à 20h.

GdJ (Coubije): samedi 20 novembre de 16h à 22h.

Béthania Ouverte: jeudi 25 novembre de 19h à 22h (méditation).

A votre disposition: la pasteurie est à votre disposition si vous ressentez le besoin de partager, si vous avez des questions, des soucis ou des demandes de prières.

Pasteur: *Iris Bullinger, 032 941 49 67, 079 685 56 77, www.la-bethania.ch*

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE SAINT-IMIER rue Paul-Charmillot 72

Culte: dimanche 21 novembre à 10h, vidéo Thyatire (série *Les sept églises*).

Club d'enfants: jeudi 25 novembre à 12h.

Dans le respect des normes sanitaires (masque, désinfection des mains, distanciation, etc.)

Pasteur: *David Weber, dpi.weber@gmail.com. www.ab-stimier.ch.*

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE SAINT-IMIER rue de Châtillon 18

Service religieux: dimanche 21 novembre, 9h30.

Jeunesse: dimanche 21 novembre 11h, service pour la jeunesse à Yverdon-les-Bains.

Services religieux par vidéo (IPTV):

disponible le dimanche, sur internet: <http://skipa.tv/channels/geneva/> Nom d'utilisateur: lemot Mot de passe: ena2020. www.nak.ch

Didier Perret, dpe2610@gmail.com, 079 240 72 73, www.stimier.nak.ch/agenda.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS SONCEBOZ Pierre-Pertuis 2

Culte: dimanche 21 novembre, 10h. **Message:** dimanche 21 novembre, 11h, Fabien Bourgeois.

Cellule de maison: mardi 23 novembre, 20h.

Répétition de chants: mercredi 24 novembre, 20h.

www.eepp.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE DU SONNENBERG TRAMELAN

CuBiJe: samedi 20 novembre à 17h aux Bulles.

Culte: dimanche 21 novembre à 10h aux Mottes (avec certificat Covid), garderie et groupe juniors.

Moment de prière et de silence: mardi 23 novembre à 13h30 à la rue des Prés.

Les mercredis de la rue des Prés: mercredi 24 novembre à 13h30 aux Mottes, avec Fritzi et Blagouille.

www.menno-sonnenberg.ch

ARMÉE DU SALUT TRAMELAN Grand-Rue 58

Culte: dimanche 21 novembre, 9h, prière, 9h45, culte intergénérationnel avec la Ligue pour la Lecture de la Bible: *La Bible, c'est quoi?*. Certificat Covid demandé (pas d'inscription, pas de diffusion en ligne).

Prière 29B12: lundi 22 novembre, dès 19h30. Nous prions pour vous.

Prière: mardi 23 novembre, 9h.

Cours de danse, enfants (8 à 12 ans): mardi 23 novembre, 18h.

Cours biblique pour jeunes: jeudi 25 novembre, 18h.

Pascal Donzé, 032 487 44 37, tramelan.armeedusalut.ch.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU FIGUIER TRAMELAN Grand-Rue 116 entrée: face à Albert Gobat 15

Culte: dimanche 21 novembre, 9h30. Message apporté par David Schimid. Présentation de Hayden.

Répétition de louange: lundi 22 novembre, 19h30.

Prière et partage des aînés: mercredi 24 novembre, 16h.

032 487 32 17, eglisedufiguer@gmail.com, www.eglisedufiguer.ch. Conseil Pastoral: Hugues Jobin, 032 487 60 38.

ÉGLISE BAPTISTE L'ORATOIRE TRAMELAN rue A. Gobat 9

Culte: dimanche 21 novembre, 9h30 avec Daniel Salzmänn.



De quoi aborder l'hiver avec le meilleur outil possible

Le nouveau véhicule de la voirie a été livré vendredi dernier, à la grande satisfaction de la Municipalité



A la réception du nouveau véhicule, vendredi dernier, on reconnaît: sur le pont, ses principaux utilisateurs, les cantonniers Yannick Bouquet et Michaël Pécaut; devant, le maire Claude Alain Wüthrich, entouré de Rémy Ast (à gauche, de l'entreprise Meili) et Florian Binggeli, du garage spécialisé GBT

Le dimanche 24 janvier dernier, par les urnes, les ayants droit approuvaient très clairement un crédit d'engagement de 220 000 francs, destiné à l'acquisition d'un nouveau véhicule polyvalent pour la voirie.

Agé, le Ladog utilisé cette année encore posait de réguliers et sérieux problèmes d'entretien, notamment une succession de réparations qui ont privé les services techniques de leur principal outil de travail.

Un produit suisse

Commandé en juillet, le nouveau véhicule est arrivé vendredi exactement au complexe du Brahon, livré par Florian Binggeli, employé du garage spécialisé tramélot GBT Sàrl, et Rémy Ast, représentant du fabricant, l'entreprise helvétique Meili.

L'une des premières qualités du nouvel engin, un Meili VM 7000, est en effet d'avoir été fabriqué en Suisse par une entreprise expérimentée de grande renommée et acquis auprès d'un spécialiste régional

qui assure un excellent service après-vente.

Fort de ses 155 chevaux, d'un entraînement hydrostatique et de quatre roues directionnelles, cet engin très polyvalent facilitera grandement le travail de déneigement. Avec ce véhicule multilift, dont le pont se décharge aisément, les cantonniers gagnent en flexibilité, en sécurité et en efficacité. Outre le déneigement, cet engin est déjà très apprécié pour des tâches très diverses et notamment le transport de branches,

de déchets verts et d'outils de travail tels que la tondeuse.

Moyennant quelques travaux d'adaptation, tous les outils de son prédécesseur peuvent être utilisés sur le Meili VM 7000.

Bonne reprise

Déduction faite de la reprise de l'ancien Ladog, pour un montant de 32 000 francs, le garage GBT Sàrl a donc vendu ce nouveau véhicule au prix exact de 184 600 francs. De quoi boucler un arrêté de compte tout à fait positif. | cm

Décorations de Noël: patience s.v.p.

On se souvient que le Conseil municipal avait commandé de nouvelles décorations lumineuses, pour agrémenter le village durant la période des Fêtes. Or tout récemment, il a reçu une information pour le moins étonnante, de la part de son fournisseur: ce dernier annonce que le camion de livraison a été détourné avant d'atteindre notre pays...

Conséquent, un délai supplémentaire et indé-

fini s'ajoute à l'attente de ce matériel. Les services techniques municipaux se tiennent prêts, qui installeront ces décorations lumineuses au fur et à mesure de leur arrivée. Les autorités espèrent que malgré ce contretemps, le village pourra être enluminé durant toute la période de l'Avent.

La population est par avance remerciée de faire preuve de patience et de compréhension. | cm

Brocante annulée

Faute de participants inscrits en nombre suffisant, la Ceass (Commission d'embellissement et d'animation de Sonceboz-Sombeval) annonce qu'elle doit se résoudre à annuler la version 2021 de sa traditionnelle brocante, qui était agendée au dimanche 28 novembre prochain. | cm

Don

Lundi soir, le Conseil municipal a répondu favorablement à la demande de soutien présentée par le groupe de musique Henriette B, au sein duquel joue notamment un jeune habitant de la commune. Il a attribué à cet ensemble un don de deux cents francs, à faire valoir sur les coûts de son tout prochain single. | cm

Easy Vote pour les 18 ans

Sur proposition du Conseil du Jura bernois, qui en assume tous les frais, les autorités municipales ont accepté d'adresser en 2022, à tous les habitantes et habitants qui atteindront leur 18^e anniversaire et donc leur majorité civique, la brochure easyvote comprenant des explications claires sur les objets soumis à l'électorat. Cet envoi doit contribuer à augmenter la participation aux votations, en incitant les jeunes à s'exprimer par les urnes. | cm

Pour les Fêtes

Durant la période des fêtes de fin d'année, l'administration municipale demeurera fermée du vendredi 24 décembre 2021 au dimanche 2 janvier 2022 y compris. | cm

16 communes

1 JOURNAL

Merci à tous



Alors que les travaux d'aménagement du jardin du souvenir sont terminés (notre photo), le Conseil municipal tient ici à remercier les artisans qui y ont contribué, ainsi que la population pour les efforts d'entretien qu'elle a fourni très généralement au cimetière, dont les tombes sont fort bien entretenues. | cm

SONCEBOZ-SOMBEVAL

Le marché de l'Avent fait le plein

Satisfaction totale pour l'équipe de la présidente Jane Gerber. Samedi dernier, plus de 200 visiteurs ont rallié l'ancienne scierie de Sombeval, trop exigüe pour cette occasion pour y visiter le marché de l'Avent.

Les 18 stands ont présenté les produits régionaux du terroir avec un très grand succès.

En milieu d'après-midi, la densité des visiteurs était telle que la patience était de mise. Belle expérience à renouveler et heureux sont les récipiendaires des cadeaux acquis à cette occasion, les sapins de Noël seront bien garnis. La majorité des exposants ont déjà émis le vœu et réservé un emplacement pour 2022. | jcl



Il y avait foule au marché de l'Avent de l'ancienne scierie, photo: jcl

Ramassage du vieux papier

Les élèves et les enseignants de l'école primaire remercient la population pour sa précieuse collaboration lors du ramassage du papier du 9 novembre dernier. La quantité considérable de papier récolté permettra de financer partiellement le camp de ski du mois de février prochain.

En 2022, les ramassages auront lieu durant la première quinzaine de mai et de novembre. Les dates précises vous seront communiquées en temps voulu par l'intermédiaire de ce même journal.

| école primaire sonceboz-sombeval



AVIS MORTUAIRE

Les membres du FC Courtelary ont la grande tristesse de faire part du décès de

**Monsieur
André Isler**

papa de Sylvain, joueur de la 1^{re} équipe.

Nous adressons à sa famille, ses proches, notre profonde sympathie.

Courtelary, novembre 2021

Les joueurs de l'équipe active du FC Courtelary

AVIS MORTUAIRE

*Le Seigneur m'a dit:
Ma grâce te suffit.
2 Corinthiens 12,9*

Son épouse Heidi Bessire-Gerber
Sa fille Anne Mérillat-Bessire
Son fils et sa belle-fille André et Edith Bessire-Heuer
Ses petits-enfants Cécile, Matthieu, Florian et Pauline,
Tobias et Anaïs, Simon et Mia, Nicolas
Sa sœur Judith Bessire Schenk
Sa filleule Silvana Gerber

vous invitent à la cérémonie d'adieu en souvenir de

Frédy Bessire

Frédy nous a quittés le 19 octobre 2021 dans sa 91^e année.

Adresse de la famille: Heidi Bessire-Gerber
Cascade 7
2603 Péry

La cérémonie aura lieu en l'église de Péry, le samedi 20 novembre 2021 à 13 h 30.

Les places étant limitées dans l'église, un haut-parleur extérieur sera mis en place.

Péry, novembre 2021

En lieu et place de fleurs, vous pouvez faire un don à la Rega, garde aérienne suisse, 8058 Zurich-Aéroport.
CCP 80-3793-6 et IBAN CH74 0900 0000 8000 3793 6

Cet avis tient lieu de faire-part

AVIS MORTUAIRE

*Jésus dit: Venez à moi vous tous
qui peinez sous le poids du fardeau
et moi je vous donnerai le repos.
Mt 11,28*

Ses frères et sœur: Claude et Yvette Aufranc à Orvin
Francine et Yves-Roland Huguet à Orvin
Thierry et Christine Aufranc à Orvin
Ses neveux et nièces: Frédéric et Sandra et leurs filles à Orvin
Stève et son amie Sarah
et sa fille à Orvin
Valérie Schaer
et ses filles à Chézard-St-Martin
Grégory Aufranc à Malleray
Sushma et David
et leurs enfants à Yverdon
Shiny et son ami Christophe à Nidau
Son frère de cœur: Stefano et Hélène Zocco
et leur fille à Clarens

ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin de vous faire part du décès de

**Madame
Gilda Aufranc**

leur très chère sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie que Dieu a reprise à lui dans sa 74^e année.

Berne, le 11 novembre 2021

Adresse de la famille: Monsieur Claude Aufranc
route de Frinwillier 12
2534 Orvin

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part

**Vos faire-part et remerciements
dans les plus brefs délais**

Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18

info@bechtel-imprimerie.ch

**imprimerie
bechtel sa**

www.bechteli-imprimerie.ch

POMPES FUNÈBRES
Jour et nuit
NIGGLI
Chambres mortuaires et salle de cérémonie
Saint-Imier • 032 941 27 55
www.pf-niggli.ch

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS

Un budget 2022 parfaitement équilibré

Il sera soumis à l'Assemblée municipale du 13 décembre prochain, avec une quotité et des taxes inchangées

Avec des charges totales de 8 mio 526 455 francs exactement, le budget 2022 de la Commune atteint l'équilibre parfait. Il s'appuie sur une quotité de 1.79 et des taxes inchangées.

Le Conseil municipal recommande à l'Assemblée d'approuver ce budget.

Ecoliers en augmentation

En feuilletant le document avec l'administrateur des finances, Fabian Burgunder, et l'élu en charge des finances, le maire Denis Bessire, on constate une belle stabilité par rapport au budget 2021.

Rien de spécial à signaler pour le compte de l'administration générale, qui prévoit l'entretien courant de la salle de spectacles, et pas davantage pour le chapitre ordre et sécurité publique.

En ce qui concerne le service du feu, on précisera qu'il est nécessaire de procéder à l'assainissement du toit plat du hangar, lequel a subi les affres du temps, en un demi-siècle d'existence.

Au chapitre de la formation, les investissements déjà consentis et encore à venir s'expliquent évidemment par l'augmentation de la population, laquelle a engendré une augmentation des élèves. Toutes les charges d'exploitation des écoles subissent conséquemment une hausse.

Santé démographique...

La belle santé démographique se traduit par une augmentation des charges de quelque 30 000 francs pour l'école primaire, entre les bud-



Les prévisions financières 2022 reflètent la santé démographique du village

gets 2021 et 2022; il convient de préciser que les prévisions englobent également des aménagements extérieurs prévus sur les talus, ainsi qu'un montant pour la réfection du toit ancien, fait d'Eternit et qui révèle aujourd'hui quelques faiblesses.

Pour ce qui concerne l'école secondaire, l'augmentation au budget s'explique par une sensible augmentation des élèves, laquelle induit le besoin d'un agrandissement présenté la semaine dernière dans ces colonnes.

Equilibre parfait, en revanche, pour une Ecole à journée continue qui a pu ouvrir cette année quasiment tous les modules possibles. Quelque 30 000 francs seront encore investis dans ses nouveaux locaux, afin d'insonoriser la salle à manger.

... et santé fiscale

Ce budget mise sur une légère hausse des rentrées fiscales, de manière générale. Tous impôts confondus, on prévoit en 2022 des recettes de 4,137 millions de francs au total.

Sur la base du baromètre cantonal, en constatant que les emplois ne semblent pas trop touchés par la crise sanitaire et en intégrant les expériences de l'année écoulée, l'administrateur des finances a budgété 3,3 millions de recettes au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, soit une hausse de 1,5 pour cent. Un effet positif apprécié de l'augmentation de la population.

Les taxes immobilières demeurent pour leur part très stables, avec une prévision de 340 000 francs.

Rayonnement et embellissement

Au chapitre sport-culture-loisirs, on mentionnera les quelque 18 000 francs (10 francs par habitant) prévus en tant que soutien à la Fondation pour le rayonnement du Jura bernois, pour son projet en cours à la Couronne de Sonceboz, ainsi qu'un montant d'environ 20 000 francs pour la réfection de la place de la Gare et quelques embellissements potentiels du village.

En matière de sécurité sociale, toutes les dépenses sont liées

on le sait, mais on se réjouit de constater que les coûts prévus par le canton, soit 1,75 million de francs pour notre commune, se révèlent stables par rapport aux prévisions 2021.

Rien de spécial à signaler dans le domaine des transports et communications, tandis que la stabilité est également de mise au chapitre de l'économie publique. On signalera, à ce niveau, que la commune table sur un bénéfice de 60 000 francs au titre du chauffage à distance La Combe; ce bénéfice permettra de commencer à amortir les nouvelles installations mises en service cette année.

Un bon signe...

En termes de péréquation financière, le budget 2022 prévoit une diminution de recettes de l'ordre de 18 000 francs, ce qui reflète la bonne santé de la commune.

On mentionnera que l'amortissement de l'ancien patrimoine, selon la planification 2015 et sous le régime du MCH1, induit une charge de 242 000 francs par an jusqu'en 2028.

Les comptes autofinancés (gestion des déchets, alimentation en eau potable, traitement des eaux usées) bouclent tous les trois comme le budget, donc à l'équilibre parfait, sans qu'on ne doive toucher aux taxes en vigueur. | cm

Déchets: un service amélioré, pour des coûts comparables

Au point 6 de la prochaine assemblée municipale, l'Exécutif propose aux ayants droit d'approuver une dépense périodique de 96 000 francs par an, pour une nouvelle manière de gérer les déchets. Or il convient de souligner d'entrée de cause qu'il ne s'agit pas là d'une nouvelle dépense. Avec l'organisation proposée, les autorités prévoient des coûts tout à fait comparables à ceux d'aujourd'hui, tandis que le service à la population sera sensiblement amélioré.

Actuellement, rappelons-le, l'offre est la suivante dans notre commune: la déchetterie des Carolines (matériaux compostables) et l'EcoPoint de la place Stauffer (verre, alu, fer blanc, capsules de café, Pet, textiles, piles, huiles) tous deux gérés par la Municipalité, la collecte de papier effectuée par les écoles, la ferraille récupérée sous mandat par l'entreprise Weber transports, et enfin les collectes de cassons combustibles menées au porte à porte par notre prestataire.

Centralisé et nettement plus accessible

Le concept proposé consiste à confier en sous-traitance à Weber Transports, entreprise qui donne entière satisfaction dans ses mandats actuels, la gestion de tous les matériaux

énumérés ci-dessus. A la rue de l'Avenir 43, ce prestataire proposera une gestion des déchets sur un site réunissant les conteneurs nécessaires. L'offre y sera encore élargie au carton, qui pourra être récupéré au lieu d'être brûlé.

Pour la population, l'avantage du système proposé est double: un seul lieu où aller déposer à peu près tous ses déchets, avec de surcroît un accès nettement élargi. Le mandat qui sera confié à Weber Transport inclut en effet une triple ouverture hebdomadaire du site et évitera donc de devoir stocker certains matériaux à domicile.

Entre les coûts aujourd'hui payés à nos prestataires, ainsi que les frais liés à l'engagement du personnel et des véhicules communaux, la facture se monte bel et bien à 96 000 francs, pour la prise en charge des déchets mentionnés plus haut. En confiant leur gestion à un prestataire externe, les frais n'augmenteront pas du tout.

En parallèle à cette réorganisation, l'Exécutif continue à étudier l'implantation de conteneurs semi-enterrés, pour les déchets ménagers. Ceux-ci sont attendus pour 2023 au plus tôt.

| cm

Pour une place de formation très intéressante

Au point 4 de l'ordre du jour de la prochaine assemblée municipale, les ayants droit seront appelés à se prononcer sur une nouvelle dépense périodique, qui s'élèvera au maximum à 25 000 francs par année. Elle fait suite à la décision, prise cet été par l'Exécutif local, de créer une nouvelle place de formation au sein du personnel communal.

On a pu le lire en effet dans ces colonnes, la Municipalité a mis au concours, pour août 2022, une place d'apprentissage d'agent/e d'exploitation, avec CFC.

Le Conseil municipal souligne ici que cette place se

révèle particulièrement intéressante, pour un ou une jeune apprenti/e souhaitant exercer des activités techniques autant que manuelles, tout en acquérant la formation théorique y relative. Menées sur un riche patrimoine immobilier, avec les écoles, l'Ecole à journée continue, la halle de sport, la salle de spectacles et le chauffage à distance La Combe, les activités sont en effet très variées et intéressantes. De surcroît, l'apprenant/e en question aura l'avantage d'appartenir à une équipe municipale dynamique et pluridisciplinaire. | cm

Investissements ouverts

Le budget des investissements 2021 est pour sa part très ouvert encore. En effet, la même assemblée municipale devra statuer sur le crédit d'engagement pour l'agrandissement de l'ESBV (voir notre précédente édition) et donc sur l'investissement curgismondain devisé dans ce cadre à 309 000 francs. Elle se prononcera également sur le montant de 200 000 francs prévu pour le remplacement des conduites d'eau potable et le goudronnage de la rue des Collèges (voir notre précédente édition). Un investissement de 90 000 francs est par ailleurs inscrit au budget pour des travaux d'entretien à la route de Chaumin. | cm

Une troisième dose de vaccin proposée le 6 décembre

Pour les 65 ans et plus de Corgémont, Cortébert et Sonceboz-Sombeval

Au vu de l'évolution enregistrée ces dernières semaines sur le front de la crise sanitaire, le Dr Roland Brechbühler reprend ses activités de vaccination à l'attention de la population de Corgémont et des deux communes voisines.

«C'est une suite logique de notre activité menée à partir de la mi-avril. Je tiens à proposer, notamment aux personnes que nous avons vaccinées à cette époque, la possibilité de parfaire leur protection», souligne le praticien en précisant que le nombre et la durée des sessions seront déterminés en fonction de l'intérêt manifesté.

Après six mois

Le praticien organise donc une première nouvelle séance de vaccination, le lundi 6 décembre prochain à la salle de spectacles. De 16h à 20h, son personnel et lui-même administreront une troisième dose de vaccin (dite aussi booster) à toutes les personnes intéressées, parmi la population concernée.

Très concrètement, cette vaccination s'adresse aux habitants de Corgémont, de Cortébert et de Sonceboz-Sombeval, âgés de 65 ans ou plus. Condition pour recevoir cette nouvelle dose: avoir été vacciné à deux reprises ou avoir été vacciné à une reprise après avoir guéri de la maladie. La deuxième injection, respectivement l'injection unique, doivent dater de six mois au minimum, donc du tout début juin au plus tard.

A signaler que pour les intéressés qui ont été vaccinés ultérieurement, le Dr Brechbühler a d'ores et déjà réservé la salle pour le 10 janvier et le 7 février 2022.

Pas de contraindication entre les vaccins

Le 6 décembre, l'équipe du praticien curgismondain administrera un booster de type Moderna, donc une demi-dose de ce vaccin. Il convient de souligner qu'aucune contraindication n'existe entre les vac-

cins. Ainsi les personnes qui se sont vu administrer un vaccin d'une autre marque, il y a six mois au moins, peuvent sans problème recevoir le booster Moderna.

Par ailleurs, la vaccination contre la grippe saisonnière ne cause pas davantage de contraindication.

Sur inscription!

Les personnes intéressées, et répondant bien sûr aux critères pour une troisième dose, peuvent dès à présent s'inscrire auprès du cabinet du Dr Brechbühler, en appelant le 032 489 11 67, durant les heures d'ouverture.

Sur place, tout sera mis en place pour protéger les uns et les autres de toute contamination, ainsi que ce fut le cas lors des précédentes journées de vaccination. | cm

Lundi 6 décembre de 16h à 20h
Salle de spectacles
Inscription indispensable
au 032 489 11 67

Ruisseau des Jonchères: une très bonne nouvelle



A son arrivée à la Suze, le ruisseau à ciel ouvert offre un biotope aussi esthétique qu'accueillant pour une faune diverse

Parmi les objets qui seront présentés à l'assemblée municipale du 13 décembre prochain, l'arrêté de compte consacré aux travaux effectués sur le ruisseau des Jonchères, illustre une très bonne nouvelle comptable pour la Commune. D'un coût prévisible devisé à 1,1 million de francs au printemps 2013, on est passé en effet à une facture finale plus de dix fois inférieure.

Rappel: le 3 mars 2013 par les urnes, les ayants droit approuvaient un crédit d'en-

gagement de 4,6 millions de francs, dont à déduire 3,5 millions de francs de subventions promises, pour un chantier qui visait à supprimer les débordements intempêtes et les dégâts causés en cas de crues par le ruisseau des Jonchères, alors partiellement en tuyaux. Il s'agissait de remettre le cours d'eau à ciel ouvert et de le conduire ainsi jusqu'à la Suze dans le quartier de la gare, par un tracé en parallèle de la ligne de chemin de fer.

Par la suite cependant, la Commune a pu acquérir une portion de terrain, au sud de la Fromagerie de la Suze, qui ouvrait une possibilité nettement plus simple: un tracé direct à la rivière, sans détour par l'Est. Grâce à la compréhension des offices cantonaux concernés, qui s'est ajoutée à l'excellent travail du bureau d'ingénieurs ATB, le projet a donc été modifié considérablement, ce qui ne l'empêche pas de cumuler des valeurs sécuritaires, écologiques et esthétiques. Aujourd'hui, le ruisseau apporte indéniablement une plus-value au village et à sa nature, avec une zone humide magnifique, dont l'entretien répond d'ailleurs à un cahier des charges précis, mis au point par le bureau spécialisé Natura.

Financièrement, le résultat est tout aussi réjouissant: une dernière subvention ayant été encaissée cette année, la facture finale, pour la Commune, s'est élevée à 93 489 francs exactement, sur un coût total de 2 millions et 404 705 francs. | cm



Un budget légèrement déficitaire mais très raisonnable

L'Assemblée municipale du 13 décembre se penchera notamment sur les propositions financières d'un Exécutif qui s'est concentré sur l'essentiel et l'indispensable, en renonçant à tout luxe, mais en assurant la pérennité des services

Au compte général, le budget 2022 de la commune présente un excédent négatif de quelque 197 000 francs; il roule en effet sur 8,117 millions de francs de charges, pour 7,921 millions de recettes.

Le compte global présente pour sa part un excédent de charges de quelque 209 000 francs.

Moins graves que prévu

Ce budget a été élaboré par l'administrateur des finances, Vincent Fleury, en étroite collaboration avec les conseillers municipaux. Il a ensuite été revu en détail par la commission ad hoc, laquelle réunit le maire, Benjamin Rindlisbacher, les conseillers Roxanne Zürcher, Roberto Previtali et Théo Brand, respectivement en charge de la formation et des bâtiments, des travaux publics, des œuvres sociales, ainsi que l'administrateur des finances.

A cette occasion, chaque dépense a été étudiée attentivement, toutes les économies possibles ont été réalisées. Seules les charges liées ou nécessaires ont été conservées, afin de maintenir les services à la population et de garantir un fonctionnement optimal de la commune.

Ce budget 2022 s'avère meilleur que son prédécesseur. « Nous constatons avec soulagement que la crise sanitaire exerce sur les rentrées fiscales des effets moins graves que prévu », précise Vincent

Fleury. Non sans ajouter que la Réforme fiscale et de financement de l'AVS (RFFA) s'est également révélée moins lourde à supporter qu'on ne pouvait le craindre au moment d'établir le budget 2021.

Chère crèche...

Au chapitre des économies réalisées par l'Exécutif, on mettra en évidence les mesures prises, en plusieurs étapes, pour diminuer les coûts de la crèche municipale, dont les effectifs ont nettement diminué. Cette évolution de la fréquentation s'explique par divers facteurs: la diminution des naissances, la crise sanitaire qui a conduit nombre de parents à trouver de nouvelles solutions de garde, l'ouverture de nouvelles structures du même type dans la région, à Sonceboz et Cormoret en particulier.

Il reste que grâce aux premières mesures appliquées, le budget 2022 prévoit pour cette crèche une perte de 110 000 francs, donc nettement inférieure à l'excédent de charges des comptes 2020 (363 000 francs).

« Nous avons pu constater, dans les autres communes, qu'aucune institution de ce type n'est bénéficiaire. Cependant, le Conseil municipal entend bien minimiser les pertes annuelles, qui visent un seuil d'environ 50 000 francs », souligne Vincent Fleury en ajoutant que d'autres mesures d'économies sont actuellement à l'étude.

Un mot clé: la stabilité

En feuilletant le budget 2022, on constate une stabilité quasi totale, avec le budget 2021, pour ce qui concerne aussi bien l'administration générale que le chapitre police/secours.

Au titre de la formation, on constate une légère hausse des charges, liée directement à une augmentation des effectifs dans les plus petites classes. On rappellera que la facture est basée pour moitié sur le nombre d'habitants et pour l'autre sur celui des élèves de la commune.

Les coûts liés aux bâtiments scolaires sont en revanche très stables.

C'est une bonne nouvelle: les chiffres annoncés pour 2022 par le Canton, en matière de charges imposées pour les prestations complémentaires et sociales, révèlent eux aussi une stabilité quasi parfaite. A ce chapitre, la grande variation prévue s'explique, on l'a vu plus haut, par la diminution des charges liées à la crèche.

Soutien au sport et à la culture

Au chapitre culture-sports-loisirs, on relève une élévation des charges d'environ 50 000 francs, induite par trois causes principales: le soutien de 10 000 francs accordé à l'agrandissement de Mémoires d'Ici, le précieux Centre régional de recherches et de documentation; les 15 000 francs budgétés pour un entretien des installations de la place rouge et

la réfection de son marquage; le nouveau poste de 30 000 francs inscrits en amortissement, sur dix ans, de la future nouvelle place de jeux.

En matière d'entretien des routes, d'éclairage et de travaux publics, aucune variation importante n'est à signaler.

Sous le pont du Moulin...

Arrêtons-nous un instant sur le chapitre de l'organisation du territoire, où figure un montant de 30 000 francs d'honoraires externes. Deux tiers sont destinés aux frais d'études pour la révision du plan de zone et du règlement sur les constructions, révision ordonnée par les autorités supérieures.

Les 10 000 francs restants sont destinés aux études concernant la mobilité dans la localité. Le Canton contraint la commune à procéder à une réfection profonde de deux ponts sur la Suze, celui du Moulin et celui de la Fleur-de-Lys, qui doivent être adaptés, dans leur hauteur, à la crue tricentenaire de la rivière. La Municipalité devra évidemment mandater des spécialistes, elle qui a décidé de revoir dans le même temps la sécurité de piétons et la mobilité douce dans les rues du village. Une mobilité douce qui sera d'ailleurs appliquée en particulier aux ponts des Lilas, de Pierre et de La Châtelaine.

Carte de visite

Au chapitre du tourisme, on constate une légère hausse



Parmi les économies prévues par rapport au budget 2021, une sensible diminution des charges de la crèche municipale peut être annoncée

des charges, d'environ 20 000 francs, liée à la réfection des panneaux d'entrée du village, où il s'agit notamment d'apposer le nouveau sigle de Leysin, notre commune amie, ainsi qu'à la subvention de quelque 15 000 francs (10 francs par habitant) octroyée à la

Fondation pour le rayonnement du Jura bernois, en tant que soutien à son projet en cours à la Couronne de Sonceboz.

Dans le domaine de la fiscalité, le budget prévoit une diminution de dix pour cent des recettes au titre des impôts sur le revenu des personnes physiques: une estimation basée sur les probables effets de la crise sanitaire et sur les factures 2021.

Quant aux rentrées liées au revenu des personnes morales, elles ont été augmentées par rapport au budget précédent (voir explication plus haut),

de 220 000 à 440 000 francs exactement; précisons qu'elles s'étaient élevées à 680 000 francs aux comptes 2020.

On ne perdra pourtant pas de vue que les recettes fiscales sont toujours porteuses de nombreuses inconnues.

Sécurité

Pour ce qui concerne les biens-fonds du patrimoine financier, on mentionnera une dépense de quelque 14 000 francs, nécessaire à la mise en conformité du bâtiment du SASC (Service d'action sociale Courtelary), en termes de protection contre l'incendie. Une étude sera menée en 2022, qui établira un état des lieux; cet immeuble ayant été rénové il y a relativement peu de temps, on espère que les potentiels travaux ne seront pas onéreux. | cm

Situation sous contrôle et stabilité visée



Sur ordre des autorités cantonales, le pont du Moulin devra être adapté, dans un avenir relativement proche, à la crue tricentenaire de la Suze

Quoiqu'il soit déficitaire, ce budget reflète pourtant une situation qui n'a rien d'alarmant, soulignent les autorités et l'administrateur des finances, en rappelant que les derniers exercices financiers municipaux se sont révélés clairement bons.

Et Vincent Fleury d'ajouter qu'avec un excédent positif de 3,22 millions de francs au bilan, l'état financier de la collectivité permet de voir venir et même d'affronter des exercices plus délicats, à condition de demeurer raisonnables dans les dépenses. Il ne faut pas perdre de vue que de gros investissements se profilent, dans un avenir plus ou moins proche. On pense à la rénovation du collège et à la remise en état de ponts sur la Suze, en soulignant qu'il s'agit de travaux de première nécessité. La situation est sous contrôle, assure l'Exécutif local unanime, qui recommande à l'Assemblée municipale d'approuver ce budget

en conservant la quotité et les taxes dans leur état actuel. Certes, avec un taux de 2,14, la population de Courtelary est soumise à une des quotités le plus élevées du canton. Cependant, le Conseil refuse de proposer une diminution pour devoir passer par une nouvelle hausse dès 2023. Il préfère conserver une quotité haute, mais qui permettra de passer sans encombre les années plus onéreuses qui nous attendent. | cm

Parfaitement sains

Les Financements spéciaux (relatifs aux comptes qui doivent être autofinancés) affichent une santé rassurante. Une perte de presque 19 000 francs est budgétée au compte de l'assainissement des eaux usées; avec des réserves de plus de 450 000 francs, cet excédent de dépense est tout à fait gérable.

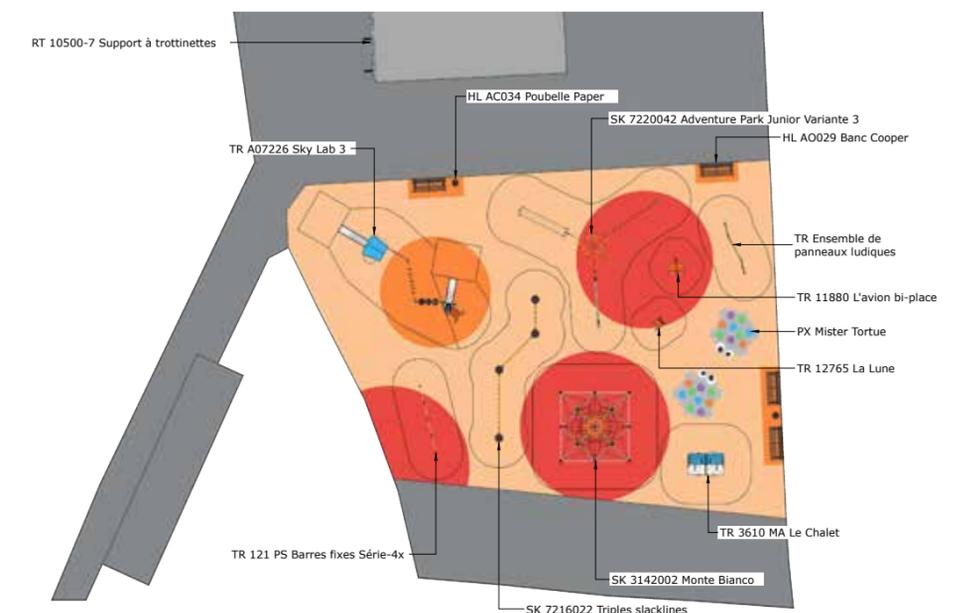
Le Financement spécial de la gestion des déchets présente pour sa part un excédent de recettes prévu à 60 000 francs, tandis que sa fortune s'élève à 44 000 francs. On rappellera que l'alimentation en eau potable n'est plus de la compétence communale, qui est gérée par le syndicat ad hoc. | cm

La population profitera directement du principal investissement

La Commune a inscrit au budget 2022 des investissements pour un total de 745 000 francs

– Le montant le plus important est évidemment destiné aux aménagements extérieurs du collège, selon un projet accepté par l'assemblée municipale du 29 septembre 2020. Les travaux seront tous réalisés l'an prochain, qui verront la création d'une place de jeux pour les plus petits au sud-ouest du complexe, d'une zone de *dépose-minute* au sud et de nouvelles places de stationnement à l'extrême ouest de la parcelle, au débouché sur La Châtelaine. Devisé à un demi-million de francs, ce projet fera des alentours du collège une zone à la fois conviviale, sécurisée, intergénérationnelle et pratique.

– Pour le collège également, un montant de 40 000 francs a été inscrit au budget dans l'optique des travaux annuels de rénovation, réfection d'une classe ou autre. Il n'est pas certain encore que cette somme soit dépensée, étant entendu le projet de rénovation totale du bâtiment, qui a



Le principal investissement de l'année permettra d'aménager les alentours du collège et d'y réaliser notamment une place de jeux largement ouverte à la population

fait l'objet déjà de premières études. D'autres analyses sont en cours, au terme desquelles les priorités seront fixées, dans le courant de l'année prochaine. Quelle que soit l'avance du projet, les travaux ne débiteront probablement pas avant 2024, mais leur contenu conditionnera évidemment les éventuelles réfections menées jusque-là.

– Un autre montant de 40 000 francs est prévu pour la réfection de l'éclairage public dans le secteur Fleur-de-Lys-Tannerie-rue du Temple. La Goule procédera à l'entente-

ment des lignes et la Commune en profitera pour changer ses lampadaires, mâts compris.

– Sur la base d'un crédit d'investissement de 100 000 francs, approuvé lui aussi par l'assemblée municipale de septembre 2020, la Municipalité espère pouvoir procéder l'année prochaine à l'installation des conteneurs semi-enterrés prévus pour les déchets ménagers.

– La subvention annuelle au Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze, pour

ses investissements 2022, se monte à 30 000 francs.

– Un montant de 35 000 francs est enfin inscrit en tant que participation maximale de la Commune au projet participatif mené par l'Ecole primaire et secondaire au nord du collège. Les travaux, qui créeront une zone originale pour les élèves, vont commencer incessamment.

La Municipalité couvrira la différence entre les diverses subventions et les coûts de ce projet auquel les écoliers contribueront activement. | cm

CORMORET

Les pâturages, c'est toute une histoire

La Nuit du conte a renoué avec le succès. Après une édition plus réduite en raison des mesures sanitaires en vigueur, il y a un an, celle de cette année avait pourtant tout du pari risqué. S'inspirant de la thématique nationale 2021, *Notre planète, notre maison*, l'idée était de proposer par tous les temps une Nuit du conte dans les pâturages boisés, lieux si emblématiques de notre planète au niveau régional. En plein mois de novembre, l'envie du public a été plus forte que le froid. Des histoires de forêt et la forêt en histoires: celles et ceux qui aiment la nature et les contes ont été servis vendredi dernier.

Proposée par le Parc Chasseral et la bibliothèque de Cormoret, la sortie dans les pâturages boisés a attiré une septantaine de personnes. Emmenées par l'ingénieur en gestion de la nature Lucas Wolfer, les unes ont été sensibilisées à l'utilité des arbres-habitats, éléments clés de la biodiversité forestière, en admirant quelques spécimens qui s'élèvent sur le pâturage du Droit, au-dessus de Cormoret. Quant aux plus jeunes, ils découvraient la nature par le truchement de jeux et d'observation proposés par Valgabonde, alias Valérie Fleury Wüthrich, animatrice nature et également conteuse à ses heures.

A la tombée de la nuit, c'est autour d'un feu que tout le



Instant magique, vendredi dernier, près de la cabane des Pâtus de Cormoret. Captivant, le conteur jurassien Jacques Staempfli a su entraîner son public entre rires et rêveries.

monde s'est retrouvé. Jacques Staempfli a charmé son public avec des contes à la saveur toute particulière. L'orateur du jour, ou plutôt de la nuit, a assaisonné ses histoires avec des ingrédients de son cru. Il y a ajouté une cuillerée de

malice, une poignée de fougues communicatives, un filet d'exagération et des virgules musicales sorties de la plus vieille flûte du monde, à en croire ses dires.

Cette veillée chaleureuse est le résultat d'une fructueuse

collaboration entre tous les intervenants et institutions cités ci-dessus. Un merci tout particulier à Aline Brüngger du Parc Chasseral, à l'Union des sociétés locales de Cormoret et à Jan Laïs, maître des flammes. | nh

COURTELARY

Ça y est, l'heure du départ en Valais a sonné !



Nouvelles aventures, nouveaux horizons, nouveaux défis! A toutes les personnes à qui nous n'avons pas eu le temps de dire au revoir, nous le faisons par ces quelques lignes. Il nous reste de Courtelary et ses environs, des regards, des

sourires, de beaux moments d'amitié, de complicité, de générosité, d'entraide et de camaraderie.

Au plaisir de vous revoir en Valais ou dans le vallo-

| béa latrille
et olivier spaetig

COMMUNES DE COURTELARY ET CORMORET AVIS OFFICIELS

Demain : récolte de déchets spéciaux

Rappelons que les Municipalités de Courtelary et de Cormoret proposent demain une collecte de déchets spéciaux, destinée à l'ensemble de la population des deux villages et organisée par l'entreprise spécialisée en recyclage Sovag.

De 8h à 11h, sur le préau du collège de Courtelary, les habitantes et les habitants de nos deux communes pourront donc déposer gratuitement, en suivant à la lettre les instructions des employés de Sovag, des substances telles que les acides, aérosols, bases d'oxydation, ampoules, bases (chaux vive, ammoniacque,

soude notamment), batteries au plomb (batterie de voiture en particulier), déchets électroniques, matériaux contaminés, médicaments, mercure (en particulier les thermomètres), peintures mélangées, pesticides (restes et résidus), piles domestiques, produits chimiques divers, solvants et tubes fluorescents.

Tous ces produits, objets et autres substances doivent provenir des ménages. Les entreprises ont à leur disposition d'autres filières de recyclage et d'élimination.

Cette collecte est gratuite pour les habitantes et les

habitants concernés, les frais sont pris en charge par les Municipalités.

Précisons que les huiles végétales ou minérales peuvent être déversées par la population des deux communes dans le conteneur ad hoc installé à l'EcoPoint de la Fleur de Lys, à Courtelary, lequel est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 20h, le samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h. | cm

Collège de Courtelary, demain samedi 20 novembre de 8h à 11h, pour la population de Courtelary et de Cormoret

COMMUNE DE VILLERET AVIS OFFICIELS

Coupe de bois

Une coupe de bois est actuellement en cours dans la forêt communale aux Renards. | cm

Bureau de vote

Maé Flückiger, Lise Genovese, Hugo Fischer et Michel Chatelain formeront le bureau de vote lors du scrutin du 28 novembre. | cm

Assemblée communale

L'assemblée communale du lundi 6 décembre à 19h30 au collège de Villeret, salle Chasseral, traitera des points suivants: budget 2022, les élections du bureau de l'assemblée communale et de l'organe de vérification des comptes, de la modification de l'annexe I du règlement sur le statut du personnel et les traitements qui est en dépôt public à l'administration communale ou consultable sur le site internet de la commune. L'assemblée se terminera avec le rapport du maire et les divers et imprévus. | cm

Bruit des trains

Le Conseil municipal a décidé d'apporter son soutien à la pétition qui déplore le niveau de bruit élevé des trains CFF, les vibrations dans les habitations des riverains, les complications pour les personnes à mobilité réduite, la difficulté de charger des poussettes, valises, vélos, etc. ainsi que les retards et pannes engendrés par la vétusté des trains. | cm

Halle

C'est dans le courant du mois de décembre que la halle sera équipée de nouvelles serrures. Une meilleure gestion des accès aux locaux sera ainsi possible. | cm

Délégations

Stéphane Lehmann animera la visite (sur invitation) de la nouvelle installation de chauffage aux plaquettes de Villeret Energie SA, le mercredi 1^{er} décembre prochain organisée par Energie-bois; Mélanie Keller Berger et Carlos Chatelain représenteront la commune lors de l'assemblée des délégués du Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze, le jeudi 25 novembre à Sonceboz; Bruno Lemaitre participera à l'assemblée des délégués de la Protection civile Jura bernois le jeudi 2 décembre à Tramelan; Dave von Kaenel représentera la commune à l'assemblée des délégués des Sapeurs-pompiers d'Erguël, le mercredi 1^{er} décembre au hangar de Saint-Imier, ainsi qu'au rapport de fin d'année du vendredi 3 décembre, même heure, même endroit; quant à Richard Habegger, il participera à une séance d'échanges et d'informations autour de l'avenir de l'HJB, le lundi 11 janvier 2022 à Saint-Imier. | cm

Eco-Point

Des nouvelles bennes seront installées à l'Eco-Point dans le courant de l'année prochaine. | cm

Covid-19

L'Hôpital du Jura bernois organise des journées de vaccination contre le Covid-19, dans toutes les communes du Jura bernois, sans rendez-vous. C'est ce lundi 22 novembre, de 10h à 18h30 qu'il sera possible de venir se faire vacciner, dans la salle du Conseil municipal qui se trouve à la rue Principale 24. Comme mentionné en début de message, il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous mais cela facilite et accélère le processus si les clients s'inscrivent au préalable sur le site <https://be.vacme.ch/> ou en téléphonant au 031 636 88 00. Il est par contre nécessaire de se munir de sa carte d'assurance-maladie, d'une pièce d'identité et, si possible, de son carnet de vaccination. N'hésitez pas à faire usage de cette possibilité de vaccination sans devoir vous déplacer. Les vaccins sont reconnus par les autorités fédérales et protègent d'une évolution grave de la maladie dans l'immense majorité des cas, ce qui évite les risques de surcharge du système de santé. Par discrétion, le bureau communal sera fermé ce jour-là. | cm

PAE Le Bez

Les travaux en rapport avec le plan d'aménagement du Bez sont actuellement en cours. Nous demandons à la population de respecter les collaborateurs en charge des travaux. Il ne faut surtout pas oublier qu'ils sont des exécutants qui réalisent des travaux décidés démocratiquement par la population de Villeret en assemblée communale pour ce qui en est du plan et par les urnes concernant l'adoption du crédit. | cm

Rue de la Rochette

Un crédit a été voté par l'exécutif pour effectuer la réfection du pavage de la rue de la Rochette. | cm

Le clin d'œil

www.dessindepresse.ch





Un service complet au cœur de votre région



imprimerie

bechtel sa

www.bechtel-imprimerie.ch

2608 Courtelary

032 944 18 18



CCL SAINT-IMIER

Du 12 novembre au 19 décembre, l'exposition collective de la Biennale de la Société des Peintres et Sculpteurs Jurassiens, qui réunit trente artistes, sera à l'affiche du CCL.

La société a été créée en 1954 dans le but de promouvoir les arts plastiques dans la région. Elle organise régulièrement des grandes expositions collectives qui permettent au public d'apprécier les valeurs déjà bien confirmées de certaines et certains et de découvrir de nouveaux talents émergents qui exposent leurs peintures, sculptures et installations.

Supra-cantonale, la SPSJ compte actuellement une quarantaine de membres du Jura, du Jura bernois et de Bienne.

Durant trois semaines, nous vous proposons de découvrir les trente artistes qui montrent leurs créations à Saint-Imier à travers de courts portraits. | t/

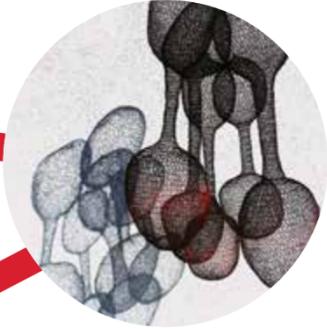
BIENNALE

DE LA SOCIÉTÉ DES PEINTRES & SCULPTEURS JURASSIENS



Isabelle Hofer-Margraitner

Diplômée de l'Ecole des Beaux-Arts de Bâle, puis spécialisée en art-thérapie, elle vit actuellement à Jens, dans le Seeland. Son territoire de création est très large, entre peinture, photographie et installations. Ses sujets favoris sont le corps humain et toutes les formes d'écritures. Dans son travail plus graphique et conceptuel, elle crée souvent des formes très organiques où la matière joue un rôle primordial. Depuis 1997, elle a participé à de nombreuses expositions en Suisse.



Jacqueline Chaignat

Après une longue carrière de céramiste et d'aquarelliste à Tramelan, elle s'est établie à Saignelégier en 2012 et se concentre désormais sur la peinture. Loin des courants intellectuels et des modes, elle suit son propre chemin, à son rythme, en expérimentant de nouvelles manières de transcrire sur la toile les impressions que lui procure la nature, sa principale source d'inspiration. Depuis 1990, elle a exposé seule ou avec d'autres dans le Jura ses aquarelles à travers lesquelles elle laisse transparaître ses émotions.



May Lachat

Amoureuse des grands espaces, cette artiste autodidacte résidant à Lamboing aime poser son chevalet dans la nature, sa source infinie d'inspiration. Elle peint avec minutie tous les détails, toutes les nuances de couleurs et effets de profondeurs des paysages du bout de son pinceau. Elle a participé à plusieurs expositions collectives dans la région jurassienne.



Jacques Humair

C'est avant tout un homme de fer. Au cours de sa longue carrière, débutée en 1971, il a réalisé de nombreuses sculptures en fer, dont celle qui orne le giratoire de Courtételle, sa commune de résidence. Ses créations explorent la silhouette humaine et celles des animaux en y révélant leur supplément d'âme, parfois avec une pointe d'humour. Il a été exposé à de nombreuses reprises en Suisse, soit individuellement, soit collectivement.



Nia Mayou « La Mayou »

La céramiste de Vicques ne se fixe pas de limite dans ses créations qui inventent des univers oniriques dans lesquels se mêlent figures humaines, animaux, paysages, architectures et abstraction géométrique. L'imagination et la joie de vivre sont au cœur de son œuvre très variée. Ses céramiques ont pu être admirées à l'occasion de plusieurs expositions en Suisse.



Fono

Prof de dessin à la retraite, Philippe von Niederhäusern de son vrai nom exerce son art à Moutier. Ses tableaux sont francs, directs, sans effets spéciaux. Son sujet de prédilection est le portrait. Les visages qu'il peint sont grimaçants, intrigants, amusants, dérangeants, jouent avec leurs masques, mais restent toujours très directement accessibles pour tous les publics. Il a présenté des expositions personnelles à Moutier, Saint-Imier, Undervelier et Pleigne.



Dominique Letté

Ce peintre d'origine belge, né au Congo, est désormais jurassien de cœur. Son passé professionnel de dessinateur en bâtiment a laissé des traces dans ses tableaux. Ses toiles sont des jeux dans lesquels s'entremêlent formes géométriques et couleurs vives, qui créent des profondeurs, des effets de perspective et qui laissent un choix infini d'interprétations. Il a participé à l'exposition collective des artistes amateurs à l'Artsenal de Delémont en 2019.



Mirosław Halaba

Infatigable touche-à-tout, ce Neuchâtelois établi à Lyss pratique la peinture, le dessin, la photographie et la vidéo et crée des installations. Sa peinture est aujourd'hui devenue abstraite et explore les relations que les formes entretiennent avec l'espace. Il aime également traiter les sujets d'actualité et liés à la société. Il a ainsi animé un parcours de visite à la Sucrierie d'Aarberg, réalisé 40 tableaux sur la Robert Walser Sculpture à Bienne ou encore consacré une exposition à la ligne numéro 1 des bus bernois.



Florian Froehlich

Peintre, sculpteur et créateur de vitraux, il passe son temps entre le Jura et Berlin. A la fois figurative et abstraite, sa peinture revisite les œuvres de la Renaissance et de l'époque baroque. La sculpture et la peinture se mêlent dans ses œuvres qui mélangent également les matières les plus diverses pour créer un univers nouveau à partir de détails empruntés aux grands maîtres. Il a souvent exposé à Berlin et sa réalisation la plus importante en matière de vitrail est « les stèles de Saignelégier ».



Corinne Cattin-Christe

La couleur est au centre des créations de cette peintre autodidacte de Courroux qui signe ses toiles « Corinne ». Dans son atelier, elle ne fait pas que peindre. Elle y accueille également des gens avec qui elle pratique la chromothérapie ou l'art de soigner par les couleurs. Grâce à la découverte de la peinture acrylique, elle peut à présent laisser libre cours à sa nature profonde de coloriste et communiquer ainsi avec les autres sur tous les tons... de couleur, bien sûr.

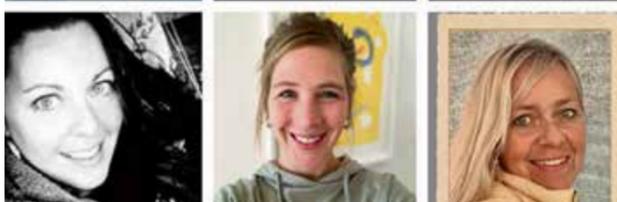




Présentation de nos écoles



Enseignants Renan de gauche à droite: Moïra Jecker, Noémie Léchet, Margrit Sager, Solange Türlér, Anaëlle Jecker, Pascale Gerber, Manoah Sigg, Loïse Sigg



Enseignants Sonvilier de gauche à droite: Magali Delémont, Lise Genovese-Houriet, Valérie Lüthi, Sélyane Cuenat, Dany Minguely, Marie-Claire Waecker, Estelle Incerti, Damaris Chopard



Comité direction de gauche à droite: Manoah Sigg, Virginie Favre-Bulle, Nadia Sommer, Moïra Jecker, Lucien de Montmollin, Susanne Châtelain

Chaque année des élèves quittent l'école et d'autres la rejoignent. C'est aussi souvent le cas pour les enseignants.

Cette année l'école de Sonvilier travaille avec huit enseignants au quotidien, sans compter et nommer les enseignants spécialisés, les enseignants des leçons à options.

L'école de Renan en compte également huit.

Le comité de direction travaille conjointement avec:

- M. Lucien de Mont-Montmollin, travailleur social
- Moïra Jecker, médiatrice scolaire

- Susanne Châtelain, une infirmière scolaire

- Nadia Sommer, direction de l'EJC - école à journée continue

- Manoah Sigg, co-direction d'école

- Virginie Favre-Bulle, direction d'école

Nous sommes heureux de pouvoir accompagner les élèves de l'école enfantine et de l'école primaire de Renan et de Sonvilier au quotidien.

| cm

Projet au canapé forestier de Sonvilier



Cette semaine, un panneau en aluminium a été posé sur le lieu de vie de l'école en forêt de Sonvilier. Il a été créé par Damaris Chopard, enseignante à Sonvilier, réalisé par Swiss Grafik SA de Saint-Imier et offert par l'association Parc Chasseral. En effet, l'enseignante qui participe au

projet Graines de chercheurs sur le thème des hirondelles a reçu un certain budget et a proposé qu'une partie soit utilisée pour mettre en évidence ce lieu de manière officielle. Ce sont Marc Jeanneret et Christian Schwendmann, voyers communaux, qui ont posé le panneau. | cm

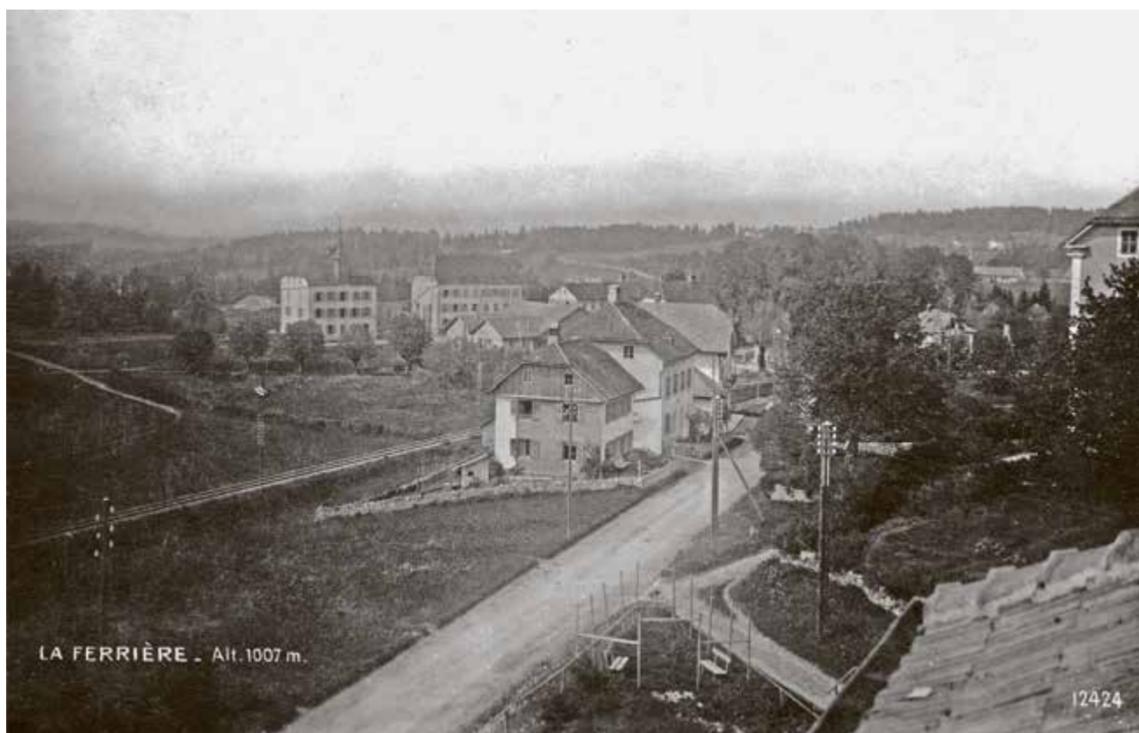
Rapport d'analyse de l'eau potable

Le prélèvement d'eau réalisé le 2 novembre dans le réseau de distribution effectué dans le bâtiment du Collège 1 s'est révélé conforme aux dispositions légales en vigueur. Les

analyses microbiologiques, ainsi que la qualité physique et chimique de l'échantillon analysé par la Laboratoire cantonal répondent aux critères exigés. | cm

NOTRE HISTOIRE

en images avec MEMOIRES D'ICI



La Ferrière, date du cachet postale: 11 mai 1927

A gauche, en arrière-plan, on reconnaît le collège et son clocheton.

Les archives communales de La Ferrière attestent même du poids de la cloche:

«Le Soussigné certifie que le poids fédéral de la cloche destinée au bâtiment d'éducation de La Ferrière, pesée aujourd'hui en ce Bureau est de quatre cent soixante-quatre livres. Cibourg, le 26 octobre 1858.

Bourquin, receveur d'Ohmgeld».

Carte postale éditée à Lausanne aux éditions Art. Perrochet-Matile

© Mémoires d'Ici, Fonds Edwige Geiser

[sources: Intervalles]

LA FERRIÈRE
AVIS OFFICIELS



Réclame

Votations du 28 novembre

Lors des votations fédérales du 28 novembre, le bureau électoral de La Ferrière se compose comme suit: présidente: Valery Graber; secrétaire: Cassandra Fuhrer; membres: Livia Beutler, Livio Paupe et Lilian Ortner. Les Autorités communales remercient d'ores et déjà ces personnes pour leur présence. | cm



Mission possible
Les catastrophes sont imprévisibles. Devenir membre soutien vous coûte 70 francs. Et vous permettez ainsi à l'UNICEF d'apporter une aide immédiate. 24 heures sur 24, 365 jours par an. Merci de votre geste! www.unicef.ch

unicef

COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS



MUSÉE DE ST-IMIER

Visite commentée
tout public

Promotions civiques du Haut-Vallon : « Des droits plutôt que des devoirs »

Ils étaient 37 très exactement à avoir répondu à l'invitation des autorités de Saint-Imier, Courtelary, Cormoret, Villeret, Sonvilier, Renan et La Ferrière. Leur point commun : toutes et tous fêtent leurs 18 ans cette année.

Organisées par la Municipalité de Saint-Imier selon le tournus établi, les promotions civiques 2021 se sont déroulées le vendredi 12 novembre à la Salle de spectacles. Les 37 jeunes et les représentants des sept communes ont partagé un repas dans une ambiance chaleureuse et décontractée.

Salués tour à tour et personnellement par le ou la maire de leur commune de provenance, ces jeunes gens ont également reçu un petit présent sous la forme de bons CIDE. Préalablement, Olivier Zimmermann, vice-maire de Saint-Imier, a érudé les devoirs qui sont désormais les leurs pour mettre l'accent sur les droits qui accompagnent leur accession à la majorité civique.

A compter de vos 18 ans, «vous avez le droit de vous exprimer et de faire des choix», a insisté Olivier Zimmermann. «Une façon simple, par exemple, est d'aller voter, d'exprimer ses opinions et ainsi de dessiner la société de demain. Pour une fois que l'on vous demande votre avis, saisissez cette occasion!» | cm



Dimanche 21 novembre à 14h30, le Musée de Saint-Imier vous invite à découvrir son exposition temporaire *Saint-Imier, hier, aujourd'hui, demain*.

Au tournant du XIX^e siècle, Saint-Imier n'est qu'une bourgade d'environ 800 âmes, moins peuplée que ses voisines. Agriculteurs et artisans y mènent une vie fruste et honnête, rythmée par les saisons et les trois foires annuelles. En moins d'un siècle, l'essor de l'horlogerie transforme le petit village agricole en véritable bourg industriel. Dès lors, Saint-Imier, terre d'éléments, terre d'énergies, n'a cessé de se développer.

Emmenés par Stéphanie Oprea, commissaire de l'exposition, vous découvrirez l'évolution et les secrets des rues et des bâtiments emblématiques de Saint-Imier.

Durée totale : environ 45 minutes.

Tarif : entrée au Musée.

Tout public, sur inscription jusqu'au samedi 20 novembre 18h (15 personnes maximum), certificat Covid obligatoire.

| musée de saint-imier

Les caddies KDO pour un Noël souriant

Des jouets dont vous ne savez plus que faire ? Une impasse financière qui vous angoisse à l'approche de Noël ? Le Service de l'action sociale de la Municipalité de Saint-Imier lance pour la deuxième fois après 2019 l'opération caddies KDO.

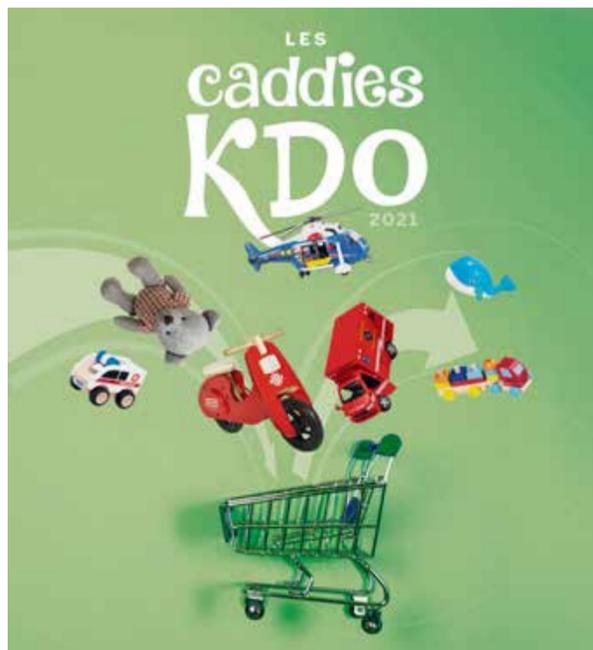
Le principe est simple. Il tient en deux étapes. Entre le 22 et le 30 novembre, les donateurs viennent déposer la trottinette, le camion de pompiers ou l'avion en bois qui s'ennuie dans un coin dans l'un des caddies mis à disposition dans le corridor du Service de l'action sociale, rue Agassiz 4, entrée côté rue du Temple. Deux conditions sont à respecter : les jouets sont neufs ou en très bon état et ils ne doivent pas être emballés.

Entre le 6 et le 13 décembre, les bénéficiaires, de leur côté, se rendent au même endroit durant les heures d'ouverture de l'administration communale pour dénicher le cadeau qui fera le bonheur du petit dernier, de la filleule ou d'un neveu. C'est aussi simple que cela. C'est gratuit de surcroît. Quant aux éventuels jouets qui n'auront pas trouvé preneur, ils seront offerts à une association.

«Caddies KDO, c'est rigolo à prononcer», souligne Sebastian Wileczelek, le concepteur de l'affiche et de la campagne de promotion de l'opération. Symboliquement aussi, il trouve intéressant de «détourner l'image du caddie, icône du commerce et de la surconsommation, pour en faire un vecteur de solidarité en forme de contrepied au Black Friday».

Lancée une première fois en 2019, l'opération avait remporté un grand succès. Après une interruption l'année passée en raison de la pandémie, le Conseil municipal se réjouit que la deuxième édition puisse voir le jour à l'approche des fêtes. Tant du côté des donateurs, fort nombreux il y a deux ans, que des bénéficiaires, une telle action répond à un besoin.

| cm



SAINT-IMIER

Noël Ensemble jette l'éponge



Pas de fête de Noël ensemble cette année, comme ici avec les Crazy Vecchios en 2019, rendez-vous en 2022 photo: Olivier Trummer

Depuis cet été, le comité de Noël Ensemble prépare ce qui devait être la 10^e édition, mais la pandémie ne va pas permettre cette fête. Toute l'infrastructure et les concerts étaient réservés et nous avons malheureusement dû dans un premier temps revoir la formule pour quelque chose de plus simple, mais là aussi cela n'est plus possible actuellement. Nous avons vraiment tout essayé. Pour le comité ce n'est que partie remise pour décembre 2022. C'est donc avec regret que nous annulons la fête de décembre prochain et le comité profite pour vous souhaiter des belles fêtes de fin d'année. Protégez-vous. | comité de Noël ensemble

PLR SAINT-IMIER

Trois ans d'actions du PLR pour St-Imier

Lors des trois dernières années, le PLR Saint-Imier a proposé et soutenu de nombreux projets.

Quotité

Grâce à notre forte implication, la quotité d'impôt communal n'a pas augmenté. Malgré les craintes exprimées et répétées, nos finances se portent bien. Soucieux de maintenir une fiscalité attractive, notre parti a proposé qu'un travail de fond soit mené pour identifier les pistes potentielles d'économies au sein des différents services de l'administration. Une fois le résultat connu, nous intégrerons les conclusions dans nos réflexions futures.

Ecologie

Jusqu'à présent, nous avons obtenu que l'importante documentation pour le Conseil de ville et les commissions soit remis au format électronique. Ce qui a permis une économie substantielle d'utilisation de papier et de coûts d'acheminements. Cette démarche démontre qu'il existe des mesures simples et concrètes qui allient économie et développement durable. D'autres mesures efficaces sont en cours d'étude au sein de la commission *Pour un développement durable*, que nous nous

engageons à soutenir activement.

Générations

Nos jeunes et nos aînés sont restés tout au long de notre législature au cœur de nos préoccupations. Dès lors nous avons proposé la constitution d'un parlement des jeunes et d'ateliers d'initiations aux nouvelles technologies pour les seniors.

Proposition innovante

Dans une démarche de transparence, d'ouverture et de rapprochement, le PLR imérien a suggéré que les séances du Conseil de ville se tiennent au 1^{er} étage de la salle de spectacles.

Patrimoine immobilier

Préoccupés par l'état et la gestion de nos bâtiments municipaux, nous avons déposé une motion dans le but de résoudre cette problématique récurrente.

Esprit consensuel

Il est à relever que le PLR Saint-Imier a également contribué aux projets pertinents proposés par les autres partis.

Voter notre candidat PLR à la mairie, c'est construire le futur de Saint-Imier et de notre région. | plr saint-imier

SYNDICAT DES SAPEURS-POMPIERS D'ERGUËL

Recrutement 2021

Afin de renforcer ses effectifs, le Syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguël est à la recherche de nouveaux incorporés.

Notre deuxième soirée d'information aura lieu le mardi 30 novembre à 19h30 à la caserne de Saint-Imier (Marne de la Coudre 6, Place des Abattoirs). Toutes les femmes et les hommes âgés de plus de 18 ans et intéressés à deve-

nir sapeur-pompier volontaire peuvent venir y découvrir nos activités.

Le team recrutement se réjouit d'ores et déjà de vous rencontrer et se tient à votre disposition pour tous renseignements par courriel à l'adresse: recrutement@pompiers-erguel.ch.

Visitez notre site internet www.pompiers-erguel.ch

SAINT-IMIÉ

Une femme à l'honneur

Au centre de Saint-Imier, une place a été baptisée au nom de Jeanne Bueche pour honorer la mémoire de la première architecte romande indépendante et la seule femme spécialiste en architecture religieuse.

Jeanne Bueche

Née en avril 1912 à Saint-Imier, elle est l'aînée d'une fra-

trie de 5 enfants. «Jeanne est une brillante étudiante sauf pour le sport» décrit sa petite-nièce Florinne Pessotto-Bueche. Par la suite, Jeanne sort diplômée de l'École Polytechnique de Zurich en architecture en 1935. Elle a voyagé en Allemagne puis à Stockholm avant de revenir dans sa Suisse natale en 1939, suite au déclenchement de

la Seconde Guerre mondiale. Florinne raconte que sa grand-tante s'était installée à Delémont et n'est plus partie depuis. Dans sa carrière, Jeanne a réalisé 6 églises et en a rénové plus d'une trentaine (la plupart dans le Jura). Elle est décédée en 2000 à l'âge de 88 ans.

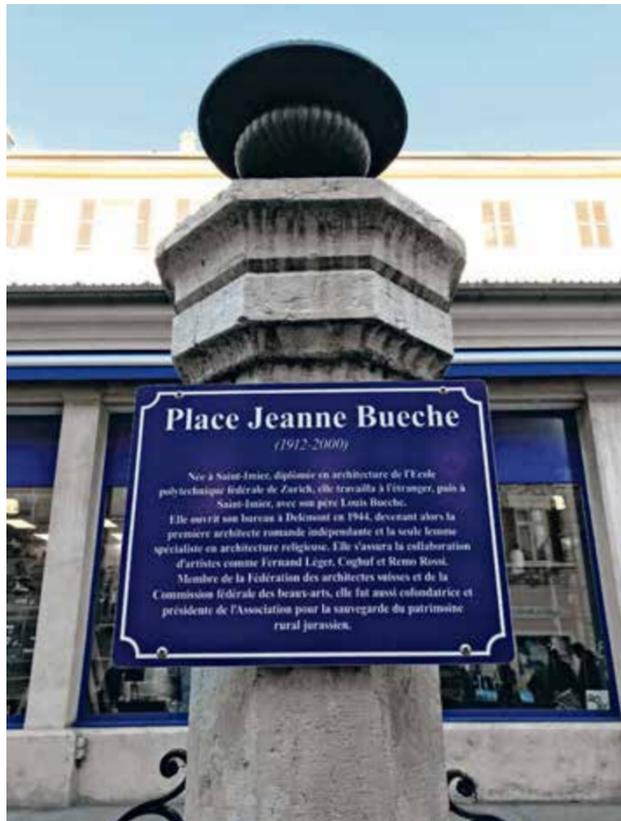
La Jeanne comme la nomme Pascal Rebetez, écrivain, est une femme sûre d'elle et avec un caractère propre à elle. De son vivant, son langage était résumé en un seul mot, con, explique encore Pascal, «Pour La Jeanne, ils étaient tous cons!» sourit-il. D'ailleurs, son livre *Les prochains* décrit La Jeanne avec une simplicité qui nous fait regretter de ne pas l'avoir connue. La famille de Jeanne Bueche, qui sourit lors de la lecture d'un passage du livre, acquiesce sur la forte personnalité qui a marqué l'esprit de toute une génération et sa descendance.

Place Jeanne Bueche

Le vice-maire de Saint-Imier, Olivier Zimmermann ouvre le baptême de la Place Jeanne Bueche avec enthousiasme, car elle honore une autre personnalité féminine, après l'inauguration de la rue Denise Bindschedler-Robert en 2020. «Pour l'exécutif imérien, il est important de donner plus de visibilité à l'espace public aux femmes qui ont marqué et qui continuent de marquer l'histoire et le tempérament de notre cité» annonce le vice-maire. «La ville de Saint-Imier souhaite poursuivre avec conviction cette démarche de féminisation de



Baptême de la Place Jeanne Bueche avec Florinne Pessotto-Bueche (à droite) et Jessica Froidevaux



Plaque en l'honneur de Jeanne Bueche

l'espace public». Ces femmes rejoignent d'autres personnalités connues dans les rues de la ville, à savoir Auguste Agassiz, Ernest Francillon, Paul Charmillot, Jacques David, Pierre Alin et Pierre Jolissaint.

«Avec l'évolution de la toponymie dans nos rues, il est aujourd'hui souhaité par la société que l'on imprime une marque, un nom, un personnage sur le territoire et dans la mémoire collective» explique Jessica Froidevaux, conseillère municipale de Saint-Imier.

Lorsque la commission de l'urbanisme s'est prononcée sur un nom officiel pour la place qui se trouve devant la rue Francillon 11, à l'emplacement situé au pied des escaliers qui mènent à la collégiale, devant le magasin Tof Sports, la féminisation était acquise. Ainsi, en choisissant une architecte, il est possible de penser qu'il n'y a pas que l'horlogerie, l'architecture fait aussi partie de l'histoire de la ville de Saint-Imier. Finalement «la Place Jeanne Bueche est un hommage aux femmes qui ont

dû et qui ont admirablement réussi à mener de front plusieurs carrières» conclut Jessica Froidevaux.

Le mot de la fin revient au vice-maire de Saint-Imier qui cite la jeune actrice Emma Watson, «les hommes et les femmes devraient avoir tous deux, le droit d'être sensible. Les hommes et les femmes devraient avoir tous deux, le droit d'être forts. Il est temps de considérer le genre comme un spectre et non plus comme deux idéaux opposés» | ef

ÉLECTIONS À LA MAIRIE DE SAINT-IMIÉ

Plus de jobs ici, pour ceux qui habitent ici

L'industrie et haute technologie est un immense atout pour notre ville, et en tant que maire je ferai tout pour continuer de soutenir et promouvoir ce secteur.

Cependant, un grand nombre d'habitants n'y trouve pas d'emploi, en dépit de recherches intensives. Par ailleurs, tout le monde n'est pas passionné par la technologie ou le travail industriel.

Afin de permettre à une majorité de nos habitants de poursuivre dans notre commune ou dans la région une activité décentement rémunérée et adaptée à leurs capacités et intérêts, il faudra réfléchir à cette problématique et agir de manière concertée et cohérente.

Ci-dessous une idée de projet, qui nécessite certes d'être évaluée et développée, mais qui a l'avantage de pouvoir être implémenté petit à petit.

Une coopérative comme plaque tournante

Il sera difficile de créer d'un seul coup un grand nombre d'emplois à plein temps. Toutefois, ceux qui ne veulent ou ne peuvent pas travailler à 100% ou qui préféreraient pratiquer des activités variées, sont nombreux.

Comme mesure principale, je propose donc une coopérative, constituée de personnes et mini-entreprises prêtes à offrir des services professionnels de tout genre, et qui servirait de plaque tournante et centre de compétences.

Ses fonctions principales: point de contact pour les clients, mais également allocation de ressources et planification, services RH et administratifs, développement de services et produits, marketing et vente. Elle serait donc une sorte d'agence temporaire plus

plus, pour des jobs locaux et écologiques.

Vaste gamme d'activités et offres

La diversité des activités et offres dépendra d'une part des compétences et intérêts des fournisseurs et d'autre part de la demande. Il existe déjà des idées concrètes dans plusieurs domaines, tels que la production de nourriture locale, le développement de logiciels, du tourisme adapté, la rénovation d'appartements et d'immeubles, etc.

(Ré-)Insertion professionnelle

Une tâche essentielle sera de contribuer au mieux à l'insertion professionnelle, non seulement des adolescents n'ayant pas trouvé une place de formation, mais surtout des personnes sans activité lucrative (chômeurs, personnes recevant l'aide sociale ou des prestations AI).

De plus, des certificats pour les compétences acquises et activités exécutées, tout en étroite collaboration avec l'Office de la formation professionnelle, pourraient faciliter la transition vers une formation officielle ou un emploi indéterminé dans une entreprise.

Tremplin pour créatrices et créateurs de nouvelles entreprises

Cette plateforme pourrait aussi servir de tremplin pour la création de nouvelles entreprises, à la manière des parcs technologiques, mais pour des domaines variés.

Mettre en valeur les ressources peu ou pas exploitées

La Théorie de Contrainte, dont j'applique les principes et méthodes depuis plus de vingt



Bettina Zürcher, une candidate à la mairie au contact de la population

ans nous enseigne que souvent la meilleure façon d'augmenter vite la productivité, c'est d'identifier les ressources peu ou pas exploitées et de développer sur cette base des produits et services qui répondent au mieux à un besoin existant.

Or, des ressources peu ou pas utilisées, Saint-Imier en a en abondance. A titre d'exemple, des personnes sans activité lucrative, pourtant en capacité et avec la volonté de travailler; des plantes sauvages ou facilement cultivables que l'on pourrait transformer en produits gourmets; des appartements et immeubles vides; une nature merveilleuse; et tant d'autres. Reste à les mettre en valeur.

Stimuler l'économie et les finances communales

Si davantage d'Imériens et Imériennes trouvent un travail épanouissant et décentement rémunéré à proximité, ils consacreront davantage sur place, ce qui stimulera l'économie locale et créera plus d'emplois, ce qui se traduit en une augmentation des impôts perçus.

Partenaires

Ces buts ne pourront être atteints sans une collaboration avec des partenaires viables, à l'instar du CIDE, de l'action sociale, des entreprises locales et régionales, de la plateforme de crowdfunding wemakeit.ch et d'autres organismes locaux et régionaux.

Pour que les jeunes restent ici

A mon stand samedi passé, j'ai récolté les inquiétudes, souhaits et propositions des passants ayant un lien étroit avec notre cité. Un jeune homme a inclus ceci dans sa liste de suggestions: «Et pour que les jeunes restent, avoir plus d'opportunités, dans l'apprentissage, des petits boulots, etc.»

Que les jeunes restent, c'est peut-être, à long terme, le souhait qui me tient le plus à cœur. Mon grand espoir est donc de voir des jeunes s'engager dans cette initiative, d'y apporter leurs réflexions et de les voir participer activement dans cette démarche. | bettina zürcher

SAINT-IMIÉ

Une nouvelle boutique ouvre ses portes

R de Rideaux est un nouvel atelier-boutique artistique situé à la rue D' Schwab 1 à Saint-Imier



Rachèle Pizzotti, court-pointière-décoratrice d'intérieur vous propose de vous conseiller dans le choix de vos rideaux, de relooker vos meubles en bois ou rembourrés et de trouver une belle harmonie dans votre intérieur. Elle exécutera les travaux et la confection dans son atelier. Elle collabore également avec l'artiste Graffeur SOY pour personnaliser vos meubles ou décorer vos murs.

Vous trouverez de la décoration originale dans la boutique et des meubles chinés remis au goût du jour, ainsi qu'un large choix d'échantillons de tissus de rideaux, de

meubles, coussins. Il y aura également des articles faits main par d'autres créateurs indépendants, par exemple des bougies, des sculptures en bois ou des lingettes démaquillantes.

Ne soyez pas étonnés de voir aussi RM Travaux Fiduciaire affiché dans la vitrine. Elle est à votre disposition pour vos soucis administratifs.

Venez découvrir par vous-mêmes, lors des portes ouvertes qui se dérouleront les 18, 19 et 20 novembre.

Un accueil chaleureux et sympathique vous y attend. | rp

SAINT-IMIER

Un nouveau secteur Art & Artisanat



Création d'un sapin de Noël avec des matériaux de récupération

Prélude SA, une entreprise créée en 2016 occupe une centaine de personnes dans des domaines tels que la sous-traitance industrielle et le service à la personne. Elle a inauguré de nouveaux locaux dans la capitale imérienne le 1^{er} juin dernier.

Un savoir-faire

Prélude SA accompagne les personnes handicapées ou en difficultés sociales à se réinsérer dans la vie active. « Notre but est que la personne se sente bien à long terme » explique Pierre-Michel Raetzo, directeur de Prélude SA. Ces personnes

n'ont pas besoin d'une quelconque connaissance en art, « elles doivent juste être motivées. C'est le plus important » déclare ce dernier. Il est à noter que les créations ne manquent pas dans cet atelier, et ceci dès que l'on franchit l'entrée principale. Natacha Studer, respon-

sable du secteur Art & Artisanat raconte avec passion que les idées ne manquent jamais. Chaque employé peut apporter des idées, et ensemble ils créent l'objet imaginé. Cet atelier utilise les connaissances de tout le monde et peut également réaliser une œuvre d'art per-

sonnalisée selon les demandes des clients. Le directeur tient cependant à préciser que l'activité créative offerte par Prélude SA n'est pas une mesure d'art-thérapie, qui est une discipline particulière nécessitant des compétences spécifiques.

Prélude SA à Saint-Imier

Cette société anonyme à but non lucratif occupait des locaux à Reconviiler en 2017, en 2018, elle a pris ses quartiers à Valbirse. Pour travailler et profiter de l'accompagnement qu'offre Prélude SA, il faut être bénéficiaire d'une rente AI ou avoir une demande en cours. Avec l'augmentation de la palette d'occupations et d'emploi, il a fallu trouver un autre lieu, le choix s'est alors porté sur le Vallon de Saint-Imier. « Cette ouverture n'est pas une entreprise bis, mais bien un prolongement de Prélude SA » explique Pascal Flotron, pré-

sident du conseil d'administration. Et c'est ainsi que les locaux à la rue Francillon 2, en face de la Place du Marché, ont vu le jour au mois de juin de cette année. Si jusqu'à ce jour, l'atelier fonctionnait grâce au bouche-à-oreille, aujourd'hui, l'équipe voudrait être visible aux yeux des habitants du Vallon. Car si le canton de Berne subventionne les ateliers, il ne couvre pas les pertes financières.

Pour la prochaine période festive qui approche, les 8 collaborateurs, les 2 accompagnants et le civiliste qui travaillent au sein des locaux imériens, se préparent à accueillir leurs clients et à répondre au mieux à leurs demandes. De plus, l'e-shop, soit la vente des créations de Prélude SA via le site internet, est mis en ligne depuis ce mardi 16 novembre. « S'adapter, c'est notre métier » conclut Pierre-Michel Raetzo. | ef



Création réalisée par l'un des collaborateurs de chez Prélude SA

LA ROSERAIE

Des photos de toute beauté



Jeudi 11 novembre dernier, La Roseraie a renoué avec le plaisir d'accueillir et de présenter une nouvelle exposition avec les photos animalières croquées par Mickaël Sauser du Cerneux-Veuil.

Fils et petit-fils d'agriculteurs, Mickaël Sauser, actuellement en 2^e année de master à la HEP BEJUNE à Bienne, découvre très tôt la beauté de la nature et celle des animaux sauvages. Une expérience vécue avec une renarde et ses petits le marquera à jamais. Ce qui le fascine particulièrement dans sa passion qu'est la photographie, c'est de figer un moment, une ambiance ou une émotion qui ne reviendra jamais. Netteté, finesse, précision dans les détails magnifient les photos de renards, blaireaux, che-



vreuils et chamois accrochées aux cimaises de l'exposition.

la roseraie

A découvrir jusqu'au 31 mai 2022
7 jours sur 7, de 13h à 18h
Entrée libre, certificat Covid obligatoire

CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS

Des émotions en cascade

« La chute a ceci de fascinant qu'elle est sans retour, sans retenue, sans compromis: absolue! » Vous est-il arrivé de tomber, de plus ou moins haut, en rêve ou dans la réalité, et de ressentir l'inexorable de ce qui arrive et va arriver, l'impact? Sauf qu'en rêve, on se réveille juste avant...

Antoine Zivelonghi ne l'a pas rêvée, sa chute. Il l'a vécue pour de vrai, dans sa chair, d'une hauteur de trente mètres lors d'un vol en parapente qui aurait pu lui être fatal. Cette expérience traumatisante a laissé des traces, dans le corps et dans la tête. Les quelques secondes qu'a duré la chute, le comédien les déploie en un seul-en-scène d'une heure à l'intérieur d'un corps qui tombe. Comme dans un ralenti, chaque sens prend tour à tour conscience de ce qui est en train d'arriver, le corps et l'esprit entament un dialogue vertigineux, les pensées tourbillonnent follement dans un chaos d'émotions. A l'intérieur de nous, visiblement, il y a du monde! Et l'âme et la conscience ne se précipitent pas forcément dans la même direction.

Quelques planches de sapin, deux tréteaux, un attaché-case et une rame de feuilles A4 suffisent à planter le décor mouvant de cette dégringolade en direct. Antoine Zivelonghi, formé à la Scuola Teatro Dimitri, y virevolte en passant d'un rôle à l'autre avec verve et souplesse, dans une mise en scène de sa complice Nina Pigné. Joël Hefti, regard artistique, et Rosario Ilardo, aux lumières, forment avec eux la Compagnie L'Atelier de l'Inventeur.

Mais attention, les lumières s'éteignent, chut-e, ça va commencer! | ccl



CCL Saint-Imier
Vendredi 26 novembre, 20h 30
25/18/12 francs

EN SALLES 

AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

THE POWER OF THE DOG

VENDREDI 19 NOVEMBRE, 17 H 45
SAMEDI 20 NOVEMBRE, 18 H
DIMANCHE 21 NOVEMBRE, 20 H
LUNDI 22 NOVEMBRE, 20 H

de Jane Campion, avec Benedict Cumberbatch, Kirsten Dunst. Montana, années 1920 : le rancher Phil Burbank montre sa cruauté lorsque son frère ramène à la maison une nouvelle femme et son fils. En VO s.-t. 16 ans. Durée 2 h 05.

ALINE

VENDREDI 19 NOVEMBRE, 20 H 30
SAMEDI 20 NOVEMBRE, 15 H ET 21 H
DIMANCHE 21 NOVEMBRE, 17 H
MARDI 23 NOVEMBRE, 20 H

de Valérie Lemerrier, avec Valérie Lemerrier. Québec, fin des années 60, Sylvette et Anglormard accueillent leur 14^e enfant : Aline. Dans la famille Dieu, la musique est reine et quand Aline grandit on lui découvre un don, elle a une voix en or. En français. 8 ans (sugg. 10). Durée 2 h 06.

PAT ET MAT EN HIVER

DIMANCHE 21 NOVEMBRE, 10 H

de Lubomir Benes et Vladimir Jiranek. Si la neige est tombée en abondance chez Pat et Mat, les gags et péripéties s'annoncent en avalanche dans ce programme. En français. Dès 3 ans. Durée 0 h 48.

FATIMA

SÉANCE DE LA PAROISSE CATHOLIQUE
OUVERTE À TOUS

DIMANCHE 21 NOVEMBRE, 14 H

de Marco Pontecorvo, avec Harvey Keitel, Sonia Braga. Fatima vit seule avec ses deux filles : Souad, 15 ans, adolescente en révolte, et Nesrine, 18 ans, qui commence des études de médecine. Fatima maîtrise mal le français et le vit comme une frustration dans ses rapports quotidiens avec ses filles. En français. 12 ans. Durée 1 h 53.

BRIN DE FOLIE DANS LA MARE

À L'OCCASION DES 40 ANS DE PRO NATURA
ENTRÉE GRATUITE

LUNDI 22 NOVEMBRE, 18 H

de Blaise Droz. A la découverte des amphibiens de notre région lors de leur fraie printanière et menacés par la circulation routière. En français. Pour tous. Durée 0 h 45.

ENCANTO

MERCREDI 24 NOVEMBRE, 16 H
JEUDI 25 NOVEMBRE, 15 H 30

de Byron Howard, Jared Busch, Charise Castro Smith. La magie de l'Encanto a doté chaque enfant de la famille Madrigal d'un don unique, du pouvoir de la force à celui de la guérison. Tous ont reçu une aptitude particulière, excepté la jeune Mirabel, une adolescente d'une quinzaine d'années. En français. Durée 1 h 39.

HOUSE OF GUCCI

MERCREDI 24 NOVEMBRE, 20 H
JEUDI 25 NOVEMBRE, 20 H 15

de Ridley Scott, avec Lady Gaga, Adam Driver. L'histoire vraie de l'empire familial qui se cache derrière la célèbre marque de luxe italienne. Sur plus de trois décennies de passions, trahisons, décadence, vengeance et finalement meurtre, le film met en scène ce que signifie un nom, ce qu'il vaut et jusqu'où une famille peut aller pour reprendre le contrôle. En français. Durée 2 h 44.

DE SON VIVANT

JEUDI 25 NOVEMBRE, 17 H 45

de Emmanuelle Bercot, avec Catherine Deneuve, Benoît Magimel. Un homme condamné trop jeune par la maladie. La souffrance d'une mère face à l'inacceptable. Le dévouement d'un médecin et d'une infirmière pour les accompagner sur l'impossible chemin. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 2 h.

AU ROYAL À TAVANNES

RED NOTICE

VENDREDI 19 NOVEMBRE, 20 H
SAMEDI 20 NOVEMBRE, 21 H
DIMANCHE 21 NOVEMBRE, 17 H



de Rawson Marshall Thurber, avec Dwayne Johnson, Ryan Reynolds. Interpol déclare une alerte rouge pour attraper les criminels les plus recherchés du monde. Mais lorsque le casse le plus audacieux réunit le meilleur profiler du FBI, Rusty, et deux criminels rivaux, une voleuse notoire et un escroc, personne ne peut prédire l'issue de l'opération. En français. 12 ans. Durée 1 h 55.

HALLOWEEN KILLS

VENDREDI 19 NOVEMBRE, 22 H 30
SAMEDI 20 NOVEMBRE, 23 H 30

de David Goron Green, avec Jamie Lee Curtis, Judy Green. Laurie Strode pensait avoir enfin mis un

terme aux agissements du psychopathe Michael Myers. Une erreur sanglante, car la nuit d'Halloween est loin d'être terminée. En français. 16 ans (sugg. 18). Durée 1 h 43.

ON EST FAIT POUR S'ENTENDRE

SAMEDI 20 NOVEMBRE, 17 H
DIMANCHE 21 NOVEMBRE, 20 H
MARDI 23 NOVEMBRE, 20 H

de Pascal Elbé, avec Pascal Elbé, Sandrine Kiberlain. Antoine, la cinquantaine, découvre qu'il a perdu beaucoup d'audition. N'assumant pas son handicap, ce professeur d'histoire s'est résigné à vivre dans sa bulle, quitte à susciter l'incompréhension de son entourage. En français. 6 ans (sugg. 8). Durée 1 h 33.

LES OLYMPIADES

MERCREDI 24 NOVEMBRE, 20 H
JEUDI 25 NOVEMBRE, 20 H

de Jacques Audiard, avec Noémie Merlant, Stephens Manas. Paris, 13^e arrondissement. Emilie, Nora, Amber et Camille : trois jeunes femmes et un jeune homme – ce sont des amis, parfois amoureux, souvent les deux. Camille, jeune enseignant, emménage en colocation avec Emilie, pleine de joie de vivre. En français. 16 ans. Durée 1 h 45.

CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT

Au pays de la miniature

La bourse aux modèles réduits tramelote se tiendra le week-end des 27 et 28 novembre au CIP à Tramelan. Cette 18^e édition sera toutefois encadrée par des règles sanitaires et l'imposition du certificat Covid. Les marchands, professionnels ou particuliers proposeront leurs trésors, petites voitures, trains miniatures, jeux et autres jouets. L'association du chemin de fer de la Furka sera l'invitée d'honneur et présentera ses activités. Un petit train permettra aux enfants (et aux adultes) de faire un tour, tractés par une vraie locomotive à vapeur.

La bourse aux modèles réduits réunit chaque année depuis 18 ans une bonne quinzaine de marchands professionnels et amateurs. C'est l'occasion aussi de nombreux contacts entre spécialistes et passionnés. Les amateurs de trains et de voitures seront certes comblés, mais le public trouvera aussi tout ce qui a trait à la miniature de près ou de loin... Tantôt jouets, objets de collection, vieux modèles rares, tantôt matériel neuf, tout est là pour satisfaire les plus mordus. Les objets exposés rappellent de nombreux souvenirs aux plus âgés, comme ils font rêver les plus jeunes.

L'association du chemin de fer de la ligne sommitale de la Furka comme invité d'honneur

La ligne de chemin de fer à crémaillère de la Furka relie Realp dans le canton d'Uri à Oberwald dans le canton du Valais par le col de la Furka. La plus longue ligne non électrifiée du pays traverse un paysage alpin époustoufflant sur 18 kilomètres. Il s'agit d'une ancienne section de la ligne de chemin de fer du Furka-Oberalp, désaffectée en 1981 lors de la mise en service du tunnel de base. Une société anonyme à but non lucratif, la DFB AG, est concessionnaire de la ligne. Elle fait fonctionner des chemins de fer à vapeur et des passionnés de toute l'Europe viennent chaque été prendre les trains. Elle s'appuie sur une association dont les membres assurent à titre bénévole sa reconstruction, son entretien et son exploitation.

La section bernoise du DFB présente ses activités lors de la bourse avec une petite exposition.



Le BeoRail : un tour en train comme si vous y étiez

C'est une animation particulière qui attend les enfants et leurs parents lors de la bourse : le petit train du Beorail. L'association BEO Rail exploite depuis 2015 un petit système ferroviaire mobile de transport de passagers. L'association dispose actuellement de trois locomotives électriques, d'une locomotive à vapeur et jusqu'à 12 voitures particulières.

Avec le système de voie, qui a deux aiguillages et environ 270 mètres de voie (150 mètres

en ligne droite et environ 60 mètres de courbes avec 5 mètres et 6 mètres de rayon), une belle ligne de train prendra place devant le CIP. C'est bien la locomotive à vapeur qui en sera l'attraction.

Gletsch, un carrefour au milieu des Alpes

Il est difficile de définir le hameau de Gletsch, situé près de la source du Rhône, au pied de trois cols alpins. C'est aussi une gare où les trains à vapeur s'élancent à l'assaut de la Furka. Pierre Keller, membre de l'association du chemin de

fer de la ligne sommitale, donnera une conférence sur ce lieu emblématique qu'il connaît bien. Gletsch, c'est un vrai morceau d'histoire d'économie alpine : hôtellerie, transports, électricité.

Après l'annulation de nombreuses bourses ces derniers mois, la manifestation entend bien se faire rencontrer les passionnés et amateurs de miniatures! | cip

Bourse aux modèles réduits
Samedi 27 et dimanche
28 novembre de 10 h à 17 h
CIP Tramelan

COMMUNE DE TRAMELAN AVIS OFFICIELS

Crèche des Lucioles

Ce 28 novembre, le corps électoral doit décider du maintien en fonction de la Maison de l'Enfance des Lucioles, par une intégration dans l'administration communale dès le 1^{er} janvier 2022.

Pour un village de notre taille, une telle institution est une nécessité pour venir en aide aux familles avec de jeunes enfants.

Depuis des décennies les spécialistes du développement de l'enfant et de l'éducation, insistent sur l'importance primordiale de l'éducation de la petite enfance pour son développement futur. Dans un cadre sécurisé, le personnel formé et compétent accompagne les petits dans leur apprentissage de la sociabilisation, du dévelop-

pement psychomoteur et du langage, ce qui permet de favoriser l'égalité des chances.

A Tramelan, nous avons la chance d'avoir une excellente crèche depuis des années et la commune désire pouvoir maintenir cette institution. Elle fait partie d'une politique familiale actuelle et moderne, elle est un atout pour le développement du village. Son maintien est de notre responsabilité.

Pour ces raisons, la commission de l'action sociale soutient ce projet depuis le début.

Dès lors, nous remercions d'ores et déjà les électrices et électeurs de déposer un oui dans les urnes pour le maintien de la Maison de l'Enfance des Lucioles. | commission de l'action sociale

Chemin du Château fermé

En lien avec l'actuelle fermeture du chemin du Château, les Autorités ont formellement prononcé un arrêt immédiat des travaux relatifs à l'ouvrage du bâtiment incriminé, respectivement aux terrassements ayant causé l'instabilité de la route communale. Suite à une rencontre sur place avec le maître d'ouvrage, ce dernier va procéder aux mesures constructives et géotechniques requises pour garantir la sécurité

publique et permettre une réouverture du chemin du Château à la circulation dans un délai de maximum 2 semaines. Les Autorités et les services communaux sont bien entendu conscients des désagréments occasionnés aux riverains par cette situation. Toutefois, la préoccupation première demeure de pouvoir garantir la sécurité publique des personnes et des choses au préalable d'une levée de cette restriction. | cm

Un geste contre les violences sexistes

Le 25 novembre marquera la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Chaque année, du 25 novembre au 10 décembre, des dizaines d'associations et d'organisations se mobilisent en Suisse et dans le monde pour dénoncer les violences sexistes. Selon l'Organisation des Nations Unies : «Aujourd'hui, la violence à l'égard des femmes et des filles constitue l'une des violations des droits humains les plus répandues, les plus persistantes et les plus dévastatrices dans le monde. Elle demeure également l'une des moins signalées en raison de l'impunité, du silence, de la

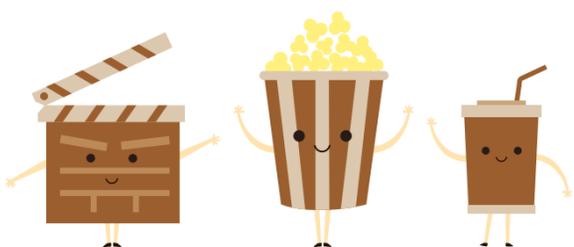
stigmatisation et du sentiment de honte qui l'entourent». L'Association interjurassienne Grève des femmes souhaite, elle aussi, interpeler et sensibiliser la population de notre région à la problématique des violences faites aux femmes. Aussi, elle a proposé de mettre en valeur un bâtiment emblématique de notre commune, tel que la mairie, en l'illuminant de la couleur orange entre le 25 novembre et le 10 décembre. La couleur orange étant la couleur retenue pour symboliser les violences à l'égard des femmes dans le monde. Le Conseil municipal a accepté de participer à ce mouvement et l'Hôtel de Ville se bardera de la couleur idoine. | cm

Travaux à la rue du Chalet

Afin de résoudre de nombreux problèmes de fuite, des travaux de remplacement de conduite d'alimentation en eau potable seront entrepris à la rue du Chalet. Situé à l'ouest du passage à niveau CJ, la partie haute de la rue sera interdite à la circulation dès le lundi 15 novembre et ce, pour une durée de 2 semaines environ. Ces

travaux sont dépendants des conditions météorologiques. La période de fermeture est donc susceptible d'être modifiée à court terme. Les usagers sont priés de respecter la signalisation mise en place ainsi que les instructions du personnel de chantier.

Merci pour votre compréhension et collaboration. | cm





Retour au bercail de trois œuvres de Marc Rüfli, qui ont voyagé en Suisse durant un demi-siècle

Grâce à la générosité de Claudine McKelvey-Bloch, une ancienne Tramelote aujourd'hui Valaisanne d'adoption, deux huiles et un vitrail retrouvent leur village d'origine après avoir visité le pays depuis 1971...

Signée officiellement le 15 octobre dernier, la donation de trois œuvres signées Marc Rüfli, donnait lieu voici une semaine exactement à une sympathique cérémonie autour du peintre. L'occasion de partager des souvenirs, de remercier chaleureusement la donatrice, de sourire des coïncidences qui ont conduit à ce retour, d'évoquer la très importante implication de cet industriel et artiste dans la vie locale, durant quatre décennies du siècle passé, et plus généralement de se laisser contaminer par la bonne humeur et l'optimisme d'un nonagénaire en pleine forme.

Tramelan au cœur

Installée désormais au Valais avec son époux Kraige, après avoir vécu durant des années dans la région lémanique, Claudine McKelvey-Bloch n'est pourtant pas en terre inconnue à Tramelan, tant s'en faut. C'est en effet ici qu'elle a passé une bonne partie de son enfance, qu'elle s'est forgé son premier réseau d'amis, qu'elle a fréquenté l'école jusqu'en 1971. Cette année-là, sa famille ralliait La Chaux-de-Fonds, où l'appelaient la carrière professionnelle de son père Pius Bloch.

«Il me fut difficile de quitter Tramelan, où j'avais de profondes attaches et je suis donc particulièrement heureuse que ces œuvres laissent ici une trace de notre famille», souligne-t-elle. Ce don spontané, elle l'a

choisi donc à la fois pour son village d'enfance et en mémoire de ses parents et de son frère disparus.

Une belle histoire

C'est au décès de sa mère, en avril dernier, que Claudine McKelvey-Bloch a retrouvé à Gorgier les trois œuvres de Marc Rüfli. «J'ai toujours vu les huiles chez mes parents et je me souviens parfaitement de mon père, arrivant à la maison juste avant Noël, en 1966 ou 1967, avec ce vitrail qu'il avait acquis comme un cadeau de fin d'année pour notre famille.»

Sa recherche de l'auteur aboutissant rapidement, puis ses contacts avec la Municipalité de Tramelan lui révélant un fort intérêt de cette dernière, l'ancienne Tramelote a eu le sentiment, en offrant ces œuvres, d'écrire le chapitre final d'une belle histoire. «50 ans exactement après l'avoir quitté dans nos bagages, ces trois œuvres retrouvent le village où elles sont nées.»

Et de souligner que ses démarches lui ont valu de grands plaisirs, dont la rencontre avec Marc Rüfli ne fut pas le moindre!

Deux presque collègues

Pius Bloch et Marc Rüfli se sont bien connus, entre 1950 et 1971, dans ce village qu'ils avaient tous deux rejoint pour des questions professionnelles, où ils exercèrent simul-



Ambiance gaie autour du vitrail qui retrouve son lieu d'origine, avec de droite à gauche Marc Rüfli, le maire Philippe Augsburger, Claudine McKelvey-Bloch et la conseillère en charge de la culture et de la formation, Carine Bassin-Girod

tanément des activités commerciales et fondèrent chacun une famille.

Rien d'étonnant donc à l'achat, par le premier, de trois œuvres du second.

Sur les hauts de Macolin où il vit désormais -à la montagne comme le couple McKelvey-Bloch installé aux Agettes-, l'artiste et la donatrice ont d'ailleurs passé de très beaux moments de complicité, en évoquant des souvenirs communs.

Reconnaissance

Ces trois œuvres ont donc rejoint le village et la Municipalité s'en réjouit fortement, en adressant sa chaleureuse reconnaissance à Claudine McKelvey-Bloch. Les huiles plongeront dans la jeunesse tramelote, puisqu'elles seront accrochées respectivement à l'Ecole secondaire et au collège de La Printanière.

Pour le vitrail, les autorités municipales recherchent encore une destination idéale, qui sera définie en respectant des impératifs de luminosité et de sécurité.

Vendredi dernier, Philippe Augsburger, maire, et Carine Bassin-Girod, conseillère muni-



Pour présenter les tableaux qui habiteront deux établissements scolaires de Tramelan, la donatrice Claudine McKelvey-Bloch et le peintre Marc Rüfli

cipale en charge de la culture et de la formation, ont adressé de vive voix leurs remerciements à Claudine et Kraige McKel-

vey-Bloch, pour leur don généreux et pour leur déplacement à Tramelan. Les deux élus se sont réjouis de concert que le

patrimoine culturel local s'enrichisse grâce à eux et que les jeunes générations puissent en profiter. | cm



Marc Rüfli, 93 printemps, une vivacité d'esprit intacte, un optimisme et une joie de vivre contagieux

Jusqu'au zoo de Bâle, pour une passion équilibrante

La donation de Claudine McKelvey-Bloch porte sur deux tableaux et un vitrail, toutes œuvres sexagénaires. Réalisées respectivement en 1959 et en 1960, les toiles représentent l'étang de la Gruère et une nature morte fleurie. Des sujets qui n'ont pas contrarié l'artiste à de longues recherches.

Pour le vitrail créé en 1964, Marc Rüfli se souvient en revanche d'un sérieux travail préparatoire: «Honorant une commande de grands vitraux, pour le hall d'une entreprise, j'avais commencé par deux exemples de petites tailles. Or pour représenter un flamant rose, je n'avais guère le choix: je me suis rendu au Parc zoologique de Bâle, afin d'y observer et dessiner des oiseaux qu'on ne trouvait alors pas encore sur internet...»

Une discipline ressourçante

Engagé fortement dans la vie locale, évidemment très occupé par ses activités professionnelles

à succès, entouré d'une belle famille de quatre enfants, comment donc Marc Rüfli a-t-il donc trouvé le temps de réaliser une œuvre artistique aussi prolifique? «J'étais un lève-tôt et juste après le café, je me rendais quotidiennement dans mon atelier, pour y travailler durant une heure, avant de me rendre sur ma place de travail. Ce rythme me convenait parfaitement et cette habitude m'apportait de l'équilibre, de la sérénité et de la discipline.»

Aujourd'hui, Marc Rüfli ne peint plus. «J'ai définitivement rangé mes pinceaux lorsque mon épouse est tombée malade. J'ai parfois quelques regrets, lorsque j'admire les paysages magnifiques et la vue incroyable dont je jouis depuis ma maison. Mais il y a un temps pour tout et j'ai bien assez d'occupations pour ne jamais m'ennuyer.»

De Longeau à Macolin

Mais revenons à la genèse, en précisant que Marc Rüfli, né en

1928 à Longeau et donc parfaitement bilingue, s'est établi en 1950 à Tramelan, pour y travailler dans l'horlogerie. Pour l'anecdote, on soulignera que ce passionné a toujours défendu bec et ongle la montre mécanique. «J'étais intimement convaincu qu'il y aurait toujours des acheteurs intéressés et cela s'est confirmé», mentionne-t-il dans un large sourire.

M^{me} et M. Rüfli ont mis au monde et élevé ici quatre enfants, avant de rallier Möriegen en 1990. «Nous avions envie de la vue sur le lac, d'un climat plus doux. Puis, comme nous nous l'étions promis, nous avons emménagé sur les hauts de Macolin pour notre retraite.»

Veuf depuis quelques années, Marc Rüfli vit aujourd'hui seul, s'occupe de son très grand jardin, profite d'un environnement qu'il admire.

Des œillets pour des Prismalo

Ses élans artistiques, l'ancien Tramelot les a ressentis

dès l'enfance. A l'époque, il ne connaissait pas l'aisance que lui valent ses succès professionnels, et pour pouvoir acheter ses premiers crayons Prismalo, il vendait des œillets du jardin de sa mère, qu'il transportait à vélo. «La première gerbe a d'ailleurs terminé écrasée sur les rails du tram», se souvient-il dans un éclat de rire.

Et de raconter plus avant cette première expérience commerciale: «Ces œillets, je les vendais d'abord à la gare de Bienne, d'où je me suis pourtant fait rapidement chasser, faute d'autorisation. Du coup, je proposais ensuite mes fleurs au porte à porte, en étant évidemment plus ou moins bien reçu... Une belle école de vie, qui m'a appris à respecter les vendeurs, à recevoir chacun comme il le mérite.»

A l'école secondaire de Longeau, ce très bon élève passait tout son temps libre à dessiner.

«Pour prix de mon meilleur carnet, j'ai conséquemment reçu un ouvrage sur la peinture, qui est aujourd'hui encore dans ma bibliothèque.»

Co-fondateur de la SPSJ

En 1954, Marc Rüfli faisait partie des fondateurs de la Société des peintres et sculpteurs jurassiens, née à l'initiative d'un groupe d'artistes tramelotes et aujourd'hui toujours active sur le Jura bernois et le nouveau canton confondu. Il a d'ailleurs présidé longuement cette SPSJ et garde de cette période des souvenirs lumineux. «Que d'extraordinaires moments nous avons passés ensemble, avec Serge Chopard, Pierre Nicolet, Laurent Boillat et bien d'autres!»

A Tramelan, il présida également la paroisse réformée, où lui vint l'envie de se lancer dans la création de vitraux.

Ces engagements spirituel et artistique ne l'empêchèrent

jamais de renoncer au sport, lui qui fut très actif au sein du groupe local de la section pré-vôtoise du Club alpin suisse. Voici d'ailleurs 73 ans exactement qu'il est membre du CAS.

Une grande chance

L'esprit vif et gai, Marc Rüfli se souvient avec plaisir de ses jeunes années, mais ne cède jamais à la nostalgie. «J'ai beaucoup de chance, de pouvoir encore vivre chez moi, indépendant, de jouir d'une très bonne santé et de pouvoir toujours apprécier mon cadre de vie. Je déguste avec autant de plaisir la solitude de la montagne et le bonheur des moments conviviaux!»

Les autorités municipales se font porte-parole de la population, pour souhaiter à cet ancien concitoyen de très belles prochaines années, illuminées par le même optimisme. | cm

La Dérive présente *L'Autre Conquête*

Une œuvre interdisciplinaire qui s'ancre dans l'histoire de la conquête du Mexique il y a exactement 500 ans, et aborde également des questions contemporaines d'identités, de violence et de disparition des cultures autochtones



Prix Suisse du Théâtre 2016, Germain Meyer était revenu en Suisse en 1986, après avoir vécu douze ans au Mexique où il pratiquait le théâtre avec des villageois. Mythologie et histoire de son pays de cœur forment la matière principale de la pièce.

A la fois auteur, dramaturge, metteur en scène du nouveau spectacle de la compagnie La Dérive, il explique: «L'interrogation part du personnage historique de la *Malinche*, toute jeune indigène passant du statut d'esclave au rang de per-

sonnage clef entre deux civilisations».

Pour donner vie à ces histoires de mythes et de conquêtes, la compagnie basée à Soyhières, à ce jour dirigée par Nicolas Joray, fait appel au langage artistique qu'elle

affectionne: les marionnettes. La collaboration avec le peintre de La Ferrière, Logovarda, a abouti à la création de figures, masques et tableaux intégrés au spectacle. A la manipulation et au jeu, on retrouve les comédiens Florence Annoni et Olivier Périat. Les musiciens de l'arc jurassien Julien Monti, Michel Zbinden et Olivier Nussbaum ont retravaillé des thèmes et morceaux mexicains. Le tout s'articule dans une démarche interdisciplinaire marquée.

La troupe, qui arpente le Jura et le Jura bernois depuis une trentaine d'années, poursuit ce travail d'exploration et de décentralisation en allant présenter son spectacle à Moutier (Salle Chantemerle, 26 novembre, 20h), Tramelan (Salle Juventuti, 27 novembre, 20h) et au Noirmont (Ancienne église, 28 novembre, 17h). Des réflexions sont en cours pour envisager des prolongations du projet en terres mexicaines.

Réservations

- Moutier: www.ccpmoutier.ch, 032 493 45 11
- Tramelan et Le Noirmont: info@laderive.ch, 079 212 31 88

| nj

Samedi 27 novembre, Salle Juventuti, 20h
info@laderive.ch
www.laderive.ch

GRUPE DÉBAT

2 x oui aux votations communales du 28 novembre

Le Groupe Débat soutient l'intégration de la crèche des Lucioles dans l'administration communale ainsi que l'adhésion communale au Syndicat d'épuration des eaux de Tavannes et environ (SETE). Ces deux projets sont importants pour le futur de la commune en matière de politique familiale, de protection de l'environnement et de gestion des ressources financières. Les membres du Groupe Débat au conseil général ont à l'unanimité donné un préavis positif et invitent les citoyens et citoyennes de Tramelan à glisser deux grands oui dans l'urne le 28 novembre prochain.

L'équipe des Lucioles s'est engagée durant de nombreuses années pour offrir un service de crèche aux familles de Tramelan. L'augmentation de la demande en place de crèche induit une charge de gestion croissante. L'intégration de la crèche dans l'administration communale est donc une réponse évidente à ces défis. Dans un avenir proche (?), elle permettra d'investir des locaux idéalement placés et adaptés en termes d'espaces d'accueil de nos enfants. La dynamique industrielle et démographique du village justifie une politique ambitieuse d'accueil de la petite enfance.

Le développement démographique engendre aussi des défis environnementaux

et la gestion des micropolluants dans la STEP qui est exigée par la Confédération en est un aspect important. L'adhésion au syndicat du SETE permettra de régler cette problématique environnementale de manière efficiente et contribue en outre à renforcer nos liens avec les communes voisines. Enfin, après le démantèlement de la STEP de Tramelan et la mise en séparatif des eaux claires, notre chère Trame pourra à nouveau se targuer d'être un petit ruisseau naturel.

En votant 2 x oui, les citoyens et citoyennes de Tramelan contribuent à l'attractivité du village par sa politique sociale et environnementale et une gestion efficiente des ressources financières. | mc

Réclame

Des haricots?



Le handicap visuel fait de chaque jour un défi. La Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA est là.

svb-fsa.ch



Compte pour les dons 10-2019-1

CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT

Gletsch, un hameau habité seulement en été

Il est difficile de définir le hameau de Gletsch, situé près de la source du Rhône, au pied de trois cols alpins. C'est aussi une gare où les trains à vapeur s'élancent à l'assaut de la Furka. Pierre Keller, membre de l'association du chemin de fer de la ligne sommitale, donnera une conférence sur ce lieu emblématique qu'il connaît bien.



Niché au cœur des Alpes, Gletsch est le premier hameau sur le Rhône. Il n'est habité qu'en été, à cause des nombreuses avalanches qui dévalent chaque hiver de tous les côtés de la vallée. Mais, situé au pied des cols du Grimsel et de la Furka, Gletsch fut de tout temps un important carrefour des trafics nord-sud et est-ouest.

Des membres de la famille Seiler, célèbres hôteliers de Zermatt, y construisirent un hôtel dès les années 1850 et l'agrandirent plusieurs fois par la suite. Mais ce n'était pas

un simple gîte d'étape. Au contraire, c'était un hôtel de grand standing, qui se souciait aussi des distractions pour ses clients. C'est ainsi qu'on installa en 1899 une petite centrale électrique, en premier lieu pour le confort des clients, mais aussi pour pouvoir illuminer pendant la nuit le front du Glacier du Rhône!

Gletsch a été inscrit à l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS).

L'exposé évoquera l'histoire de ce lieu, depuis les sentiers

muletiers d'autrefois jusqu'au train nostalgique d'aujourd'hui, à vapeur et à crémaillère qui franchit le col de la Furka.

Pierre Keller est guide culturel, et accessoirement caissier de la section bernoise de l'Association Ligne sommitale de la Furka. | cip

Gletsch: un carrefour au milieu des Alpes
Conférence de Pierre Keller
Jeudi 25 novembre, 19h30
Samedi 27 novembre, 14h30
CIP Tramelan
Entrée libre

PRO NATURA

Un brin de folie dans la mare

Les richesses naturelles du Jura bernois

Pro Natura Jura bernois fête ses 40 ans d'existence et invite les amoureux de la nature à la projection d'un film mettant en valeur les richesses naturelles du Jura bernois, spécialement monté pour cette occasion sur la base d'images vidéos tournées au fil des ans par Blaise Droz. Séance en présence du réalisateur suivie d'une partie festive. Le film *Un brin de folie dans la mare* nous emmène à la découverte des amphibiens de notre région lors de leur fraie printanière. Autour des trop rares plans d'eau de notre coin de pays, d'autres espèces sauvages vivent chaque printemps avec intensité. Les oiseaux s'égosillent et les reptiles s'ac-



tivent sans se départir de leur légendaire discrétion. Quant aux mammifères, ils nous offrent quelques séquences intrigantes avec pour point d'orgue,

le grognement courroucé d'un lynx boréal. | pro natura

Au Cinématographe de Tramelan
Lundi 22 novembre dès 18h

CONSEIL DU JURA BERNOIS

Séance plénière du CJB

Ouverture au public et aux médias

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a décidé, durant le 1^{er} semestre 2021, d'ouvrir partiellement certaines de ses séances plénières, permettant à la population et aux médias d'y prendre part et d'en apprendre davantage sur le fonctionnement de l'institution. Cette démarche s'inscrit notamment dans le développement de la communication du CJB.

Les médias et la population sont donc invités à participer à la prochaine séance plénière qui aura lieu le mercredi 24 novembre à 18h15 Au Centre de perfectionnement (CIP), à Tramelan (Chemin des Lovières 13, Auditorium).

Cette rencontre se tiendra en plusieurs parties:

- 1^{re} partie (18h15 à environ 19h), ouverte au public et aux médias. Présentation des travaux relatifs à l'avenir de Bellelay, en présence de représentants de l'Association de communes Jura bernoises. Bienn (Jb.B). Consultation sur la révision partielle de l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV);
- point presse (19h à 19h15). Echange avec les médias, questions / réponses;
- 2^e partie (19h30 à environ 20h30), huis clos. Traite-

ment des affaires et dossiers usuels.

Pour des raisons d'organisation, nous vous remercions de vous inscrire à l'adresse suivante: info.cjb@be.ch jusqu'au mardi 23 novembre.

Mesures sanitaires

Le certificat Covid ainsi qu'une pièce d'identité devront être présentés à l'entrée. | cjb

Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

HAUTE ÉCOLE PÉDAGOGIQUE BEJUNE

La HEP-BEJUNE accède au rang de haute école

C'est désormais officiel: la Haute Ecole Pédagogique des cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel est accréditée au sens de la loi fédérale sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE). Cette procédure d'accréditation institutionnelle a entraîné la révision en profondeur du concordat qui lie la HEP aux trois cantons BEJUNE.

Tout juste vingt ans après la fondation de la Haute Ecole Pédagogique commune aux cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel, le concordat a subi une révision en profondeur. Entré en vigueur le 1^{er} août 2021 après avoir été accepté à l'unanimité par les trois parlements cantonaux BEJUNE, ce texte instaure une réorganisation des organes décisionnels de la HEP.

L'innovation la plus manifeste réside dans la création d'un conseil, composé notamment de personnalités proches du monde de l'éducation, qui reprend à sa charge une partie des compétences métier (formation, recherche et prestations de services) jusqu'ici dévolues aux conseillers d'Etat et ministre composant le Comité stratégique (CS). Grâce à l'instauration de ce Conseil de la HEP, le CS peut se concentrer entièrement sur l'exercice de sa responsabilité sommitale de conduite stratégique et de gouvernance financière de l'institution. En parallèle, le Rectorat et le recteur se voient doter des compétences inhérentes à la direction et à la gestion d'une haute école. La seconde avancée introduite par le concordat de 2021 concerne le pilotage de l'institution désormais basé sur une stratégie et un contrat de prestations quadriennal. Cette nouvelle gouvernance s'accompagne d'un renforcement de la concertation entre les différents



Photo: freepik

acteurs internes à l'institution. C'est ainsi que le personnel de la HEP-BEJUNE et ses étudiants se voient reconnaître un droit de participation au fonctionnement et au développement de l'institution, de même qu'à l'élaboration de certaines réglementations et à leurs phases de consultation.

Dans le contexte de son autonomisation, la HEP-BEJUNE a souhaité gagner en profil en se présentant d'ici la fin de cette année sous une nouvelle identité visuelle. A la fois moderne, sobre et dynamique, son logo intègre dorénavant les lignes de force décelables dans les drapeaux des trois cantons BEJUNE. La mise en œuvre de cette identité de marque développée par l'agence Pomzed Communication se poursuivra d'ici l'été 2022.

Accréditation institutionnelle

La refonte complète du concordat fondateur de la HEP-BEJUNE a permis de répondre aux nouvelles exigences posées par le renouvellement du cadre légal au niveau fédéral. En 2015, l'entrée en vigueur de la LEHE oblige la HEP, comme toutes les hautes écoles du pays, à acquiescer son accréditation institutionnelle: un label de qualité lui conférant le droit à l'appellation de haute école pédagogique.

Le 24 septembre 2021, le Conseil suisse d'accréditation (CSA) a prononcé l'accréditation de la HEP-BEJUNE. «C'est un résultat très réjouissant, qui met en évidence le souci constant que porte la haute école pédagogique de l'Arc jurassien à la qualité de ses prestations d'enseignement, de recherche et de

services», souligne le recteur Maxime Zuber. La décision du CSA confirme la recommandation du groupe d'experts de l'Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité (AAQ) qui, dans son rapport d'évaluation, relève que «la qualité est au cœur de la gestion et de la vie quotidienne des collaborateurs de la haute école». Au terme de la procédure, le CSA, suivant en cela les experts de l'AAQ, n'a pointé que deux domaines dans lesquels il est, à ses yeux, possible pour la HEP d'évoluer d'ici 2023: le développement durable et l'égalité dans les faits entre les hommes et les femmes.

Grâce à son accréditation, la HEP-BEJUNE est habilitée de plein droit à porter l'appellation de haute école pédagogique et à poursuivre sa triple mission d'enseignement, de recherche

et de prestations de services. L'accréditation est valable durant sept ans, période au terme de laquelle la procédure doit être renouvelée.

La HEP-BEJUNE fête ses 20 ans d'existence

L'obtention de l'accréditation institutionnelle et la révision du concordat interviennent au moment même où la Haute Ecole Pédagogique BEJUNE fête le 20^e anniversaire de sa création. Toute une série d'activités marque ce jubilé entre novembre 2021 et avril 2022. Parmi elles:

- une exposition itinérante intitulée HEP-BEJUNE, 20 ans et plus qui, sous l'impulsion du jeune collectif La Pieuvre, donne à entendre les multiples voix qui composent la HEP de

manière ludique et créative. Divisé en trois espaces temps représentant le passé, le présent et le futur, le parcours proposé successivement dans les trois médiathèques de Delémont, La Chaux-de-Fonds et Bienne entre novembre 2021 et avril 2022 revient sur la création de l'institution, donne la parole aux personnes qui y œuvrent actuellement et ouvre de nouvelles perspectives en s'interrogeant sur l'avenir de l'enseignement;

- la sortie aux Editions HEP-BEJUNE d'un ouvrage intitulé La construction de la Haute Ecole Pédagogique BEJUNE; cette publication signée Adrien Gailard, Esther González-Martínez et Nicole Chatelain se penche sur les collaborations inédites entre différentes cultures politiques, administratives et pédagogiques qui ont présidé entre 1994 et 2001 à la naissance de la HEP: un chantier institutionnel d'envergure qui a occasionné la fusion de onze écoles et centres actifs dans le domaine de l'éducation;

- un parcours guidé au travers des riches et multiples activités d'une haute école pédagogique qui attend les invités lors de la journée officielle du jubilé des 20 ans de la HEP vendredi 19 novembre sur le campus Strate J à Delémont.

| hep-bejune

AGENDA

VENDREDI 19 NOVEMBRE

- Fabularium... in secreto, spectacle intimiste, CIP, Tramelan, 20h30
- Portes ouvertes du ceff Saint-Imier et Tramelan, de 16h30 à 21h, séance d'information à 18h30. Info sur www.ceff.ch. Certif. Covid oblig.
- Fire Cult et Pili Coit, Espace Noir, Saint-Imier, 21h

SAMEDI 20 NOVEMBRE

- Concert de midi de l'AMC, Collégiale, Saint-Imier, 12h15
- Match au loto du tir, halle de gym, Courtelary, 20h, avec certif. Covid
- Soupe au pois, Cour d'Agibert, Cortébert

DIMANCHE 21 NOVEMBRE

- Concert des Chambristes, temple, Courtelary, 17h

MERCREDI 24 NOVEMBRE

- Cyberthé à l'EJE St-Imier, 10h-12h

JEUDI 25 NOVEMBRE

- Gletsch: un carrefour au milieu des Alpes, conf., CIP, Tramelan, 19h30

VENDREDI 26 NOVEMBRE

- L'art de la chute, Cie L'Atelier, CCL, Saint-Imier, 20h30
- Marché de Noël hospice Le Pré-aux-Bœufs, Sonvilier, dès 16h

SAMEDI 27 NOVEMBRE

- Gletsch: un carrefour au milieu des Alpes, conf., CIP, Tramelan, 14h30
- Bourse aux modèles réduits, CIP, Tramelan, de 10h à 17h
- Soupe aux pois du ski-club, Es. N. Béguelin Courtelary et devant la boucherie Vuitel Cormoret, dès 11h30, à l'emporter
- Théâtre de marionnettes La Dérive, salle Juventuti, Tramelan, 20h

DIMANCHE 28 NOVEMBRE

- Bourse aux modèles réduits, CIP, Tramelan, de 10h à 17h
- Concert Mille et une Notes, salle de spectacles, Corgémont, 17h

- Concert de l'AMC, collégiale, St-I, 17h
- Concert de l'EJMO, halle de gym, Orvin, 16h

- Conert des accordéonistes de Tavannes, église de Chindon, 16h

MERCREDI 1^{ER} DÉCEMBRE

- Né pour lire, 9h30, CIP Tramelan
- Cyberthé à l'EJE St-Imier, 10h-12h

JEUDI 2 DÉCEMBRE

- Soirée scrabble, CIP Tram., 18h45

VENDREDI 3 DÉCEMBRE

- Vernissage exposition Inde de tous les instants, CIP, Tramelan, 18h
- Vernissage expo art brut globalisable, kiosk pl. du Jura, Bienne, 14h

MERCREDI 8 DÉCEMBRE

- Mitch, Katrina, Irma et les autres cyclones, conférence de Jean-Marc Walthier, CIP, Tramelan, 19h30

MERCREDI 5 JANVIER

- Né pour lire, CIP, Tramelan, 9h30

JEUDI 6 JANVIER

- Soirée scrabble, CIP Tramelan, 18h45

MERCREDI 12 JANVIER

- Photographie de rue, street photographie, conférence de Jean-Marie Jolidon, CIP, Tramelan, 19h30

EXPOSITIONS

- Exposition Schichten/Superpositions de Luise Maier, galerie Espace Noir, Saint-Imier, jusqu'au 5 décembre
- Biennale de la société des peintres et sculpteurs jurassiens, CCL, Saint-Imier, jusqu'au 19 décembre
- Inde de tous les instants, expositions de photos de Jean-Marie Jolidon. CIP Tramelan, du 3 au 23 décembre et du 3 au 28 janvier. Lu-ve: 8-20h, sa: 15-20h, di: fermé
- Exposition de photos animalières de Mickaël Sauser, La Roseraie, Saint-Imier, jusqu'au 31 mai

RECETTE D'ICI

Saumon aux légumes, sauce acidulée

Les recettes sont composées de produits saisonniers de la région



INGRÉDIENTS

Saumon

- 500g filet de saumon sans peau
- 3cs jus de citron
- 1gousse d'ail
- Sel et poivre

Légumes

- 1cs huile d'olive
- 2échalotes hachées
- 1poireau moyen émincé finement
- 2carottes en petits dés

Pour la finition

- 2dl bouillon de légumes
- 1dl crème à 35%
- Sel et poivre

PRÉPARATION

- Couper le saumon en cubes de 3 cm et les déposer dans un saladier. Ajouter le jus de citron et l'ail pressé. Réserver à couvert, à température ambiante.
- Chauffer l'huile d'olive dans une grande poêle. Y faire revenir l'échalote et les légumes coupés pendant 2 minutes.
- Ajouter le bouillon de légumes et porter à ébullition. Laisser mijoter à feu doux, pendant 5 minutes.
- Verser la crème, assaisonner avec sel et poivre. Bien mélanger.
- Eteindre le feu.
- Assaisonner les dés de poisson et les déposer, avec la marinade, sur la sauce.
- Couvrir et laisser cuire le poisson sur la plaque chaude, mais éteinte, environ 4 minutes (les dés de saumon doivent rester rosés à cœur).
- Vérifier l'assaisonnement et servir sans attendre.

Rubrique offerte par

Nous avons le vin qu'il faut
pour accompagner votre recette



Dr-Schwab 6 • 2610 St-Imier • 032 941 23 55
www.chiesavins.ch • info@chiesavins.ch

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Dix ans de plus pour le Parc

Le Parc Chasseral, constitué dès le 1^{er} janvier 2022 de 23 communes, dont une bilingue (Evilard-Macolin) et une alémanique (Twann-Tüscherz), se félicite de cette décision et se réjouit de poursuivre ses nombreux projets dans les domaines de la nature, du paysage, de l'économie régionale, de l'énergie et de la mobilité, le tout dans un cadre de développement durable.



La Charte 2022-2031 a été officiellement validé par l'OFEV, permettant au Parc Chasseral de poursuivre ses projets dans ses 23 communes membres pour une seconde décennie. Photo: Vincent Bourrut

L'Office fédéral de l'Environnement (OFEV) a annoncé mardi 9 novembre le renouvellement du label *Parc d'importance nationale* au Parc Chasseral. Une décision qui conclut le long et important processus d'information et de validation mené par le Parc depuis début 2020 auprès des communes, des associations partenaires et des habitants de la région.

Cette campagne avait abouti début 2021 avec le renouvellement de l'adhésion des 21 communes membres (avec élargissement à l'ensemble de la commune de Val-de-Ruz) et la nouvelle adhésion des communes de Twann-Tüscherz et Evilard-Macolin, soit un territoire élargi de quelque 25 %.

Le Parc Chasseral est ainsi conforté dans le travail mené

depuis vingt ans sur le territoire constitué par les communes membres, mais aussi dans ses

alentours proches. « Il s'agit d'une véritable reconnaissance du professionnalisme avec lequel l'équipe du Parc mène ses projets en coordination avec des dizaines de partenaires de la région, que ce soit dans les domaines de la biodiversité, du paysage, du patrimoine, de l'énergie ou encore de la mobilité, pour ne citer que ces exemples », se réjouit Fabien Vogelsperger, directeur du Parc Chasseral.

Les champs d'action du Parc vont s'inscrire dans la continuité des projets menés à ce jour avec un renforcement de leur durabilité. En outre, des défis spécifiques seront à relever tels que l'élargissement potentiel, vers l'est, de six nouvelles communes en 2025, le déménagement dans les anciens abattoirs des bureaux du Parc, la mise en route de la Fondation pour le rayonnement du Jura bernois et une bonne intégration de la nouvelle gouvernance du Parc, désignée la semaine dernière en assemblée générale.

| parc naturel régional chasseral

Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les Parcs en Suisse. Il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer ainsi au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 38 000 ha et rassemble 21 communes (18 BE et 3 NE) engagées pour une première période de dix ans. | parc naturel régional chasseral

PARTI SOCIALISTE DU JURA BERNOIS

Oui à la Loi Covid-19

Cette pandémie ne dure que trop longtemps. Chacune et chacun aspire à retrouver au plus vite une vie qui soit aussi proche que possible de celle qu'il connaissait auparavant.

Or, des milieux proches notamment de l'UDC, disposant d'immenses moyens financiers (qui donc se cache là-dedans?), mènent une campagne éhontée contre la révision de la loi sur laquelle se fondent les mesures de lutte contre ce satané virus.

Rappelons tout d'abord que la loi contient de substantielles améliorations pour le monde du travail:

- Elle améliore les aides qui permettent de garantir les salaires et d'éviter les licenciements
- Elle renforce l'aide pour cas de rigueur et APG des travailleuses et travailleurs indépendants
- Elle augmente les indemnités journalières complémentaires pour chômeurs

- Elle renforce l'aide aux actrices et acteurs de la culture

Par ailleurs, la loi crée la base juridique du certificat Covid. Les chiffres actuels le prouvent si besoin était encore: le vaccin constitue la meilleure protection contre le virus. Et seul ce certificat permettra d'éviter un nouveau lock-down si les infections devaient repartir massivement à la hausse, mettant en danger la solidité de notre système de santé.

Non, le certificat n'est pas discriminatoire, n'en déplaise au slogan tapageur et mensonger des acolytes de l'UDC, puisque chacune et chacun a la possibilité d'être vacciné gratuitement. Il témoigne simplement de notre sens de la responsabilité à l'égard de nos voisins, de nos amis, de nos collègues. C'est pourquoi le Parti socialiste vous prie instamment de voter oui à la loi covid. | psjb

Oui à l'initiative pour des soins infirmiers forts

La pandémie de Covid-19 a mis en lumière, si besoin était encore, combien nous sommes tributaires d'un système de santé s'appuyant sur des collaboratrices et collaborateurs compétents, motivés, disposant d'un environnement qui leur permettent d'assurer les meilleurs soins, mais aussi un accompagnement circonstancié à celles et ceux qui leur sont confiés.

Or, aujourd'hui, le personnel de santé n'en peut plus. Très nombreux sont celles et ceux qui quittent leur profession prématurément, quand ils ne sont pas victimes de surmenage et de burn-out. On estime par ailleurs à 11 000 le nombre de places vacantes dans ce secteur. Des mesures sont donc urgentes: il en va de la pérennité de nos hôpitaux, de nos services de santé.

L'initiative demande que des efforts soient fait en matière de formation et de formation continue, afin de diminuer notamment notre dépendance vis-à-vis de

personnel venant de l'étranger. Elle propose également une revalorisation des salaires pour que la branche redevienne attrayante. Elle exige encore de meilleures conditions de travail, avec une planification fiable des horaires et de meilleures possibilités de concilier emploi et vie de famille. Il faudra également veiller à ce que l'on dispose de personnel en suffisance: des soins de qualité exigent des compétences irréprochables, mais aussi disponibilité et écoute. Ce sont des sentiments profondément humanistes qui animent nos professionnels de la santé, mais les horaires épuisants et le nombre excessif de patients qui leur sont confiés mettent à rude épreuve leur résistance, en même temps qu'ils augmentent les risques pour les patientes et les patients.

La Confédération peut et doit agir en la matière. La santé ne saurait être abandonnée aux lois aveugles du marché. Halte à l'hypocrisie: votons oui à cette initiative. | psjb

CONSEIL DU JURA BERNOIS

Projet Avenir Berne Romande

En tant qu'institution politique pour la région, le Conseil du Jura bernois (CJB) a été consulté sur le projet Avenir Berne Romande et plus précisément sur les travaux du sous-groupe N° 2 qui consiste à réorganiser l'administration cantonale et les écoles francophones du canton de Berne

Suite au résultat du vote de la commune de Moutier sur son appartenance cantonale, le canton de Berne a entrepris les démarches nécessaires pour procéder aux étapes de transfert. Une de ces dernières consiste justement à relocaliser les administrations cantonales et les écoles sises à Moutier et à donner la possibilité au Jura bernois de repenser son administration dans son ensemble afin que cette dernière puisse être davantage moderne et répondre aux besoins actuels, notamment en termes de développement de collaborations/synergies entre les services, de développement d'infrastructures et de numérisation. Ce projet est donc de taille et constitue une réelle opportunité pour le Jura bernois de tendre vers une réorganisation intelligente et agile de son administration.

Réorganisation, oui, mais sur les trois anciens districts

Il est important de dépassionner le débat autour de l'accueil de services administratifs cantonaux. Aujourd'hui, les communes concernées n'en tirent plus qu'un bénéfice minime, à comparer des avantages économiques que peut apporter une entreprise par exemple. Néanmoins, l'emplacement d'administrations cantonales, en particulier pour le canton de Berne qui comprend une minorité linguistique et culturelle, a toute son importance d'un point de vue politique.

Le Conseil du Jura bernois est favorable à la création de centres de compétences, au sens général du terme, permettant de renforcer l'administration cantonale dans le Jura bernois. Concernant la localisation à proprement parler des administrations, il est primordial que ces dernières puissent desservir l'entier du Jura bernois. La proposition du groupe de projet englobe bien entendu l'entier du Jura bernois, mais elle se focalise davantage sur les anciens districts de Courtelary et de Moutier. La Neuveville et le Plateau de Diesse sont les parents pauvres des propositions faites dans le cadre de cette consultation.

Le CJB se positionne très clairement contre le déplacement de son siège actuellement à La Neuveville, et qui a été historiquement voté par son sénat. Bien que son secrétariat général soit rattaché administrativement à la Chancellerie d'Etat, le CJB ne

fait pas directement partie de l'administration décentralisée, mais constitue une institution politique. Logiquement, un regroupement devrait permettre le développement de collaborations, améliorer l'efficacité et l'efficacités des services concernés. Un déplacement du CJB dans le centre administratif n'aurait que très peu de sens car les partenaires principaux du CJB n'y seraient pas localisés.

Pour ce qui est des autres services de l'administration cantonale à La Neuveville, le CJB demande clairement qu'ils puissent y rester ou qu'ils soient remplacés par d'autres services pour lesquels une localisation dans l'ancien district de La Neuveville serait pertinente.

Le ceff artisanat en terre bernoise

Le Conseil du Jura bernois soutient sans réserve le ceff dans ses activités et ses développements futurs et insiste sur le fait que, indépendamment du site choisi pour le domaine artisanat, la direction de chaque filière doit rester dans le Jura bernois. Politiquement, le CJB soutient le maintien du ceff artisanat en terre bernoise (Bienne ou Jura bernois). La proposition de déplacement à Bienne, moyennant des infrastructures adéquates, semble être la solution la plus appropriée pour le ceff artisanat. Cela permettrait à l'entité de se développer dans la cité biennoise et ses environs et de profiter de l'accessibilité des lieux (ligne ferroviaire ICN). Le ceff pourrait ainsi étendre ses activités et renforcer son positionnement dans la formation professionnelle pour les francophones du canton.

Le CJB doit constituer l'interlocuteur principal

Le CJB constitue l'interlocuteur prioritaire du Conseil-exécutif et est le promoteur des intérêts du Jura bernois et de ses habitants dans leur totalité. Son positionnement et son implication doivent dès lors être renforcés dans ce projet d'importance pour l'ensemble de la région.

Autres dossiers

Durant le mois d'octobre, le CJB a également:

- rencontré la Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement (DEEE) afin d'aborder les différents dossiers en lien avec le Jura bernois;
- rencontré des représentants de la Fédération interjurassienne de coopération et de développement (FICD), dans le cadre de la commission SEFIN;
- préavisé favorablement la candidature de son membre, Patrick Tobler, afin de siéger dans la commission «Sécurité-canton-communes», en remplacement de Dave von Känel;
- versé des subventions dans les domaines du Fonds pour l'encouragement aux activités culturelles (FEAC) et du Fonds de loterie.

| cjb

Réclame

Pour vous démarquer en un clin d'œil

Agence de communication

Logo / Graphisme Campagne publicitaire Multimédia
Site internet Création de stand www.clin-d-oeil.net

CARROSSERIE SUISSE

Carrosserie MONT-SOLEIL SARL

Eric Pierre

Carrosserie - Peinture

Réparation toutes marques voiture de remplacement Pare-brise

2610 Saint-Imier
Tél 032 941 49 41
Natel 079 549 65 75
E-mail: pierre.e@bluewin.ch

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Le Parc Chasseral nomme son comité exécutif

L'assemblée générale extraordinaire de l'association Parc régional Chasseral s'est tenue le 4 novembre à Villeret, devant 80 membres et invités. La nomination des membres des nouveaux organes de gestion du parc naturel régional, en vue de la Charte 2022-2031, a été formellement validée après élection par vote électronique. Le président de l'association, Michel Walthert, a été prolongé dans ses fonctions.

Le Parc naturel régional s'est doté ce jeudi 4 novembre d'une nouvelle gouvernance. En l'occurrence un Comité exécutif (qui remplace le comité actuel et son émanation directe, le bureau) et un Conseil consultatif. Le comité exécutif, fort de neuf membres, a pour mission de piloter le Parc en matière stratégique, d'en contrôler la gestion et les activités et de répondre aux questions et propositions du Conseil législatif.

Trois représentants des communes bernoises, deux des communes neuchâteloises, trois des membres collectifs et un président en forment la composition. Tous ces membres ont été élus par vote électronique par les membres de l'association en amont de l'assemblée, qui a formellement validé ces nominations à l'unanimité des membres présents. Le président sortant, Michel Walthert, en place depuis les débuts du Parc en 2001, a été réélu par acclamation. Il était seul candidat à sa propre succession.

Le Conseil consultatif est quant à lui composé d'une quarantaine de membres et de représentants de l'ensemble des 23 communes membres, des institutions, associations et autres partenaires du Parc. Il est un organe de réflexion, d'orientation et de proposition.



Le nouveau comité exécutif du Parc Chasseral: de gauche à droite, Serge Rohrer, Cédric Hadorn, Marcel Gilomen, Alexia Lecomte, Elisabeth Contesse, Michel Walthert, Robby Tschopp et Aurèle Louis. Manque Danielle Rouiller.

Le mandat de ces délégués est de quatre ans. Les noms des membres, autodésignés par les communes ou associations partenaires, ont été présentés à l'assemblée.

Les membres sortants du désormais ancien comité, enga-

gés pour certains depuis les débuts du Parc en 2001, ont été chaleureusement remerciés et applaudis. Le président Michel Walthert a salué l'engagement sans faille du comité durant ces deux décennies et le climat de travail serein, positif et

constructif qui a prévalu au sein de ce cénacle. Un apéritif organisé et servi par les Femmes paysannes du Jura bernois a clôturé la soirée, tenue dans les règles liées à la situation covid.

| parc naturel régional chasseral

Composition du comité exécutif

- Trois représentants des communes bernoises: Marcel Gilomen (Saint-Imier), Alexia Lecomte (Plateau de Diesse) et Aurèle Louis (La Neuveville).
- Deux représentants des communes neuchâteloises: Cédric Hadorn (Lignières et Enges) et Roby Tschopp (Val-de-Ruz).
- Trois représentants des membres collectifs: Elisabeth Contesse (Pro Natura Jura bernois et Berne), Danielle Rouiller (Bio Neuchâtel) et Serge Rohrer (Fondation pour le rayonnement du Jura bernois).

| parc naturel régional chasseral

Une année riche en actions de terrain

Malgré une situation sanitaire parfois complexe à gérer en cette année covid, le Parc Chasseral a mené de nombreuses actions de terrain en 2021 grâce à l'engagement des propriétaires, forestiers, agriculteurs, bourgeoisies et communes et, bien entendu, des volontaires



Arrachage de néophytes à La Heutte, photo: © Parc Chasseral

En 2021, 34 groupes différents représentant 385 participants ont participé à une action en faveur de la biodiversité, à l'entretien de chemins pédestres, à la lutte contre les plantes néophytes ou encore à quelques rares récoltes de pommes dans des vergers, la saison ayant été particulièrement catastrophique pour les fruits dans la région. Le nombre de jours d'intervention s'est élevé à 51 au total.

Ces importantes actions de terrain ont été effectuées par des groupes de citoyens, des bénévoles, des entreprises ou des associations (soit 21 groupes d'adultes en 2021 pour 205 jours de travail). Les plus jeunes (des écoliers du cycle 2 au post-obligatoire) ont représenté quant à eux 13 groupes actifs tout au long de l'année, accumulant au total 456 jours de travail.

Les chantiers nature allient actions concrètes

pour la biodiversité et le paysage et sensibilisation. Lors d'un entretien de haie, par exemple, les participants travaillent activement pour la biodiversité tout en découvrant les espèces qui vivent dans ce milieu. Chaque intervention est encadrée par un membre de l'équipe du Parc et est accompagnée par les propriétaires ou exploitants des terrains où les travaux ont lieu.

Ces actions sont rendues possibles grâce à la collaboration avec différents partenaires impliqués: communes, bourgeoisies, pressoirs, sociétés d'arboriculture, forestiers ou encore agriculteurs. En 2022, les entreprises et les classes d'école mais aussi les personnes individuelles pourront à nouveau mettre la main à la pâte près de chez elles dans tout le Parc Chasseral.

| parc naturel régional chasseral

Des cadeaux du terroir pour les Fêtes

Réelle richesse de notre région, les produits du terroir constituent d'originales idées de cadeaux de Noël, qui soutiennent l'économie locale et conviennent à tous les goûts. Le Parc Chasseral propose deux Cornets Terroir ainsi que des bons Terroir du Chasseral à faire valoir chez de nombreux prestataires de la région. Tous ces cadeaux peuvent être commandés en ligne sur www.parcchasseral.ch et être livrés directement chez les destinataires.

Cadeaux d'entreprise pour les collaborateurs ou présents pour ses proches à l'occasion des fêtes de fin d'année: les cadeaux du terroir proposés par le Parc Chasseral soutiennent l'économie locale et font plaisir à tous les coups.

De délicieux Cornets Terroir

Constitués à 100% de produits régionaux labellisés Parcs suisses (voir encadré), les Cornets Terroir sont à commander via un formulaire en ligne sur www.parcchasseral.ch/cadeaux-terroir:

- Le Cornet Terroir Les Pâturages (24 francs) contient un sirop (primevères ou fleur de sureau), un paquet de caramels, du fromage Jura Montagne et une saucisse.
- Le Cornet Les Moines (35 francs) est constitué d'une bouteille de Pinot noir de La Neuveville (5 dl), d'une demi-Tête de Moine AOP et d'un Pavé des Moines.
- Envie de paniers plus fournis? Les excellents paniers du ter-

Les Cornets Terroir Les Moines et Les Pâturages sont constitués à 100% de produits labellisés Parcs suisses dans le Parc Chasseral

Les bons Terroir du Chasseral sont valables chez de nombreux prestataires sur le territoire du Parc Chasseral

roir du Jura bernois sont également disponibles en ligne sur le site du Parc Chasseral.

Des bons pour découvrir le terroir du Chasseral

Les bons Terroir du Chasseral, d'un montant de 20 francs,

30 francs ou 50 francs sont à faire valoir chez 16 producteurs et points de vente partenaires, ainsi que dans les 10 métairies offrant de savoureuses assiettes Chasseral. Ils peuvent être eux aussi commandés très simplement sur www.parcchasseral.ch/cadeaux-terroir. | parc naturel régional chasseral

Le label produits Parcs suisses, des produits locaux et durables

Développé par l'Office fédéral de l'Environnement, le label Produit des Parcs suisses garantit des produits nés et travaillés dans le Parc Chasseral, dans une éthique de développement durable. Tous les produits labellisés dans le Parc Chasseral respectent par ailleurs le cahier des charges des marques régionales Jura bernois Produits du terroir ou Neuchâtel Vins et Terroir. Les entreprises s'engagent en outre à réaliser trois mesures en faveur du développement durable. | parc naturel régional chasseral

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER Du 19 au 25 novembre: Pharmacie Plus du Vallon, 032 942 86 86. Samedi: 13h30-16h, 19h15-19h45. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h15-19h45. **TRAMELAN** Du 19 au 25 novembre: Pharmacie Plus Schneeberger, 032 487 42 48, A. Vargas. Dimanches et jours fériés: 11h-12h et 18h30-18h45. *Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répertoire de la pharmacie concernée.*

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT 24 heures sur 24: 0900 900 024, www.cabinetdurgencesbienne.ch. **DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE** 24 heures sur 24 032 941 37 37. **TRAMELAN** 0900 93 55 55, en semaine: 18h-8h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈRES

VALLON DE SAINT-IMIER 0800 225 500, Par8: 0848 778 888.

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIER AIDE ET MAINTIEN À DOMICILE, SOINS EN DIABÉTOLOGIE 079 439 28 95, samaidd@bluewin.ch, www.samaidd.com. **SASDOVAL SAINT-IMIER** rue de Jonchères 60 032 941 31 33, sasdoval@bluewin.ch, www.sasdoval.ch. **SERVICE DU BAS-VALLON** 032 358 53 53, tél. national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch.

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN RUE DU PONT 20 Jeudi: 16h-18h, vendredi: 17h-21h.

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE Mercredi: 13h-18h, jeudi: 13h30-18h, vendredi: 13h-22h, www.cajpery.wix.com.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIER rue du Midi 6 Sur rendez-vous, en principe. Lundi et mercredi: 9h-17h. 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. **MÉMOIRES D'ICI SAINT-IMIER** rue du Midi 6 Lundi et jeudi: 14h-18h, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 1 Mardi: 16h-18h, accueil en cas de besoin/projets. Mercredi: 14h-18h, activités diverses selon programme (voir site internet). Jeudi et vendredi: 15h15-18h, accueil adolescents 10-17 ans, 032 940 12 17, espacejeunesse@saint-imier.ch, www.e-j-e.ch, @espacejeunesseerguel, f espacejeunesse.erguel.

BIBLIOTHEQUE UPJ

www.bibliobus.ch

CORGÉMONT GARE Mardi 23 novembre: 15h15-17h. **LA FERRIÈRE COMMUNE** Samedi 27 novembre: 9h45-11h45. **FRINVILLIER** Mardi 7 décembre: 16h30-17h15. **ORVIN CENTRE DU VILLAGE** Mardi 23 novembre: 17h45-19h30. En cas de route fermée ou de travaux, le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple. **PLAGNE ANCIENNE ÉCOLE PRIMAIRE** Vendredi 10 décembre: 17h30-19h15. **ROMONT ENTRÉE DU VILLAGE** Vendredi 10 décembre: 16h-17h. **SONCEBOZ-SOMBEVAL COMMUNE** Mardi 14 décembre: 16h30-19h30. **VAUFFELIN PLACE DU VILLAGE** Vendredi 10 décembre: 14h30-15h30.

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET COLLÈGE Mardi: 17h-18h30. **CORTÉBERT ÉCOLE, REZ-DE-CHAUSSÉE** Mercredi:

13h30-14h, 19h30-20h. **COURTELARY COLLÈGE** Lundi: 15h-17h30, mardi: 17h-19h, jeudi: 15h-16h30, vendredi: 9h30-10h30. **BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 6** Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages. Horaire: mercredi: 14h-18h, jeudi: 9h-18h, vendredi: 9h à 19h. 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliotheque, catalogue en ligne: nouveautés. **SONVILLIER COLLÈGE** Lundi: 17h-19h, mercredi: 16h-18h. **PÉRY-LA HEUTTE COLLÈGE** Mardi: 15h15-17h15, jeudi: 17h-19h. **VILLERET RUE PRINCIPALE 20** Mardi: 9h-10h, 15h-18h. Jeudi: 18h15-19h.

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY GRAND-RUE 21 Parcours Découverte: mardi-dimanche: 10h-18h (dernière entrée à 17h). Le Shop et Le Bistrot: mardi-dimanche: 9h30-18h. La place de jeux: mardi-dimanche: 9h30-18h. 032 945 13 13 welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch.

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT halle de La Combe Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde. Gym Tonic: mercredi 14h-15h, gym Fit: mercredi 8h15-9h10, gym Seniors: mercredi 9h15-10h10. Danielle Beraldo, 079 105 40 34. **ORVIN HALLE** Lundi: 16h30. **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 14h15 à la halle de Péry, dimanche: 11h-12h à la place rouge. Leçons ouvertes à tout le monde. **PLAGNE CENTRE COMMUNAL** Lundi: 19h45 (sauf vacances scolaires). **SONCEBOZ HALLE DE GYMNASTIQUE** Mardi: 19h30-20h30, 60 francs/an, étudiantes 30 francs/an, ladyfitsonceboz@gmail.com.

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 6 Mercredi et vendredi: 15h-18h, Maria Concetta Houriet, renseignements: 032 941 14 22 032 941 51 41, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludothèque.

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN CHEMIN DES LOVIÈRES 13 1^{er} samedi du mois: 9h-12h, lundi-vendredi: 13h-18h, mercredi: 13h-20h, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch.

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES CHAPELLE Sur réservation 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. **LONGINES SAINT-IMIER** Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h, réservation recommandée. **MUSÉE DE SAINT-IMIER RUE SAINT-MARTIN 8** 032 941 14 54 musee@saint-imier.ch. **MAISON DES SARRASINS ORVIN** au cœur du village Ouvert sur demande, entrée libre, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwinelechot@bluewin.ch.

PISCINES

SAINT-IMIER Beau Site 1 Lundi: 18h-19h 140 cm, 19h-21h 190 cm. Mardi: 18h-20h 190 cm. Mercredi: 16h30-17h30 120 cm, 17h30-19h15 140 cm. Jeudi: 18h-20h 190 cm, 20h-21h 140 cm. Vendredi: 18h-21h 190 cm. Samedi: 9h-11h 140 cm. Certificat Covid obligatoire pour toute personne âgée de plus de 16 ans. Présentation d'une pièce d'identité au garde-bains chargé de la surveillance des lieux. 032 942 44 31, www.saint-imier.ch > Découvrir > Sports & Loisirs > Bassin de natation.

SKI CLUB COURTELARY

GARDIENNAGE 20 et 21 novembre assuré par Nicolas Pierre et John Todeschini, bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer!

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE Lundi: 8h30-12h, 14h-18h. Mardi-jeudi: 8h30-12h. 032 485 01 53, c.fahndrich@pery-laheutte.ch.

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT Lundi: 8h30-11h30, 17h-18h. Mardi-jeudi: 8h30-11h30, 16h-17h. Vendredi: 8h30-11h30. Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. **CORMORET** Lundi: 15h-18h, mercredi: 14h30-16h30, jeudi: 9h30-12h. Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration: 032 944 15 13, mairie: 032 944 20 71, voyer: 079 381 68 60, contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch. **CORTÉBERT** Lundi et mardi: 10h-12h. Jeudi: 10h-12h, 16h-18h. Rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27, admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch. **COURTELARY** Lundi-jeudi: 8h-12h (jeudi après-midi sur rendez-vous préalable à fixer par téléphone), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch. **LA FERRIÈRE** Lundi-vendredi: 10h-12h, mardi et jeudi: 16h-17h30. Rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secrétaire: info@laferriere.ch, finances: commune@laferriere.ch, www.laferriere.ch. **MONT-TRAMELAN** Lundi: 16h-18h. Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch. **ORVIN** Lundi: 16h-18h (permanence maire: 17h30-18h30), mercredi: 10h30-12h, jeudi: 16h-18h, vendredi: 10h30-12h. La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www.orvin.ch. **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h30-12h, 14h-18h. Mar-

di-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. **RENAN** Lundi: 8h-12h, 13h30-18h30. Mardi-vendredi: 8h-12h. Rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. **ROMONT** Mardi: 16h-18h, jeudi: 10h-12h. Route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. **SAINT-IMIER** Lundi-mercredi: 8h-11h45, 14h-17h. Jeudi: 14h-18h. Vendredi: 8h-11h45, 14h-16h. Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, fax: 032 942 44 90, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. **SAUGE** Mardi et jeudi: 15h-17h. Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi: 8h-12h, 16h-18h. Mardi, mercredi et jeudi: 8h-12h, 16h-17h30. Vendredi: 8h-12h. Rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. **SONVILLIER** Heures d'ouverture du guichet: mardi et mercredi: 8h-12h, 13h30-15h30. Place du Collège 1, 2615 Sonvillier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvillier.ch, www.sonvillier.ch. Crèche «Les Razmokets»: 032 940 14 86. Ecole de Sonvillier: 032 941 16 66. Ecole de Mont-Soleil «Aux Pruats»: 032 961 15 49. **TRAMELAN** Lundi-mardi: 9h-11h45, 14h-16h45. Mercredi: 14h-16h45. Jeudi: 9h-11h45, 14h-18h. Vendredi: 9h-11h45, 14h-16h. Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. **VILLERET** Fermé: lundi 22 novembre. Lundi-vendredi: 9h-12h. Rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'information

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur Imprimerie Bechtel SA Bellevue 4, 2608 Courtelary 032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56 fac@bechtel-imprimerie.ch

Heures d'ouverture: lu-je 7h30-12h, 13h30-17h, vendredi 7h30-12h

Mise en pages Coraline Bolle (responsable) Claude Sansonnens (annonces) Claudia Lopes

Corr. et facturation: Nicole Loriot **Impression:** Druckzentrum Bern **Distribution:** La Poste

Délais de remise des publications Sport, Utile et Paroisses: lundi soir Officiel: mardi 12h Rédactionnel et Annonces: mercredi 9h

Tarif des annonces www.bechtel-imprimerie.ch/tarifs/ **Abonnement annuel:** 98 fr.

imprimé en suisse

DIVERTISSEMENT

4	3	9			6	7		
6			5			2		9
		8	1			5		
	7						1	
		2			3	6		
8		7			9			5
		3	2			4	8	7

©raetsel.ch 1633185

SUDOKU Inscrivez un nombre de 1 à 9 dans chaque case vide, chaque nombre ne peut apparaître qu'une seule fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3.

MOTS FLÉCHÉS Les définitions sont placées directement dans la grille. Une flèche indique le sens dans lequel les lettres du mot défini sont à inscrire. Constituez le mot mystère avec les chiffres.

Mammifère carnivore Lancée	Donner de petits coups	Océan Effervescence	Cycle d'inséparables		Peuple du Rwanda	Possédée		
			7					
Montagne frontalière (NE)		Immondice Réchauffé			Connecteur audio-vidéo			
	2							
Bref signal				5	Homme d'Etat argentin † (Juan)	Crédules, candides		
Ballottine			Mesure manuelle Dieu de l'amour					
Saison chaude		3						
Nettoyer en grattant	Mer grecque Syndicat suisse			Un peu comme la DCA	Cent mètres carrés			
				Reproduction des poissons		4		
Enregistrés, en Suisse	Source minérale soleuroise							
				Équidés à longues oreilles				
Préfixe latin		1	2	3	4	5	6	7

2	8	6	3	5	1	7	4	9
1	9	4	2	7	6	3	5	8
3	7	5	4	8	9	2	6	1
4	2	3	8	9	7	6	1	5
8	6	1	5	2	4	9	3	7
7	5	9	1	6	3	8	2	4
9	3	7	6	4	5	1	8	2
6	4	8	7	1	2	5	9	3
5	1	2	9	3	8	4	7	6

Solutions de la semaine dernière

D	K	W	V	Q	C	E	T	X	U	A	J	U	O
E	T	U	B	D	I	S	Z	R	E	I	P	V	
L	P	Q	M	A	J	C	R	D	Y	C	O		
Z	N	J	E	F	E	S	S	U	B	E	X		
C	D	E	W	F	R	A	B	M	W	J	V	L	Q
O	R	I	M	R	E	T	N	U	J	F	E	Z	
H	N	A	R	K	R	E	L	I	U	R	E	T	
Y	T	O	B	A	L	B	X	M	T	Q			
W	O	H	N	C	A	P	E	D	I	G	H	P	
Z	M	P	L	G	C	O	D	O	P	E	J		
D	W	T	A	T	A	K	O	D	J	R	C	V	
B	A	K	L	N	O	L	J	B	V	O	T		
W	V	N	R	C	E	D	W	I	D	N	Z	K	
B	N	Y	Q	H	G	P	I	V	U	H	J		

Rubrique offerte par



info@tlms.ch
www.tlms.ch



info@tlms-it.ch
www.tlms-it.ch

Le partenaire idéal pour toutes vos installations de télécommunications, de réseaux informatiques et de sécurité.

Francillon 25 | 2610 St-Imier
032 941 11 30

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

Les Bats s'imposent avec la manière

Avant cette rencontre, Adelboden figurait dans le trio de tête au classement, ce succès donne aux hommes de Steve Pochon une référence sur leur potentiel, Vivian Pelletier nous le confirmera. On ajoutera à cela un nouveau blanchissage pour le portier Frédéric Dorthe qui une fois encore a fait le job que l'on est en droit d'attendre lorsque le danger s'approche par trop du sanctuaire dont il détient la clef. On s'est rendu coup pour coup, sans temps mort dans une rencontre jouée sur un rythme très soutenu soixante minutes durant. Les assauts s'alignaient d'un camp à l'autre avec une rigueur et une fougue appréciable, de surcroît avec un arbitrage à la hauteur de la situation. C'est en seconde période que Saint-Imier a forgé le gros de son succès en trouvant par trois fois le chemin des filets. Il appartient à Kenny Camarda d'ouvrir la marque sur une échappée en tout début de période intermédiaire. En faisant le ménage dans l'angle supérieur gauche des buts de David Friedli, surpris par ce tir aussi soudain que précis, il pesa de tout son talent sur la défense locale. Il est cependant certain que la discipline autant des joueurs qui font bloquer défensivement qu'offensivement a joué un rôle important dans cette opposition. Le retour de Vivian Pelletier n'est pas innocent dans le mieux-être du HC Saint-Imier.

«Il est clair que ça me fait un grand plaisir de revenir au jeu, nous avons fait un gros match défensivement, de jouer à cinq derrière et en attaque, nous avons eu de grosses occasions



U17 1^{er} rang de gauche à droite: Chris Hostettler, Léanne Vaney. 2^e rang assis: Arnaud Delémont, Néo Dogana, Alex Humbertclaude, Fabio Vuilleumier, Kevin Odiet, Stefano Tundo, Nils Aeschlimann. 3^e rang debout: Laurent Tundo (manager), Evan Vuilleumier (coach), Emilie-Sophie Moszczanski, Yvo Vuilleumier, Tom Nappiot, Noah Müller, Soan Struchen, Vincent Nappiot (soigneur), Nils Humbertclaude (chef mat)

que nous avons concrétisées. Il fallait aussi les empêcher de sortir de leur zone et nous avons bien bloqué leurs longues relances. Ce fut un gros match contre une équipe du haut de classement et nous allons aller de l'avant en nous basant sur cette performance» commentait Vivian Pelletier au sortir de la glace. Les visiteurs sont allés chercher haut des pucks dans le camp des locaux, les empêchant de développer leur jeu habituel. Et lorsque le capitaine Bruno Macron, l'un des meilleurs pointeurs, parvenait à s'introduire dans le camp imérien, ceux-ci se refermaient comme

une huitre autour de leur portier qui fit le reste quand il le fallait. Ce samedi à 18h les hommes de Steve Pochon reçoivent Star Forward, ils méritent un gros soutien.

Pas de qualification en National Cup pour le Erguël HC

Il s'en fut de peu, car les Erguëliens n'ont jamais été déclassés dans cette rencontre. Ils ont soutenu l'opposition et sont à chaque fois revenus dans le match en recollant au score. Les gars du Val-de-Travers n'ont assuré leur succès, synonyme de qualification, que

dans les ultimes secondes alors que Erguël cherchait l'égalisation en sortant son portier pour un sixième joueur de champ. Jusque-là, les visiteurs s'étaient montrés à la hauteur de l'événement. Ce que l'on retirera de ce déplacement à Fleurier, c'est qu'il faut rester positif dans cette enfilade de revers. Il y a des bas, des mieux, des hauts parfois, donc le Erguël HC n'est pas très loin si l'on y met la concentration, l'application voulue.

Les U17 d'Evan Vuilleumier l'emportent aux tirs au but

La rencontre entre les U17 des requins de Tramelan et les chauves-souris de Saint-Imier aura été particulièrement indécise. Sur la glace des premiers nommés, ce sont les jeunes Imériens qui prenaient l'avantage lors de la première période, et ceci après moins de dix minutes de jeu. Ils ne furent cependant pas en mesure de faire évoluer le score en leur faveur. Mal leur



Avec deux buts et un assist, Kenny Camarda s'est retrouvé à Adelboden

en prit, les jeunes requins parvinrent à égaliser peu avant la mi-match. Plus rien ne bougeait au tableau d'affichage jusqu'au moment des tirs au but. Et c'est peut-être dans cette épreuve que le stress montait en puissance. Il ne fallut pas moins de quinze tirs au but pour départager les deux jeunes formations. Dans ce contexte, c'est le portier imérien Leo Stengel qui s'en sortit à son avantage. | gdc



Le tournoi des U9 a comme d'habitude attiré passablement de parents à la Clientis Arena. Sébastien Flury, le coach des jeunes Bats ne cesse de prodiguer conseils et motivation à ses pousses de hockeyeurs. C'est dans ces moments-là que tout commence.

1 ^{er} I. Adelboden – Saint-Imier	0-3
2 ^e I. Fleurier – Erguël HC	5-3
(Préqualif. National Cup 22/23)	
Filles C St-Imier – Neuch. Academy	4-3
U20 St-Imier – Yv.-les-Bains	0-10
U17 Tramelan – Saint-Imier	1-2
U15 St-Imier – Delémont-Vallée	5-4
U13 Ajoie – Saint-Imier	16-4

Samedi 20 novembre

1^{er} I. 18h: Saint-Imier – Star Forward
U13 Top 12h 15: St-Imier – Tramelan
U17 13h 45: Uni Neuchâtel – St-Imier

Dimanche 21 novembre

2^e I. 18h 15: Erguël HC – Star Chx-de-Fds
U15 12h 15: Le Griffon – Saint-Imier
U13 Top 15h 30: Saint-Imier – Moutier
U20 14h: Vallée-de-Joux – Saint-Imier

ASSOCIATION JURASSIENNE BERNOISE SPORTIVE DE TIR

158^e tir commémoratif du Rütli

La mythique plaine du Grütli accueillait le mercredi 10 novembre la 158^e édition du tir commémoratif du Rütli, cette compétition se tire uniquement avec des armes d'ordonnances, à genoux, le programme est de 15 coups sur cible A5 sans coups d'essai, distance entre 251 à 263 m, les touchés étant comptabilisés.

Ce ne sont pas moins de 980 tireurs qui ont répondu présents à cette édition 2021. Les matcheurs de l'AJBST, compte tenu des difficultés, ont obtenu de bons résultats.

Dans le classement des sections invitées, Peter Gerber de Bienne prend la 18^e place sur 55 tireurs avec 77 points sur 90 et reçoit la coupe.

Pour le classement individuel des matcheurs, sur 980 tireurs sur cibles A5, maximum 90 points coups et touchés, le concours est rem-



Les membres de l'AJBST ayant rallié la plaine du Grütli

porté par Erich Stalder d'Entlebuch avec 86/90 points. Les tireurs de l'AJBST obtiennent les classements suivants: 147^e Peter Gerber de Bienne avec 77/90 pts; 192^e Bernard Liechti de Grandval avec 75/90 pts; 437^e Yan Fahrni de Court avec 69/90 pts; 470^e Sébastien Engelmann de Reconvilier avec 67/90 pts; 717^e Jean-François Carrel de Diesse avec

59/90 pts; 748^e Nadia Pelligrini de Sornetan avec 57/90 pts; 755^e Luca De Menech de Corgémont avec 57/90 pts; 876^e Jean-Vincent Rätz de Sornetan avec 48/90 pts.

Au classement par section, sur 55 sections, l'AJBST prend la 19^e place avec 509/720 pts, la section gagnante étant la Feldschützen d'Obernau avec 607 points sur 720. | jcl

Cédric Mathez en super finale suisse

La 23^e finale suisse des tireurs juniors et vétérans pour la distance des 25 m s'est déroulée au stand du Guntelsey à Thoune en présence de 78 tireurs venant de toute la Suisse. Pour le canton de Berne, 28 tireurs étaient qualifiés sur cette distance et l'AJBST alignait trois jeunes tireurs dans la catégo-

rie U17. Pour la qualification sur cible ISST à 25 m à 5 et 10 points avec pistolet de sport (PPA), pistolet à percussion annulaire, le programme était de 4 séries de 5 coups, soit un maximum de 200 points dans son propre stand. Les jeunes qualifiés de l'AJBST, tous les trois de La Vignerole de Sonce-

boz-Sombeval étaient Théo Mottet d'Orvin avec 183 points, Cédric Mathez de Cormoret 183 points et Benoît Villars d'Orvin 177 points. Pour cette finale jeunes tireurs et vétérans 2021, seul Cédric Mathez a participé et obtenu un résultat de 185 points en prenant le 4^e rang sur 22, les deux autres tireurs étant occupés par d'autres activités. Qualifié pour la super finale en compagnie de 10 tireurs U17, Cédric décroche le 8^e rang sur 10 avec un total de 88/100 points, la couronne revient à Stefanie Bugmann de Balzenwil – Lucerne avec 97/100 points. A noter que Cédric était le seul participant du Jura bernois à avoir tiré cette finale toutes distances et âges confondus. | jcl



HOCKEY CLUB REUCHENETTE

Un adversaire trop fort

Les Gars de Liselotte ont fait forte impression pendant 10 minutes, en inscrivant même le premier but 41 secondes après le coup d'envoi par l'entremise de Willy. Mais que faire contre une équipe de 3^e ligue, classée 2^e dans son championnat, venue à 11 de Bassecourt? Le gardien Alex et ses 8 coéquipiers ont fait le dos rond, en se défendant comme de beaux diables. Ils n'ont pas baissé les bras et ont eu le mérite de vouloir tout de même jouer ce match de coupe, alors que d'autres équipes ont simplement déclaré forfait contre leur adversaire d'une ligue supérieure.

En l'espace de 10 minutes, les Pérysans encaissent 9 buts, mais Kevin parvient à réduire la marque peu avant la première pause. Score intermédiaire 2-9.

Dans le tiers médian, c'est Jonathan qui inscrit le troisième but pour Reuchenette, Bassecourt en inscrit 5 et écope de 3 pénalités mineures. Score intermédiaire 3-14.

Le dernier but pour les Gars de Liselotte est marqué par Willy à la 59^e, comme pour narguer l'adversaire, en lui signifiant que même à terre le HC Reuchenette se bat jusqu'à la fin du match. La feuille de match contient seulement 20 lignes pour inscrire les buts et Bassecourt les a toutes remplies et a montré du respect aux joueurs du Bas-Vallon, car il n'est pas aisé de jouer sans charges alors que d'habitude on fait tout pour récupérer un puck. Score final 4-20.

La prochaine rencontre sera déjà jouée lors de la parution de ces lignes, en effet mercredi 17 novembre, le HC Reuchenette aura joué contre le HC

Crémines à Bienne, résultat sur notre site internet, et se rendra à Moutier le samedi 20 novembre à 20h 15 pour rencontrer le HC Reconvilier.

Fond'air

La traditionnelle Fond'air aura lieu le 17 décembre à partir de 18h30 pour un seul service et seulement 90 personnes pourront y participer. Inscriptions au 079 451 02 20 à partir de 18h30 ou par SMS. Pour d'autres informations, consultez notre page Facebook ou visitez notre site internet www.hcreuchenette.ch. Au plaisir de vous voir tout prochainement. | vv

Reuchenette – Bassecourt _____ 4-20 (coupe)

Samedi 20 novembre
20h 15, Moutier:
Reconvilier – Reuchenette

CLUB DES PATINEURS DE SAINT-IMIER

La Coupe des Franches-Montagnes en vue

Samedi et dimanche, le club des patineurs se déplacera à Saingnégier avec 7 compétitrices pour la première compétition de la saison. Les entraînements de cette semaine ont permis de peaufiner les différents programmes. Nous leur souhaitons beaucoup de plaisir et succès pendant ce week-end.

A vos agendas

La Coupe d'Erguël aura lieu les 3, 4 et 5 décembre prochains. Etant la seule Swiss-Cup de la région cette saison, elle accueillera les meilleures lames du pays dans chaque catégorie. Le programme définitif est en cours d'élaboration. Avec quelque 200 programmes, ce week-end s'annonce déjà très intensif. | jph

VOLLEYBALL CLUB TRAMELAN

D M19 Tramelan – La Suze _____ 3-1
D 2^e I. Delémont – Tramelan _____ 3-0
D M15 Tramelan
– Volley Espoirs Biel-Bienne _____ 2-3

Vendredi 19 novembre
D M15 18h 45, Marelle:
Tramelan – La Suze

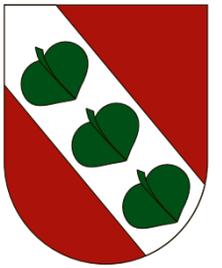
Samedi 20 novembre
D M17 14h, Marelle:
Tramelan – La Suze
D M19 16h, Marelle:
Tramelan – Delémont
D 2^e I. 18h, Marelle:
Tramelan – Volleyboys

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
CP 103
Bellevue 4, 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
www.bechtel-imprimerie.ch

Délai de remise des publications
Mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs
95 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Annonces : 3 fr. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Largeur max. : 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

District



SYNDICAT SCOLAIRE SECONDAIRE
DU BAS-VALLON

Assemblée des délégués

**Mercredi 15 décembre 2021, à 19h,
à l'École secondaire du Bas-Vallon**

Ordre du jour

1. Salutations
2. Discuter et approuver le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 2 juin 2021
3. Discuter et approuver les honoraires d'Arc Fiduciaire de 20000 fr.
4. Discuter et approuver un crédit d'engagement de 990000 fr. relatif à l'agrandissement du bâtiment de l'École Secondaire du Bas-Vallon
5. Discuter et approuver une indemnité annuelle de 16450 fr. pour la location de la salle des sociétés
6. Discuter et approuver la modification du règlement d'organisation du syndicat de communes de l'École Secondaire du Bas-Vallon – article 2, ajout de l'alinéa 3
7. Discuter et approuver :
 - a) un crédit d'engagement de 27000 fr. pour le remplacement du parc informatique
 - b) un crédit d'engagement de 8000 fr. pour l'installation du WIFI
8. Discuter et approuver le budget 2022
9. Proposition et nomination d'une nouvelle présidence à la Commission scolaire de l'ESBV
10. Divers

Corgémont, le 12 novembre 2021

*Au nom de la Commission d'école
Le vice-président : D. Flury
La secrétaire : C. Molla*

Corgémont



Avis de construction

Maîtres d'ouvrage : Christelle Fankhauser et Alfio Sabarese, chemin du Chevreuil 12, 2606 Corgémont.
Propriétaires fonciers : idem.
Auteurs du projet : idem.
Projet : remplacement du système de chauffage à mazout par une pompe à chaleur et installation de stores sur parcelle N° 799 au lieu-dit «chemin du Chevreuil 12», 2606 Corgémont (zone d'Habitation 2).
Dimensions : selon plans déposés.
Genre de construction : installation technique.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 20 décembre 2021, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 19 novembre 2021

Le Secrétariat municipal

Courtelary



Avis de construction

Requérants : Doris et Maurizio Bordichini, La Prairie 4, 2608 Courtelary.
Auteur du projet : Verancolor Sàrl, rue de l'Est 2, 2732 Reconvilier.
Propriétaires fonciers : idem que requérants.
Projet de construction : construction d'une véranda non chauffée au sud du bâtiment sis à La Prairie 4, sur la parcelle N° 1264, zone H1.
Dimensions : selon plans déposés.
Genre de construction : dalle béton avec châssis aluminium et triple vitrage.
Dépôt public de la demande : la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du district de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 19 novembre 2021

Le Secrétariat municipal

Orvin



Publication en matière de construction

Requérant : Claude Aufranc, route de Frinvillier 12, 2534 Orvin.
Auteur du projet : idem.
Propriétaire foncier : idem.
Projet : installation d'une citerne de récupération des eaux de pluie sur la parcelle N° 796 sise au lieu-dit «route de Frinvillier» N° 12 à Orvin.
Dimensions : selon plans déposés.
Dépôt public de la demande : avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 12 décembre 2021 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Orvin, le 12 novembre 2021

Le Secrétariat municipal

Publication en matière de construction

Requérant : Philippe Mottet, Krähenbergstrasse 47, 2543 Lengnau.
Auteur du projet : Viret Architectes SA, Martial Viret, Wasserstrasse 1a, 2555 Brügg.
Propriétaire foncier : Philippe Mottet, Krähenbergstrasse 47, 2543 Lengnau
Projet : assainissement de l'enveloppe thermique du bâtiment existant ainsi que le remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur sur la parcelle N° 2001 sise au lieu-dit «Les Cernils» 221f aux Prés-d'Orvin.
Dimensions : selon plans déposés.
Dégrogation : article 24 LAT.
Dépôt public de la demande : avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 12 décembre 2021 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Orvin, le 12 novembre 2021

Secrétariat municipal

Réclame

Péry-La Heutte



Avis de construction

Requérants : Cendrine et Nicola Sampogna, rue du Monnet 24, 2603 Péry.
Propriétaires fonciers : Cendrine et Nicola Sampogna, rue du Monnet 24, 2603 Péry.
Auteur du projet : Cendrine et Nicola Sampogna, rue du Monnet 24, 2603 Péry.
Projet de construction : agrandissement du garage existant, rue du Monnet 24, 2603 Péry, parcelle N° 999, zone H2.
Dimensions : selon les plans déposés.
Genre de construction : agrandissement du garage existant pour deux voitures. Aménagement d'une surface de rangement annexe ouverte avec le garage. Fondations et construction portante en béton. Façades en briques de couleur blanche comme existant.
Protection des eaux / eaux usées : raccordement des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système séparatif.
Dégrogation : à la limite réduite du fond voisin art. A 141.
Dépôt public de la demande : la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 12 décembre 2021 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 12 novembre 2021

Le Conseil municipal

Renan



Modification mineure du règlement de quartier «Les Etohlons»

Publication officielle de la décision cantonale d'approbation

Conformément à l'article 61 de la Loi cantonale du 9 juin 1985 sur les Constructions (LC), l'Office des Affaires Communales et de l'Organisation du Territoire (OACOT) a approuvé, le 20 octobre 2021 la modification mineure du règlement de quartier «Les Etohlons» adoptée par le Conseil communal de Renan en date du 15 juin 2021.

La modification mineure du règlement de quartier «Les Etohlons» entre en vigueur le jour suivant la présente publication.

Les documents peuvent être consultés par le public auprès de l'Administration municipale, à la Préfecture du Jura bernois et à l'OACOT.

Renan, le 19 novembre 2021

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant : Sébastien Cattin, route des Convers 24, 2616 Renan
Auteur du projet : J. Ganguillet Sàrl, Vieille-route 43, 2616 Cormoret.
Adresse du projet : parcelle N° 422, route des Convers 24, 2616 Renan.
Descriptif du projet : rénovation et isolation de la toiture. Transformation de la couverture actuelle par une tuile cuite de couleur anthracite.
Dimensions du projet : selon plans déposés.
Construction du projet : selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction : zone habitation H2.
Dégrogation : –
Objet protégé : –
Dépôt public : du 19 novembre au 20 décembre 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art.26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 19 novembre 2021

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante : Municipalité de Renan, rue du Collège 5, 2616 Renan.
Auteur du projet : GVH La Chaux-de-Fonds SA, rue de la Promenade 12, 2300 La Chaux-de-Fonds.
Emplacement : parcelle N°9, au lieu-dit : «Grand-rue», commune de Renan.
Projet : construction d'une paroi antibruit d'une longueur de 268 mètres et d'une hauteur de 2 mètres le long de la route cantonale au sud du quartier des Etohlons.
Dimensions : selon plans déposés.
Construction : selon plans déposés.
Zone : PQ «Les Etohlons».

Dépôt de la demande avec plans, jusqu'au 12 décembre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 12 novembre 2021

La Préfète : Stéphanie Niederhauser



L'avenir est dans les mains des enfants.

Faites le bon geste en soutenant la génération de demain. Inscrivez Terre des hommes dans votre testament.

- Je commande la documentation gratuite sur les legs et héritages.
- Je souhaite être contacté-e pour un entretien personnalisé et confidentiel.

Votre contact :
Pascal Pittet
Resp. legs et héritages
pascal.pittet@tdh.ch
T +41 58 611 06 56
www.tdh.ch/testament

Nom, prénom :

Adresse :

Tél :

E-mail :

Veuillez retourner ce bulletin par courrier ou répondre par e-mail. Vos données personnelles seront traitées de façon confidentielle.

Fondation Terre des hommes
Av. Montchoisi 15, 1006 Lausanne
CCP: 10-11504-8



Saint-Imier



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

**** Annule et remplace les publications effectuées par la Municipalité de Saint-Imier les 11 et 18 septembre 2020 ****

«Les oppositions déposées lors de la première publication demeurent valables»

Requérant: Othmar Gasser, Les Savagnières Dessous 49, 2610 Les Pontins.

Auteur du projet: Imza Globale Construction SA, Passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.
Emplacement: parcelle N° 1998, au lieu-dit: «Les Savagnières 1», Les Pontins, commune de Saint-Imier.

Projet: construction d'un abri pour chevaux avec un local de rangement pour le matériel et réalisation de différents aménagements extérieurs.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: plan de quartier «Les Savagnières», secteur B1.

Dérogations: art. 25 LCFo et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 19 décembre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 19 novembre 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Permis de construire 18-84

Requérant/Maître d'ouvrage: Bruno Colombo, rue du Soleil 4, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: HD Jardin, Grand-rue 47, 2616 Renan

Adresse du projet: BF 626, rue du Soleil 4, 2610 Sonvilier.

Description du projet: démolition et reconstruction avec exhaussement d'un mur de soutènement, pose d'une palissade et d'une clôture grillagée.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: ZHfmd C2a.

Dérogation: –

Zone / périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 12 novembre 2021 au 13 décembre 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 12 novembre 2021

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Permis de construire 21-49

Requérant / Maître d'ouvrage: Arcofil SA, Ralf Kolly, rue des Noyes 2, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: Planair SA, Crêt 108, 2314 La Sagne.

Adresse du projet: BF 1741, rue des Noyes 2, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: mise en place d'une production d'eau glacée en remplacement d'une installation de froid existante.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: zone d'activités économiques A1.

Dérogation: –

Zone / périmètre protégé: –

Objet protégé: –

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 12 novembre 2021

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Permis de construire 21-72

Requérant / Maître d'ouvrage: Lirim Begzati, chemin des Jardinets 3, 2034 Peseux.

Auteur du projet: idem MO.

Adresse du projet: BF 1221, rue de Champ-Meusel 14, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: construction d'un balcon en façade pignon ouest.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: ZHhd C4a.

Dérogation: –

Zone / périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 12 novembre 2021 au 13 décembre 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 12 novembre 2021

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

RÈGLEMENT MUNICIPAL DE L'AFFECTATION DU SOL ET DE CONSTRUCTION (RAC)

Changement d'affectation de la ZUP J 1 vers la zone mixte 1 C3a

Procédure: conformément à l'article 61 de la loi cantonale du 9 juin 1985 sur les constructions, l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT) a approuvé, le 1^{er} octobre 2021, le changement d'affectation de la ZUP J1 vers la zone mixte 1 C3a arrêté par le conseil de ville de Saint-Imier en date du 11 mars 2021.

Les documents peuvent être consultés par le public au secrétariat communal, à la préfecture du Jura bernois et à l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire.

Saint-Imier, le 19 novembre 2021

*Au nom du Conseil municipal
Le vice-maire: O. Zimmermann
Le chancelier: B. Grossenbacher*

Sauge



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: HERITAGERENOVATIONS Sàrl, rue des Diamants 11, 2503 Bienne.

Auteur du projet: Bleyaert & Minger SA, Grand-rue 21, 2900 Porrentruy.

Emplacement: parcelle N° 513, au lieu-dit: «Les Oeuchettes 13», Vauffelin, commune de Sauge.

Projet: construction d'une maison individuelle avec terrasse au sud, mur de soutènement et couvert à voitures (2 places).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: H2.

Dérogation: art. 35 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 décembre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Sauge. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 12 novembre 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Bourgeoisie de Vauffelin, par Lionel Voiblet, route Principale 19, 2537 Vauffelin.

Auteur du projet: SPAX GmbH, architecte, Quai du Haut 12, 2502 Bienne.

Emplacement: parcelle N° 39, au lieu-dit: «La Bergerie 32», Vauffelin, commune de Sauge.

Projet: création d'un sas d'entrée pour l'habitation existante, mise en place d'une nouvelle chaudière à bûches dans le bâtiment 32a avec création d'un nouveau canal de cheminée, construction d'une stabulation pour chevaux et bovins, déplacement d'un abri, création d'une nouvelle aire de stockage du fumier et d'une fosse à lisier, création d'un bassin d'infiltration et réaménagement des espaces extérieurs.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogations: art. 24 LAT, 25 LCFo, 13 DRN et 31 RAC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 décembre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Sauge. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 12 novembre 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérants: Florence et Elie Buonanno, Bütigenstrasse 70, 2557 Studen.

Auteur du projet: Schwab System, Mikael Monteserin, Platanenstr. 7, 3236 Gampelen.

Projet: création d'une annexe pour deux chambres supplémentaires et un couvert à voitures ainsi que diverses transformations intérieures sis sur parcelle N° 995, ch. des Traversins 4 à Plagne, zone H2.

Genre de construction: toit: 2 pans à 22° en tuiles brun foncé / façades: en lames de bois prégrisé.

Objet protégé: néant.

Dimensions: selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille officielle d'Avis du district de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 19 novembre 2021

Le Conseil municipal

COMMUNE BOURGEOISE DE VAUFFELIN

Convocation

Une assemblée ordinaire de la commune bourgeoise de Vauffelin aura lieu

**mardi 21 décembre à 20h
dans le bâtiment communal à Vauffelin**

Ordre du jour

- Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
- Présentation et approbation du budget 2022
- Elections:
 - du président, rééligible
 - de quatre conseillers, rééligibles
 - de l'organe de vérification des comptes (fiduciaire Soresa)
 - de l'administratrice des finances, rééligible
 - de la secrétaire, rééligible
- Forêt mixte – réserve forestière – Forêt du Droit
 - présentation et approbation de la création d'une réserve forestière
- Informations du conseil bourgeois
- Divers et imprévus

Vauffelin, le 16 novembre 2021

Conseil bourgeois

Sonceboz-Sombeval



Avis de construction

N° 2021-8092

N° Commune: 392021

Requérants: Laurène et Michael Moser, rue Euchette 9, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: AMA-Atelier Muller Architecte, Les Forges 5, 2732 Loveresse.

Emplacement: rue Euchette 9, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle: 552.

Projet: agrandissement du séjour-terrace de la zone d'habitation existante et d'un sas d'entrée en alignement avec le mur du garage existant.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: H2

Dérogation: art. 18 RCC, distance par rapport aux routes publiques.

Périmètre protégé: néant.

Objet protégé: néant.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 20 décembre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 19 novembre 2021

Le Bureau communal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Swisscom (Suisse) SA, route de la Piscine 14, 1950 Sion.

Auteur du projet: Hitz et Partner SA, Tiefenastrasse 2, 3048 Worblaufen.

Emplacement: parcelle N° 664, au lieu-dit: «Le Cernil», commune de Sonceboz-Sombeval.

Projet: transformation d'une installation de communication mobile existante pour le compte de Swisscom (Suisse) SA avec l'installation de nouvelles antennes pour les technologies 3G, 4G et 5G / SOBZ.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogation: art. 24 LAT.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 19 décembre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 19 novembre 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Délai de remise des publications officielles

MARDI 12 H

Tramelan



Conseil général de Tramelan

En séance du 15 novembre 2021, le Conseil général a approuvé, sous réserve du référendum facultatif :

- le budget de l'exercice 2022, présentant un excédent de charges de 279 500 fr., en fixant :
 - la quotité d'impôt à 1.94 (inchangée)
 - la taxe immobilière à 1.3 % de la valeur officielle (inchangée)

Le référendum peut être demandé par la signature d'un vingtième des ayants droit au vote en matière communale dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le début du délai référendaire est le vendredi 19 novembre 2021.

L'ayant droit au vote en matière communale doit apposer de sa main et lisiblement son nom, son prénom, son année de naissance et son adresse sur la liste de signatures. Il y adjoint sa signature. La même demande de référendum ne peut être signée qu'une fois.

Le référendum, accompagné des signatures, doit être déposé auprès du Conseil municipal de Tramelan, Hôtel de Ville, Grand-rue 106, 2720 Tramelan.

Le Conseil général de Tramelan, souverainement, a également

- accepté la motion de Thierry Gagnebin, PS, intitulée « Pour une introduction rapide du droit de vote et d'élection à 16 ans » et son classement ;
- nommé le bureau du Conseil général pour l'année 2022 selon la composition suivante :
 - Georges Juillard, UDC, président ;
 - Pascal Mercier, PS, premier vice-président ;
 - Myriam Tellenbach, PLR, deuxième vice-présidente ;
 - Marc Nussbaumer, secrétaire ;
 - Wilfrid Geremia, secrétaire-adjoint ;
 - Thierry Gagnebin, PS, scrutateur ;
 - Pierre-Alain Basso, Groupe Débat, scrutateur

Un recours peut être formé dans un délai de 30 jours à dater de la présente publication, soit jusqu'au lundi 20 décembre 2021. Le recours doit être adressé à la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary, par écrit et en deux exemplaires.

Tramelan, le 16 novembre 2021

Le Conseil municipal

Avis de construction N° 2021/74

Requérant : Jacques Giauque, rue de la Promenade 38, 2720 Tramelan.

Auteur du projet : idem requérant.

Projet : construction d'un couvert en bois sur l'escalier d'accès à l'entrée principale. Parcelle N° 2286, zone H2. Emplacement : rue de la Promenade 38, 2720 Tramelan.

Dimensions : selon formulaires et plans déposés.

Recensement architectural : ensemble bâti : aucun. Bâtiment : digne de conservation.

Dérogation : –

Protection des eaux : secteur de protection des eaux Au

La mise à l'enquête publique a lieu du 19 novembre 2021 au 19 décembre 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous : stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 19 novembre 2021

La Commune de Tramelan

Avis de construction N° 2021/54

Requérants : Marie-Claude et Yann Chatelain, rue de la Place 9, 2720 Tramelan.

Auteur du projet : Pascal Schaer SA, rue de l'Est 2, 2732 Reconvilier.

Projet : remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure (avec protection visuelle). Parcelle N° 1287, zone H2. Emplacement : rue de la Place 9, 2720 Tramelan.

Dimensions : selon plans et formulaires déposés.

Dérogation : – art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure.

Protection des eaux : secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 19 novembre 2021 au 19 décembre 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous : stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 19 novembre 2021

La Commune de Tramelan

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante : Commune municipale de Tramelan, Grand-rue 106, 2720 Tramelan.

Auteur du projet : Kipfer Danael CAO, Grand-rue 79, 2720 Tramelan.

Emplacement : parcelle N° 1697, au lieu-dit : « chemin du Château 30 », commune de Tramelan.

Projet : prolongement du couvert sud de la buvette de 4,50 m, installation d'une barrière d'une hauteur de 1,20 m autour de la terrasse de la buvette, création d'une nouvelle porte d'accès aux toilettes et mise en place d'un couvert (marquise) au-dessus des portes en façade ouest, ainsi que diverses transformations intérieures.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : ZBP 17.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 décembre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 12 novembre 2021

La Préfète : Stéphanie Niederhauser

Avis de construction N°2021/73

Requérant : Richard Vaucher, chemin de la Halte 9, 2720 Tramelan.

Auteur du projet : Kipfer Danael CAO, Grand-rue 79, 2720 Tramelan.

Projet : construction d'un hangar pour voiture et dépôt non chauffé. Parcelle N° 343, zone SBT. Emplacement : chemin de la Halte 9a, 2720 Tramelan.

Dimensions : selon plans déposés.

Fondations : béton ; étayage : béton ; parois : béton+bois ; plafonds : bois ; façades : bardage, couleur bois naturel ; toit : plat, inclinaison 5 %, couverture : végétalisée, couleur verte.

Dérogation : – Art. 214 al. 5 RCC - Toiture

Protection des eaux : secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 12 novembre 2021 au 12 décembre 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous : stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 12 novembre 2021

La Commune de Tramelan

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

**** Modification de la demande de permis de construire publiée le 16 avril 2021 ****

Requérant : Frédéric Desvoignes, Haut de la Montagne 1, 2720 Tramelan.

Auteur du projet : Sigeom SA, Sur le Brassiège 3, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Emplacement : parcelles N°s 1147 et 1150, au lieu-dit : « Haut de la Montagne », commune de Tramelan.

Projet : assainissement du chemin d'accès et réfection de diverses places autour de l'exploitation agricole avec rabotage de surface et pose d'enrobé bitumineux.

Modifications : chemin d'accès : réalisation de bandes de roulement en béton avec partie centrale en groise, sans pose de revêtement bitumineux.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : agricole.

Dérogation : art. 24 LAT.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 19 décembre 2021 inclusivement, auprès de l'administration communale de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites, **uniquement contre les modifications**, par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 19 novembre 2021

La Préfète : Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

**** Modification de la demande de permis de construire publiée le 16 avril 2021 ****

Requérante : Commune de Tramelan, Grand-rue 106, 2720 Tramelan.

Auteur du projet : Sigeom SA, Sur le Brassiège 3, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Emplacement : parcelles N°s 1080, 1082 et

Canton de Berne



Nouvelles modalités de délivrance des vignettes pour cyclomoteurs

A partir du 1^{er} janvier 2022, les vignettes pour cyclomoteurs ne seront plus vendues dans des centres de distribution tels que les commerces de cycles et de cyclomoteurs ou les bureaux de poste du canton de Berne. Courant février 2022, l'Office de la circulation routière et de la navigation enverra une facture pour la vignette 2022 aux détentrices et détenteurs de vélos électriques et de cyclomoteurs ayant dûment immatriculé leur véhicule en 2021. La vignette leur sera envoyée par courrier postal une fois le paiement acquitté.

Le canton de Berne compte actuellement quelque 360 centres de distribution de vignettes et de plaques de contrôle pour cyclomoteurs en sus de l'Office de la circulation routière et de la navigation (OCRN). Il s'agit notamment de commerces de cycles et de cyclomoteurs, de bureaux de poste, de communes ainsi que d'autres offices. Si la plupart des centres de distribution ne vendent qu'un petit nombre de vignettes par an, le travail administratif qui en résulte est considérable.

Des changements sont annoncés au 1^{er} janvier 2022. Comme c'est déjà le cas dans de nombreux autres cantons, chaque année au mois de février, l'OCRN du canton de Berne enverra dorénavant à tous les détenteurs de cyclomoteurs une facture pour la nouvelle vignette.

1150, aux lieux-dits : « Haut du Bémont et Haut de la Montagne », commune de Tramelan.

Projet : assainissement d'un chemin de desserte agricole et réfection d'une place avec rabotage de surface, réfection et élargissement du coffre et pose d'enrobé bitumineux.

Modifications : assainissement d'un chemin de desserte agricole comprenant le rabotage de la surface existante, l'élargissement du coffre, la pose d'enrobé bitumineux sur la partie sud (env. 40 ml), la création de bandes de roulements avec partie centrale en groise sur deux tronçons (env. 320 ml) et la pose de plaques béton sur la partie la plus pentue (env. 120 ml).

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : agricole.

Zone de protection : PP3.

Dérogations : art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 19 décembre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites, **uniquement contre les modifications**, par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 19 novembre 2021

La Préfète : Stéphanie Niederhauser

Une fois cette facture acquittée, les clientes et les clients recevront la nouvelle vignette par courrier postal et n'auront donc plus à se rendre à l'OCRN pour la récupérer.

Dès lors qu'une personne ne souhaite plus de vignette, il lui suffira de s'abstenir de payer, ce qui entraînera la caducité de l'admission à la circulation routière au 31 mai 2022. Il est donc recommandé d'acquitter la facture en temps utile.

Les centres de distribution cesseront de vendre des plaques de contrôle et des vignettes pour vélos électriques ou cyclomoteurs au 31 décembre 2021.

Les nouveaux clients et nouvelles clientes doivent s'adresser dans tous les cas au siège de l'OCRN à Berne ou à ses centres d'expertises et d'examen d'Orpond, de Bützberg et de Thoune. Le formulaire à fournir est d'ores et déjà disponible sur Internet : cyclomoteurs / vélos électriques.

Le prix reste inchangé à 20 francs pour la vignette et 12 francs pour la prime d'assurance annuelle ordinaire du vélo électrique ou du cyclomoteur. Le montant total à payer par le client est donc de 32 francs par an. Le prix d'une nouvelle plaque de contrôle reste également inchangé à 10 francs.

Réclame



« Subitement, je ne sentais plus ma main gauche »

La Société suisse de la sclérose en plaques soutient toutes les personnes atteintes de SEP. Aidez-nous vous aussi : www.sclerose-en-plaques.ch

pour une vie meilleure

SEP Société suisse de la sclérose en plaques